NEUCHATEL — No 191 (16 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES MARDI 19 AOUT 1969

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LE PROFESSEUR BARNARD A ÉTÉ FORMEL

Blaiberg est décédé d'une crise de rejet

POUR LE PRATICIEN LES GREFFES DU CŒUR NE SONT QUE PALLIATIFS

LE CAP, (ATS-AFP). — Les obsèques de Philippe Blaiberg, décédé dimanche soir à l'hôpital Groote Schuur du Cap, ont eu lieu lundi à 16 heures, au cimetière israélite du Cap.

Images de la douleur: Mme Blaiberg et sa fille Jill, après le tragique dénouement. (Téléphoto AP)

Le professeur Barnard a confirmé au cours d'une conférence de presse à la faculté de médecine de l'Université du Cap, que Philippe Blaiberg était mort à la suite d'une crise de rejet.

(Lire la suite en dernière page)

HÉLÈNE...

LE CAP (ATS-AFP). — « Hélène, je vais mourir, je sens que c'est la fin ».

Telles ont été les dernières paroles de Philippe Blaiberg à l'adresse de sa femme, dimanche soir, peu avant sa mort.

Cette révélation a été fait hier matin par un porte-parole de l'hôpital de Groote Schuur. Blaiberg avait senti sa fin venir depuis le début de l'après-midi de dimanche et s'était apparemment calmement résigné à son sort. Mme Blaiberg et sa fille se trouvaient au chevet du malade, lorsque celui-ci a prononcé faiblement ces mots d'adieu trente minutes environ avant d'expirer.

UN DES PLUS SAUVAGES DES TEMPS MODERNES

Terrible ouragan sur le Mississippi

14 morts - 44,000 personnes évacuées
Dégâts estimés à 55 millions de francs

LA NOUVELLE-ORLÉANS, (ATS-Reuter). — Les premiers vents précédant « Camille », l'ouragan le plus violent qui ait frappé les Etats-Unis depuis 1935 et l'un des plus sauvages des temps modernes, ont atteint dimanche soir la Nouvelle-Orléans.

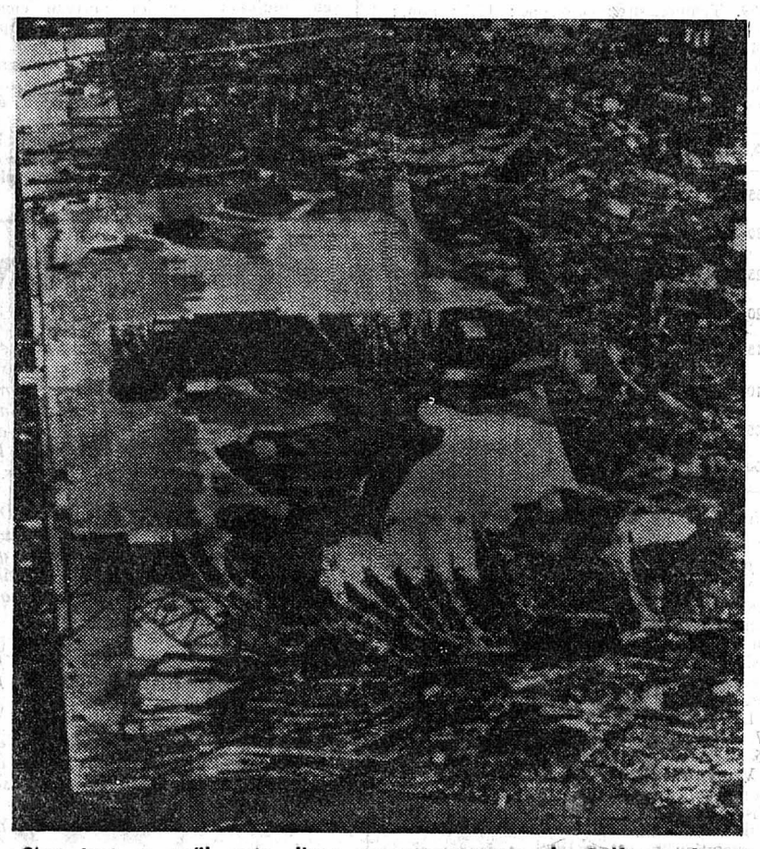

C'est tout ce qu'il reste d'une rue commerçante de Gulfport, dans le Mississippi. (Téléphoto AP)

Devant la violence de l'ouragan qui s'est abattu sur la région de Biloxi et de Gulfport, sur la côte du Mississippi, déracinant arbres et pylônes, inondant les habitations et coupant les routes, 44,000 habitants des régions les plus menacées ont été évacués. C'est le cas de la presque totalité de la population de la ville de Gulfport (30,000 habitants).

Gulfport et Biloxi (44,000) sont détruits aux trois-quarts, alors que la ville de Buras, dans la Louisiane, était submergée par des vagues hautes de 6 mètres et se trouve actuellement sous deux mètres d'eau.

L'ouragan a causé la mort d'au moins 14 personnes, 10 à Biloxi, deux à Gulfport, et deux à Moos-Point. Mais ce bilan n'est que provisoire et on redoute que de nouveaux cadavres soient découverts.

Toute la côte, de la Louisiane à l'Alabama, est privée de communications. Il n'y a pas d'électricité et pas de gaz.

M. Daniel Guice, maire de Biloxi, qui avait indiqué une première estimation des dégâts à 55 millions de francs, après un second examen des lieux, a jugé qu'ils sont beaucoup plus importants.

Parmi les immeubles détruits près de la baie de Gulfport, se trouvent un poste de la police de la route, un centre de loisirs qui venait d'être inauguré et un bâtiment de la chambre de commerce.

LA FORCE DES EAUX

La puissance de « Camille » était telle que les eaux se sont engouffrées sur une autoroute à quatre voies à Gulfport, qui est devenue impraticable. Plusieurs morceaux d'un pont entre Biloxi et Ocean-Springs — sur la seule route au sud menant à Mobile (Alabama) — ont été arrachés.

Gulfport n'a plus d'eau potable, mais des mesures ont été prises pour y remédier dans les heures à venir.

Pour empêcher les pillages des cordons de police ont été établis autour de la ville.

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

LE BICENTENAIRE DE NAPOLÉON

LE 15 août, jour de l'Assomption, la France a célébré le bicentenaire de la naissance du petit général Bonaparte, qui allait devenir l'empereur Napoléon 1er. A Ajaccio, de grandes manifestations officielles ont eu lieu, présidées par M. Pompidou. Elles avaient été commandées et organisées par les soins du général De Gaulle. On imagine son regret de n'avoir pas pu évoquer lui-même un destin aussi exceptionnel. Quel que soit, en effet, le jugement que l'on porte sur cette figure hors série, nul ne saurait contester que Napoléon appartient à cette sorte d'hommes comme il n'en est apparu que quelques-uns dans l'histoire du monde. Pour le bien ou le mal de la France ? C'est toute la question.

Dans un livre publié pendant la guerre, notre compatriote Léon Bopp le comparait à Hitler. C'est pour le moins injuste et extravagant. Le « führer » n'a laissé que ruines en Allemagne. Il était proprement un dément en proie à tous les démons du germanisme, quand celui-ci est à même de se déchaîner sans mesure. Tandis qu'une large part de l'œuvre napoléonienne, sur le plan civil, a survécu au désastre de Waterloo. Il y avait du positif dans ce génie. Plus récemment, M. Henri Guillemin s'est efforcé de le rapetisser par tous les moyens. Entre ces excès de dénigrement et le culte parfois idolâtrique rendu au cours des âges par tant de Français à l'épopée de la Grande Armée — et les innombrables manifestations organisées dans tout le pays en cette année napoléonienne en sont encore comme un effet nostalgique — la vérité est certainement au milieu.

Ce qui stupéfie le plus en Napoléon, c'est qu'il fut à la fois un législateur et un stratège hors pair. Après la grande secousse révolutionnaire, après les abominations de la Terreur, il apparut aux Français comme un réconciliateur, et cela est à son actif. Mais sur le sens même de son œuvre civique et civile, à distance, on peut émettre bien des réserves, parce que dans son fond elle demeurait inspirée d'esprit jacobin. On est surpris, au reste, de la largeur du champ de son activité. Père de l'université moderne, du code civil, du concordat avec l'Eglise, du franc de germinal, de la réorganisation de la Comédie française, de l'embellissement et de l'agrandissement de Paris, de l'administration rénovée — et nous en passons — tout tournait autour de ce César et de sa volonté centralisatrice.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)

APRÈS LE BAIN DE SANG D'HOLLYWOOD

Drame de Bel-Air : la police sur la piste de hippies

L'enquête s'étend jusqu'à Rome

HOLLYWOOD, (ATS-AFP). — La chasse à l'homme déclenchée au lendemain du quintuple meurtre de Bel-Air, la villa de Roman Polanski aux environs de Hollywood s'est étendue au Canada et même à Rome. La police canadienne recherche maintenant quatre jeunes « hippies » californiens.

Partie du Sunset-Boulevard, la grande artère de Hollywood, l'enquête ramène, donc l'attention des policiers de Los-Angeles à son point de départ : les quatre suspects étaient, en effet, semble-t-il, des habitués du fameux boulevard, communément appelé le « strip ».

Selon la police de Vaucouver (les assassins présumés de Sharon Tate et de ses quatre compagnons auraient pu fuir en longeant la côte du Pacifique) les suspects ont bien l'allure de hippies et de drogués. L'un deux, du nom de Harrison, serait reconnaissable à son abondante chevelure rousse.

Sur le « strip », que les hippies ou leurs émules envahissent chaque nuit par dizaines de milliers, ces quatre personnages passeraient inaperçus, mais la police de Hollywood, croit-on savoir, a le casier judiciaire de l'un d'entre eux au moins.

(Lire la suite en dernière page)

Ils sont tous rock !

WHITE-LAKE (AP). — Des dizaines de milliers de jeunes gens ont assisté, à White-Lake, dans l'Etat de New-York, à la troisième journée du festival du rock. On déplore cependant deux morts — un jeune homme qui a été écrasé par un tracteur et un autre ayant absorbé une dose massive de drogue. Une jeune fille s'est brisé la colonne vertébrale en tombant d'un échafaudage. Les hélicoptères continuent à évacuer les personnes grièvement blessées, tandis que 2000 autres sont soignées dans un hôpital de campagne. La foule a écouté, pendant 18 heures d'affilée, de la musique rock. Les interprètes ont dû jouer pendant tout ce temps afin de ne pas provoquer de réactions parmi la foule estimée entre 100,000 et 200,000 personnes. Toutes les routes conduisant à la petite ville avaient été fermées, mais les jeunes gens n'en continuaient pas moins d'y arriver à pied. Des milliers de policiers assuraient le service d'ordre. Notre téléphoto AP : une « image » du festival.

Lire aujourd'hui

CYCLISTE grièvement blessé à Champion
(Pages neuchâteloises)

HOCKEY : programme d'avant-saison pour les Chaux-de-Fonniers
(Page 10)

ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7 et 8.
TOUS LES SPORTS : pages 10 et 11.
MEMENTO — PROGRAMME RADIO-TV — BOURSES : page 13.

UNE VEDETTE FAIT NAUFRAGE

TRAGÉDIE SUR LE LÉMAN

Huit morts, quatorze disparus, dont une douzaine d'enfants

Un tragique accident qui endeuille une colonie de vacances, s'est déroulé hier vers 16 h 30 sur le lac Léman, au large de Saint-Disdille, où la vedette « Froidieu » a fait naufrage à 80 mètres environ de la rive. Huit cadavres ont été repêchés immédiatement, mais à 21 h 30, selon les chiffres officiels de la préfecture de Haute-Savoie, 14 personnes étaient portées disparues. Il y avait une cinquantaine de personnes à bord du petit navire au moment de l'accident, dont 32 enfants d'une colonie de vacances de Metz.

(Lire également en avant-dernière page)

Vacances sans retour

Le nombre des travailleurs italiens employés en Suisse qui vont passer leurs vacances dans leur pays natal — et qui ne reviendront pas chez nous après les vacances — va-t-il atteindre cette année la cote d'alerte pour l'économie helvétique ? En d'autres termes, la main-d'œuvre italienne utilisée en Suisse, au lieu d'augmenter en nombre, comme c'est le cas depuis des années, va-t-elle se stabiliser, pour diminuer même, dans un proche avenir ?

La question est posée dans un certain nombre d'entreprises utilisant d'importants effectifs italiens. C'est que, depuis des mois, les travailleurs de la péninsule, rentrant chez eux de Suisse, pour un congé limité, sont l'objet de la sollicitude empressée de la part de leurs compatriotes, chefs d'entreprises. Ces derniers s'adressent essentiellement à la main-d'œuvre qualifiée, dont ils apprécient hautement le savoir-faire et une certaine « mentalité industrielle », acquis dans les fabriques suisses.

Aussi, offrent-ils à ces « revenants » des salaires élevés, des perspectives de promotion, des avantages sociaux, des facilités pour leur déménagement et leur installation en Italie. Des agents recruteurs interceptent une partie de ces ouvriers qualifiés dès leur passage à la frontière, dans les trains et dans les gares, les encourageant à rester dans leur pays après leurs vacances.

Il est vrai toutefois que l'accroissement de la population d'une part, et le chômage qui, hélas, sévit toujours dans les régions méridionales de la péninsule et en Sicile d'autre part, permettent à la Suisse, comme à la France et à l'Allemagne notamment, d'espérer que le flot des travailleurs italiens ne tarira pas de sitôt.

Mais il n'en est pas moins regrettable pour l'économie suisse que les meilleurs éléments, formés dans les usines de ce pays, s'en aillent après quelques années, pour être remplacés par des travailleurs à « rééduquer » professionnellement de A à Z.

L'investissement pour l'apprentissage et l'adaptation de chaque ouvrier étranger se chiffre par milliers de francs. Il s'agit là pour les entreprises suisses d'une charge assez lourde, qui n'apparaît guère dans les bilans des sociétés. Mais la contribution apportée ainsi généreusement par la Suisse dans son ensemble à l'aide à certaines régions « sous développées » d'Europe est d'autant plus substantielle. L'Italie, bien que puissance industrielle en plein essor, en bénéficie largement.

R. A.

NEUCHATEL

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES. — 14 avril. Haas, Evelyne-Anita, fille de Paul-Edouard, mécanicien à Neuchâtel, et d'Anita, née Haalboom ; Criblez, Yves-Henry-Neil, fils d'André-Georges, directeur à Boudry, et de Martha-Elvira, née Mulanovick ; Frehner, Brigitte-Béatrice, fille de Hans-Peter, employé de bureau à Marin, et de Lilian-Elsbeth, née Bieri. 15. Defferrard, Yvan, fils de Jean-Louis-Léon, monteur à Colombier, et de Pilar-Victoria, née Villaverde ; Muriset, Christophe-André, fils d'André-Maurice, acheteur à Neuchâtel, et d'Eliane-Jeannine, née Bulliard.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 15 août. Mottier, Jean-Pierre, mécanicien à Neuchâtel, et Duvaud, Isabelle, à Lausanne. 18. Khalaf Nishaiwat, Rafat, économiste à Amman (Jordanie), et Fluri, Eliane-Berthe, à Peseux ; Jan, André-Constant, dessinateur en bâtiment à Vevey, et DuPasquier, Christine-Sylvie, à Genève ; Berger, Knut-Rainer, employé technique, et Hugenbruch, Doris-Adele-Johanna, les deux à Allschwil, précédemment à Neuchâtel.

MARIAGE CÉLÉBRÉ. — 15 août. Grolimund, Hans-Peter, étudiant à Neuchâtel, et Matthys, Ursula, à Zurich.

DÉCÈS. — 15 août. Colomb, Eugène-Louis, né en 1894, ancien photograveur à Saint-Aubin, époux d'Anna-Emma, née Schmid ; Aschwanden, Joseph-Ferdinand, né en 1903, ancien marchand-photographe à Neuchâtel, veuf d'Hélène-Alexandrine, née Borini.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHATEL

AVIS TARDIFS
2 fr. par millimètre de hauteur

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent
Gérard Bregnard 15-22 h

SOIRÉES D'ÉTÉ NEUCHATEL
Ce soir par beau temps, à 20 h 30
au quai Osterwald :
Concert de la
CHANSON DU PAYS DE NEUCHATEL
Entrée libre

mode d'intérieur
Bas prix !
Service
PRESSING

STADE de la MALADIÈRE
CE SOIR à 20 h 30
FRIBOURG
au complet
Les cartes de vieux-membres, passifs et supporters peuvent être retirées au secrétariat, dès 19 heures. (Entrée principale tribune).

AUJOURD'HUI
RÉOUVERTURE
du Cercle des Travailleurs

André Schwab
Alimentation
Côte 158 Neuchâtel
pas de service
à domicile
jusqu'au 22 août y compris

CERCLE DES TRAVAILLEURS
OUVERTURE
aujourd'hui dès 10 heures

Dernières dépêches

Il y a vingt jours encore Blaiberg était sûr de vivre...

LE CAP (ATS-AFP). — Vingt jours exactement avant sa mort, Philippe Blaiberg avait confié à plusieurs visiteurs son optimisme « total » quant à ses perspectives de survie et de reprise d'une vie normale.

» Je suis dans la meilleure forme possible et tout va pour le mieux », avait-il dit à deux journalistes venus lui rendre visite dans la nouvelle résidence de Newlands au Cap, qu'il avait achetée en 1969 avec les recettes de son livre « A l'écoute de mon cœur », et le produit des nombreuses interviews qu'il avait accordées depuis 1968.

Philippe Blaiberg avait cependant reconnu qu'il restait pour l'instant un « homme malade », soumis à un régime extrêmement sévère, assorti d'un traitement permanent à l'aide de remèdes antirejet et de cortisone.

Jovial et naturellement exubérant, Blaiberg avait également avoué avoir commis certaines imprudences et que sa dernière rechute, en mai 1969, pouvait bien avoir été la conséquence d'un surmenage.

« J'avais fait quelques folies », avait-il déclaré en souriant à ses visiteurs, en leur anonçant qu'il était résolu désormais à mener une vie plus tranquille.

« CHEZ MOI »

« Ce matin, lorsque je me suis réveillé chez moi, j'étais heureux et il me semblait n'avoir jamais été à l'hôpital. » Telles étaient les premières lignes du « journal » que Philippe Blaiberg avait donné à un hebdomadaire italien en mars 1968, après son opération.

« Je n'oublierai jamais l'émotion que j'ai éprouvée samedi matin (16 mars) lorsque j'ai quitté l'hôpital trois mois après y être entré. Je ne pensais certes pas, alors que j'en sortirais vivant : la mort m'apparaissait une libération... Le Dr Barnard m'a offert la possibilité de survivre avec un cœur nouveau, et j'ai accepté aussitôt parce que je n'avais pas d'autre solution. »

DANS LA SÉRÉNITÉ

« Je comprends parfaitement disait encore Blaiberg qu'avec la greffe, je suis entré dans un domaine inexploré, une sorte de « no man's land » : il n'y a pas de précédent dans ce domaine, et chacun doit ouvrir sa route avec ses propres capacités ».

Le dentiste racontait ensuite comment il avait fait une chute durant sa convalescence, alors qu'il se mettait en position de boxeur pour montrer sa forme au Dr Marius Barnard (frère du chirurgien) « mais je suis un vieux joueur de rugby, je sais tomber sans me faire mal ».

Philippe Blaiberg faisait des souhaits pour l'avenir : revoir Londres.

« Mais si cela n'est pas possible, je serai heureux de fermer les yeux ici, dans ma maison de deux pièces, dans la paix et la sérénité. »

Les survivants

LONDRES (ATS-REUTER). — On estime que 39 personnes sont encore en vie après avoir subi une transplantation cardiaque.

Une centaine de personnes ont succombé à de telles opérations.

Le record des greffes réussies appartient aux Etats-Unis où 28 patients vivent toujours avec un nouveau cœur. Les autres pays où survivent des opérés du cœur sont l'Afrique du Sud, la France, la Suisse, la Grande-Bretagne, le Brésil, le Chili et le Canada.

La première greffe cardiaque a été réalisée le 3 décembre 1967 par le professeur Barnard et son équipe. Le receveur, M. Louis Washkansky, âgé de 56 ans, devait succomber 18 jours plus tard.

Mme Haupt et le cœur de son mari

Au Cap, Mme Dorothy Haupt, la veuve du mulâtre dont le cœur avait été transplanté sur Blaiberg le 2 janvier 1968, a demandé lundi que le cœur de son mari soit incinéré avec la dépouille mortelle de l'ancien dentiste.

« J'ignore ce qu'ils comptent faire du cœur de Coive » a-t-elle dit, mais je ne veux pas qu'ils le gardent à des fins scientifiques. Il ne deviendra pas une pièce à voir dans un musée. S'ils n'enterrent pas son cœur avec M. Blaiberg j'insisterai pour qu'il soit enterré plus tard... C'est ce qu'aurait voulu mon mari. » Mais Mme Haupt s'est déclarée heureuse que son mari « ait joué un rôle dans la plus grande réalisation médicale du siècle ».

Cour suprême : Nixon désigne un nouveau juge

SAN-CLEMENTE (ATS-REUTER). — Le président Nixon a désigné M. Haynsworth junior comme juge à la cour suprême.

M. Haynsworth, qui est âgé de 56 ans, a adopté dans le passé une attitude plutôt réservée en ce qui concerne le problème des droits civiques.

Il succède à M. Abe Fortas, de tendance libérale, qui a démissionné au mois de mai à la suite de la révélation de ses relations avec un homme d'affaires qui a été arrêté.

On s'attend que le choix du président, annoncé par un porte-parole à la résidence d'été de M. Nixon, suscite une controverse.

Dès que la nomination de M. Haynsworth fut tenue pour probable, des membres de l'opposition ont, en effet, pris parti contre ce choix en soulignant que le juge est opposé à toute évolution rapide vers la suppression de la ségrégation raciale.

Bagdad rompt avec Bucarest

BAGDAD (ATS-REUTER). — L'Irak a suspendu ses relations diplomatiques avec la Roumanie à la suite de la décision de ce pays d'élever au rang d'ambassade sa représentation en Israël.

Un communiqué officiel annonce que l'Irak a rappelé son chargé d'affaires à Bucarest, et demande que l'ambassadeur de Roumanie en Irak, qui se trouve actuellement à Bucarest, reste dans la capitale roumaine.

M. Cheikly, ministre irakien des affaires étrangères, a convoqué hier après-midi le chargé d'affaires de Roumanie, et lui a signifié que la décision de Bucarest constitue « un défi manifeste aux droits du peuple palestinien et aux vœux de la nation arabe ».

Onze touristes de l'Est ... à l'Ouest

VIENNE (ATS-AFP). — Onze touristes en provenance des pays socialistes ont décidé de demeurer en Autriche, entre le 14 et le 16 août derniers, apprend-on de source officielle.

Il s'agit de neuf Tchécoslovaques, d'un Hongrois et d'un Roumain.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 18 août 1969. Température : moyenne : 17,3 ; min. : 13,1 ; max. : 22,3. Baromètre : moyenne : 724,6. Eau tombée : 1,2 mm. Vent dominant : direction : nord jusqu'à 9 heures, ensuite est, sud-est jusqu'à 17 h 30, puis nord, faible. Etat du ciel : nuageux.

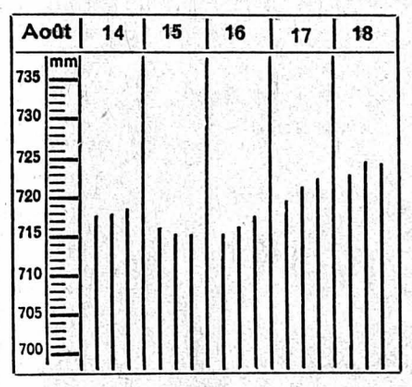

Niveau du lac du 18 août à 6 h 30 429,31

Prévisions du temps :

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : des bancs de stratus se formeront temporairement sur le Plateau en fin de nuit. Pour le reste, mis à part des résidus nuageux plus importants dans les régions montagneuses de l'est, le temps sera en bonne partie ensoleillé.

La température, comprise entre 12 et 17 degrés tôt le matin, atteindra 20 à 25 degrés durant l'après-midi.

Vents faibles du secteur nord-est en montagne, bise faiblissante sur le Plateau. L'isotherme zéro degré se situera entre 3200 et 3500 m.

Evolution pour mercredi et jeudi : généralement ensoleillé dans tout le pays, surtout dans l'ouest et au Tessin. Bancs de brouillard ou de stratus tôt le matin sur le Plateau. Température en hausse.

Naissances

Les époux PAGANOZZI-DURANDAL ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Stéphane

18 août 1969

Maternité des Cadolles - Neuchâtel
Fleur-de-Lys 25 - Marin

Pour sauver une vie...

LE MANS (AP). — Grâce à la collaboration d'un radio amateur d'Alonnes (Sarthe), M. Jean Dorée un jeune Brésilien de 14 ans, domicilié à Itabourna, à 2000 km de Sao-Paulo, fils d'un officier des forces aériennes du Brésil, soigné par le Dr de Oliviera, va peut-être échapper à la mort.

Un radio amateur, M. Jean Dorée, ayant capté un message transmis par un sans-filiste de a-Paulo qui réclamait d'urgence deux boîtes d'ampoules injectables d'antehertetica pour un enfant de 14 ans en danger de mort, s'adressa immédiatement à la pharmacie d'Allonnes, qui alerta les établissements de Nantes où est fabriqué ce vacin.

En l'absence du directeur de la société, le secrétaire de direction entreprit immédiatement toutes les démarches afin que le médicament soit confié au pilote d'un avion de la Compagnie nationale brésilienne « Yarig » qui assure la ligne Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo.

Cette collaboration humaine de radio amateurs du Brésil et de France va peut-être permettre de sauver la vie de ce jeune garçon.

VALAIS

Près de Martigny

Deux granges en feu

Deux granges-écuries ont été entièrement détruites par le feu lors d'un incendie qui a éclaté lundi en fin d'après-midi au village de Riddes près de Martigny.

Les deux immeubles appartenaient à Mme Eugénie Gillioz et à M. Hermann Crettenand. Il y a pour près de 100,000 fr. de dégâts. On ignore les causes du sinistre.

VIGNOBLE

A Peseux, la suppression du passage à niveau progresse

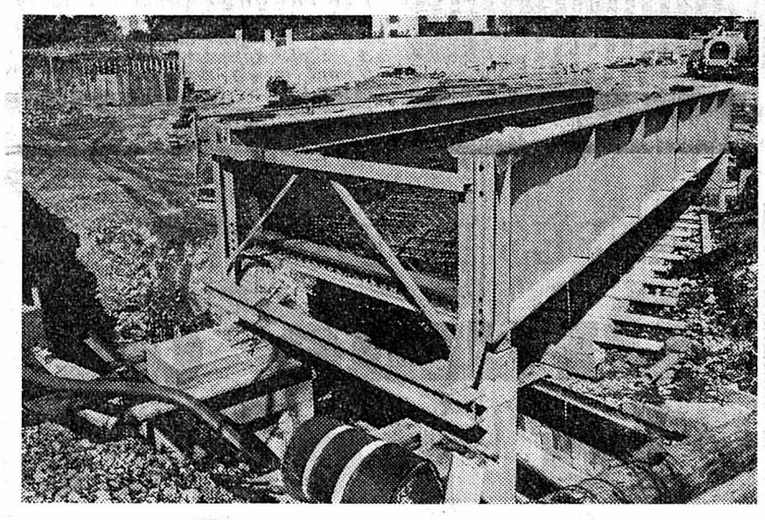

La suppression du passage à niveau de Corcelles-Peseux, un des travaux les plus importants qui aient été faits dans le canton depuis quelques années, avance normalement. Après la mise en place du pont provisoire destiné à maintenir le trafic ferroviaire pendant les travaux de creusage de la future route, les ouvriers préparent la pose des deux ponts métalliques à sommier de béton armé sur lesquels passeront les trains en enjambant la route Peseux - Auvernier.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Chronique régionale

Prochaine rencontre d'anciens éclaireurs romands et alémaniques

La Ligue Saint-Georges de Suisse, membre de l'Amitié internationale des anciens éclaireurs et éclaireuses, communique qu'elle organise le 14 septembre 1969 un « match de l'amitié suisse romande - suisse alémanique ». A cet effet, un programme préparé par la section neuchâteloise prévoit la visite en autocar de plusieurs sites intéressants du canton de Neuchâtel. Les participants seront reçus à leur arrivée au château de Neuchâtel par M. François Jeanneret, conseiller d'Etat et membre de la ligue. Dans l'après-midi, ils visiteront au château des Monts le Musée de l'horlogerie du Locle.

La ligue Saint-Georges ajoute que ce « match de l'amitié » est ouvert à tous, l'appartenance à la ligue n'étant pas nécessaire. Persuadée « que l'entente entre Suisses romands et Suisses alémaniques peut être améliorée par des actes, la ligue Saint-Georges de Suisse tente ce modeste essai ».

La marche populaire en souvenir d'Apollo XI

La marche populaire organisée dans les environs de Neuchâtel a mi-octobre par l'Association sportive des polices neuchâteloises et que la « Feuille d'avis de Neuchâtel » patronera, est, nous le rappelons, ouverte à chacun.

Il suffit de s'inscrire jusqu'au 23 septembre auprès de M. Gilbert Küffer, Gratte-Semelle 29 à Neuchâtel, qui donne tous renseignements utiles le soir, entre 19 et 21 heures au tél. 4.09.91.

Une modeste finance d'inscription est prévue.

PALACE
CE SOIR 20 h 30
DEMAIN 15 h - 20 h 30
LA TRAITE DES BLANCHES
2 derniers jours

Avis mortuaires

Monsieur et Madame Jean-Louis Geissbühler, à Peseux ;
Mademoiselle Josiane Geissbühler, à Peseux ;
Monsieur Jean-Paul Geissbühler, à Peseux ;
Monsieur Louis Grize, ses enfants et petits-enfants, à Yvonand ;
Madame et Monsieur Michel Charrière-Ducommun, à Peseux ;
Madame et Monsieur Emile Otter-Ducommun, à Marin ;
Monsieur Albert Geissbühler, à Peseux, et ses petits-enfants ;
Madame Henri Cand-Geissbühler, ses enfants et petits-enfants, à Corcelles et Neuchâtel ;
les enfants et petits-enfants de feu Max Grize, à la Chaux-sur-Cossonay ;
les enfants et petits-enfants de feu Albert Bek, en Allemagne ;
les enfants et petits-enfants de feu Jean Proserpi, à Peseux et Neuchâtel,
ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame
Paul GEISSBÜHLER
née Yvonne GRIZE

que Dieu a reprise à Lui à l'âge de 68 ans, après une longue maladie supportée courageusement.

2034 Peseux, le 17 août 1969.
(Uttins 13)

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 19 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 h.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le Personnel des Fabriques de Tabac Réunies S.A. ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame
Yvonne GEISSBÜHLER

qui fut pendant plusieurs années une collaboratrice compétente et estimée.

Ils garderont d'elle un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame Thérèse Bianchi-Bernasconi ;
Madame et Monsieur Hans Rohr-Bianchi, leurs enfants et petits-enfants, à Aarau,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Pierre BIANCHI

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 63me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 17 août 1969.
(Rue du Seyon 38)

L'incinération aura lieu mercredi 20 août.

L'office religieux sera célébré en la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Madame Mathilde Dubois, son fils et sa petite-fille :
Monsieur Jean-Pierre Dubois et sa fille Françoise ;
Monsieur et Madame Joël Cugnet et leurs enfants :
Madame et Monsieur John Weman, à Stuttgart ;
Monsieur Philippe Cugnet et sa fiancée Mademoiselle Ruth Wenk,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Madeleine CUGNET

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 69me année, après une longue maladie.

2054 Chézard, le 18 août 1969.

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.
Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre et de la mort, je ne craindrai aucun mal. Car Tu es avec moi.
C'est ton bâton et ta houlette qui me consolent.
Ps. 23 : 1-4.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 20 août, à 15 heures.

Culte au temple de Saint-Martin, à 14 h.

On est prié de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Repose en paix, cher époux et papa.

Madame Joseph Riat-Eray, à Buttes ;
Monsieur Germain Riat, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Charles Riat-Götzl et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds et Nicole Riat, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Henri Riat-Weiss, leurs enfants et petits-enfants, à Cortaillod ;
les descendants de feu Paul Eray,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Joseph RIAT

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 71me année, muni des sacrements de l'Eglise.

Cortaillod, le 18 août 1969.

En regardant à la croix, il a trouvé l'apaisement à sa douleur.

L'incinération aura lieu mercredi 20 août.

L'office religieux sera célébré en la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Monsieur et Madame Ernest Paris-Blau et leurs enfants, à Montana ;
Monsieur Marcel Paris, à Genève ;
Monsieur et Madame Germain Surdez et leur fille, à Sonceboz ;
Monsieur et Madame Jean Surdez et leurs enfants, à Saint-Imier ;
Monsieur et Madame Joseph Boillat-Surdez et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Germain Clémens-Surdez et leurs enfants, aux Bois ;
Monsieur et Madame Albert Gasser-Surdez, à Saint-Imier ;
Madame Lucille Paris, à Genève ;
Mademoiselle Yvonne Paris, à Morges ;
Monsieur Robert Paris et ses enfants, au Locle ;
Monsieur René Paris, à Malleray,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite PARIS
née SURDEZ

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, le 17 août 1969, dans sa 67me année, munie des sacrements de l'Eglise.

Repose en paix.

L'absoute sera donnée en l'église de Thônex, à Genève, le mercredi 20 août, à 14 h 30.

1225 Chêne-Bourg (Genève).
Domicile : 1, avenue Bel-Air,
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis de remerciements en page 12

PRÊTS
express
de Fr. 500.– à Fr. 10000.–
- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution ; Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31
NOUVEAU : Service express
Nom
Rue
Endroit

Modèles
pour permanente sont cherchés.
Haute qualité.
Jeunesse Coiffure.
Tél. 5 31 33.

Séré frais
H. Maire Fleury 16

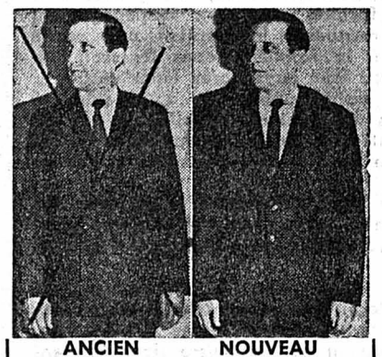
ANCIEN NOUVEAU
Transformation de vestons croisés au prix de 48 fr. 50
R. POFFET
TAILLEUR
Ecluse 10
Tél. 5 90 17
NEUCHATEL

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **25 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A louer

CHAMBRE pour jeune homme, bains, Tél. 5 97 22.

CHAMBRE à jeune homme. Tél. 4 20 26.

BELLES CHAMBRES à monsieur, libres immédiatement, à Corcelles. Tél. 8 18 03.

PETITE MANSARDE chauffée à demoiselle. Gibraltar 17, 1er étage.

CHAMBRE INDÉPENDANTE près de la gare, à monsieur sérieux. Tél. 5 97 87.

PESEUX trois pièces, grande véranda, bains, toilettes séparées. Central, eau chaude. Vue magnifique, jardin. Libre 25 octobre, 300 fr. + charges. Adresser offres sous chiffres GS 1995 au bureau du journal.

GRAND STUDIO meublé, tout confort, avec terrasse, près de la gare. Adresser offres écrites à AL 1989 au bureau du journal.

AU SEPEY/AIGLE, chalet meublé avec confort, 15 fr. par jour pour 1 famille. Libre depuis septembre. Tél. (038) 8 26 97.

CAVE 250 M2 environ, plein centre de Neuchâtel, immédiatement. Monte-charge. Case 895, 2001 Neuchâtel.

Demandes d'emplois

JEUNE DAME cherche travail à la demi-journée, le matin, du lundi au vendredi, quartier Favag - Monruz - la Coudre. Tél. 4 38 20.

BOUDRY, femme de ménage pour quelques heures par semaine et repassages ; même adresse, jeune fille pour baby sitting. S.V.P. tél. 6 26 79.

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à BK 1972 au bureau du journal.

Demandes à acheter

YOUPALA et coffre à jouets d'occasion. Tél. (037) 77 17 84.

PLANCHE A DESSIN 100 x 150, en bon état, avec pied et appareil, est demandée. Tél. 6 37 08.

Offres d'emplois

JE CHERCHE, pour ma mère, une personne aimable pour lui tenir compagnie durant la journée. Très bonne rétribution. S'adresser le matin, au Service d'aide familiale du Littoral neuchâtelois.

A vendre

BUREAU EN CHÊNE avec lampe et chaise. Tél. 5 23 53.

1 MANTEAU DE LAINAGE, avec col de fourrure, 1 manteau de pluie, 1 manteau en lapin. Taille 40-42. Tél. 5 51 34 entre 19 et 21 heures. Anny's Bar.

CUISINIÈRE A GAZ, 4 feux, en bon état. Tél. 5 86 62.

FENÊTRES en bon état, dimensions cadres hors tout : 5 pièces 220 x 196 ; 4 pièces 200 x 182 ; 1 pièce 196 x 140. Tél. 7 94 70.

CHAMBRE A COUCHER : lits jumeaux ; armoire 3 portes. Tél. 8 42 29, dès 18 heures.

MIEL sapin et fleurs, gros et détail, excelpois, 39 Champagnole (France).

1 ROUET complet, 1 ancien dévidoir, 2 lente qualité. S'adresser à C. David, Chacommodes et 1 salon complet prix à discuter. Tél. 7 74 18 dès 19 heures.

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 3-4 PIÈCES, région Cornaux. Tél. (038) 7 76 12.

APPARTEMENT de 4 pièces, à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à BM 1990 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, chauffé, à Peseux, dans maison privée, pour couple sans enfants. Loyer raisonnable. Adresser offres écrites à HR 1978 au bureau du journal.

PETITE CHAMBRE meublée, pour jeune dame, dès le 20 août, jusqu'au 10 octobre. Tél. 4 33 50, dès 18 heures.

Divers

A DONNER piano noir. Tél. 8 18 57.

L'annonce
reflet vivant du marché
L'annonce dans
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

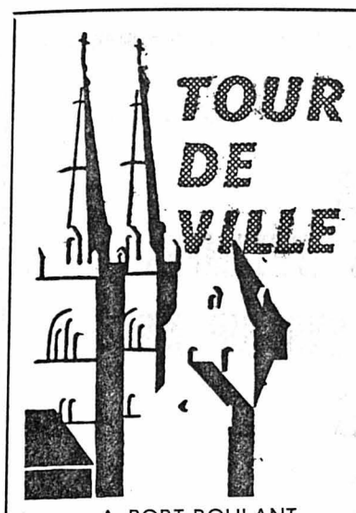

A PORT-ROULANT

Passante renversée par un taxi

Hier, à 13 h 45, à Port-Roulant, un taxi, piloté par Mme Martine Schwarz, a renversé une passante, Mme Joséphine Piana, domiciliée Port-Roulant 24, qui traversait inopinément la chaussée à la hauteur de l'immeuble portant le No 21.

Souffrant d'une commotion et d'une fracture du bras droit, Mme Piana a été conduite à l'hôpital de la Providence.

Derniers devoirs

Les derniers devoirs ont été rendus hier après-midi à Neuchâtel à M. Joseph Aschwanden décédé des suites d'un tragique accident survenu dans la rue du Seyon il y a une semaine.

Dans l'assistance on remarquait de nombreux représentants des vétérans gymnastes de Neuchâtel-Vignoble, des compagnons de la vieille garde de la compagnie des sous-officiers, de la Société fédérale des gymshommes de Neuchâtel, et l'Amicale des contemporains 1903, de la Société philatélique et de l'Association neuchâteloise et jurassienne de la branche photographique dont M. Aschwanden était le membre fondateur et ancien président.

Refusés faute de place par la faculté de médecine de Genève

Des étudiants neuchâtelois protestent avec véhémence

Une vingtaine d'étudiants neuchâtelois ne cachent pas leur mécontentement : ils viennent d'être refusés à la faculté de médecine de Genève, faute de place.

Sur 31 demandes neuchâteloises, la faculté n'a pu en agréer que dix...

Les étudiants de la faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, classe de premier propedeutique de médecine, qui s'étaient en effet inscrits à cette faculté de médecine avant le 30 juin dernier sur sa demande exprès, ont reçu du secrétariat de cette dernière, en date du 7 août — en pleines vacances universitaires — la réponse suivante :

Monsieur (ou Mademoiselle),

Nous regrettons vivement de devoir vous anoncer qu'il ne nous a pas été posible de donner suite à la demande d'immatriculation que vous avez déposée le 26 juin 1969. Vous n'ignorez pas que l'Université de Genève dispose d'un nombre de places à la faculté de médecine inférieur aux demandes proposées. Toutefois, il n'en va heureusement pas de même dans toutes les universités suisses ni même les universités romandes. C'est la raison pour laquelle nous vous conseillons de vous adresser sans retard aux Universités de Fribourg et Lausanne pour y demander votre immatriculation.

Nous vous souhaitons plein succès, etc.

Signé : pour le recteur,
le secrétaire de l'Université :
illisible.

En date du 16, le groupe chaux-de-fonnier des étudiants neuchâtelois candidats au premier propédeutique, en accord complet d'ailleurs avec leurs camarades des autres régions, a adressé la lettre suivante à M. le recteur de l'Université de Genève :

Monsieur le recteur,

Nous venons de recevoir, de votre part, une réponse négative à notre demande d'immatriculation à la faculté de médecine de l'Université de Genève. En essayant d'en découvrir les raisons, nous avons appris que l'ensemble des étudiants neuchâtelois ayant fait la même demande se trouvent également refusés. Nous nous permettons donc de vous exprimer notre surprise devant une telle décision, et de vous faire part de quelques considérations sur cet état de fait qui place certains d'entre nous dans de sérieuses difficultés.

Il semblait exister, entre les Universités de Genève et de Neuchâtel, une série d'accords portant essentiellement, nous a-t-on dit, sur l'exonération de la taxe des cours ; dans ce cas, pourquoi ces accords si tous ceux qui pourraient en bénéficier sont systématiquement refoulés vers d'autres universités suisses ? Nous savons que, pour certains étudiants, la question financière est primordiale et peut remettre en question la continuation de leurs études.

D'autre part, notre admission à l'Université de Lausane est sérieusement compromise par le regard avec lequel l'Université de Genève nous a répondu ; tous les délais sont maintenant échus, et nous risquons de perdre un semestre inutilement, ce qui est fâcheux, vous en conviendrez, lorsqu'on a devant soi onze semestres encore. Et l'inscription auprès d'une université suisse alémanique provoque des difficultés linguistiques supplémentaires, et ne résout pas du tout le problème qui se pose actuellement.

On nous a dit de votre décision qu'elle pouvait être une démarche destinée à montrer l'insuffisance des subsides qui vous sont accordés pour pouvoir réaliser effectivement les accords avec Neuchâtel ; si tel est le cas, comment se fait-il que les premires concernés, les étudiants, ne soient pas également les premiers avertis ? Une information bien faite a souvent résolu ou simplifié bien des problèmes.

Nous espérons que vous voudrez bien tenir compte de ces quelques arguments, et que vous aurez à cœur d'user de votre haute influence auprès de la faculté de médecine pour qu'elle revienne sur sa décision. A l'avance, nous vous exprimons notre gratitude et vous prions d'agréer, etc.

POUR UN RÉTABLISSEMENT

Une autre lettre, à titre personnel mais exprimant l'opinion générale de la population neuchâteloise, et des parents d'étudiants sur ce point, a été également adressée au rectorat de l'Université de Genève. Elle résume l'incident et poursuit :

Il est inutile que nous insistions sur la gravité de la décision que vous venez de prendre, dont nous espérons bien qu'ele sera rapidement rapportée. S'il se révélait exact que la Suisse romande ne peut plus assumer l'exercice normal des études universitaires en général et de médecine en particulier, des mesures d'urgence, voire de salut public, devraient êre prises. D'autre part, assurer de bonnes conditions de vie et de travail aux étudiants est loin d'être une petite affaire pour les familles qui, suivant les mesures qu'elles ont envisagées, ne sauraient pas toujours en changer sans dommage. Il s'agit donc d'examiner ce problème sous tous ses aspects et dans ses conséquences proches ou lointaines, et cela tant à Genève qu'à Neuchâtel et au département fédéral de l'intérieur. Les étudiants et leurs parents vous feront tenir une lettre officielle de protestation, vous demandant d'entreprendre sans retard la procédure visant au rétablissement de la situation ancienne et normale.

Tout récemment, nommant professeur-associé de la facuté de médecine de l'Université de Genve, le Dr Bernard Courvoisier, chef du service de médecine interne de l'hôpital communal de la Chaux-de-Fonds, le département de l'instruction publique de la République et canton de Genève voyait avec faveur des relations suivies et fonctionnelles s'établir entre les hôpitaux neuchâtelois et les cliniques universitaires genevoises, en particulier pour la bonne organisation des stages d'études de nos jeunes médecins. Nous avons salué cet acte de prévoyance, mais sa signification et surtout son utilité seront fort amoindries par les mesures actuelles, si celles-ci étaient maintenues.

Le gouvernement neuchâtelois, le département de l'instruction publique, l'Université de Neuchâtel et le Grand conseil ont déjà examiné cette cause et vont être appelés à en délibérer à nouveau. En date du 6 juin 1969, à deux questions, l'une orale du Dr J.-P. Dubois, l'autre écrite de M. André Tissot, tous deux députés et anciens étudiants de votre université, le conseiller d'Etat chef du département et conseiller national Gaston Clottu répondait ce qui suit :

« Il va de soi que le gouvernement neuchâtelois et le département de l'instruction publique ont rapidement réagi au communiqué de presse émanant du doyen de la faculté de médecine de l'Université de Genève le 28 avril dernier, puisque, le 7 mai déjà, nous écrivions à notre collègue chef du département genevois de l'instruction publique, lui demandant de prendre contact avec l'Université et la faculté de médecine afin d'obtenir un rétablissement de la situation en faveur des étudiants neuchâtelois. Le 10 mai, M. André Chavanne nous répondait, de façon fort aimable, qu'il agissait dans ce sens. Le recteur de l'Université de Neuchâtel est intervenu de son côté auprès du doyen de la faculté de médecine de Genève. Nous savons que cette faculté et le bureau du sénat de l'Université de Genève ont repris à la base l'examen du problème. Nous escomptons que les mesures portant préjudice aux étudiants neuchâtelois qui poursuivent leurs études de médecine à Genève seront retirées.

« Nous avons, dans notre intervention, vigoureusement insisté auprès de notre collègue genevois sur la collaboration interuniversitaire en relevant notamment que le canton de Neucâtel ne fait pas de calculs étroitement intéressés lorsqu'il s'agit de répartir les subsides pour le troisième cycle de physique. Nous n'opposons pas le nombre des étudiants neuchâtelois à celui des étudiants vaudois ou genevois. Loyalement, nous jouons la carte romande. C'est précisément parce que nous avons joué très « romand » pour le troisième cycle de physique que nous pensons que les Genevois auront maintenant certains égards envers les Neuchâtelois. Nous estimons que les étudiants en médecine neuchâtelois, après avoir obtenu leur premier ropédeutique à Neuchâtel, devraient se trouver placés, à l'Université de Genève, pour le moins sur le même plan que les étudiants confédérés qui ont fait leur premire propédeutique à Genève, voire bénéficier d'une priorité vis-à-vis de ces étudiants-là. Sinon, il ne vaudrait franchement plus la peine de parler de collaboration interuniversitaire romande. Nous suivons donc le problème de fort près. »

Nous insistons sur la conclusion de cette très ferme déclaration et prions toutes les instances intéressées, départements de l'instruction publique et universités de Genève et Neuchâtel, département fédéral de l'intérieur, à qui nous envoyons copie de la présente, d'en examiner la cause avec autant de sérieux que de célérité, car cet incident a jeté un trouble non négligeable dans l'esprit de nos étudiants en pleine période de préparation d'examen.

Les copies de ces deux lettres ont été communiquées en outre aux conseillers nationaux neuchâtelois et, par ce mémoire, à la presse, tous les problèmes universitaires étant publics au premier chef. Il semble bien que la revendication des étudiants suisses d'être admis en tant que partenaires dans l'étude que l'on en fait est de plus en plus justifiée, car il est assez ahurissant, après plus de vingt ans de prédication et d'avertissements sur la nécessité de surveiller soigneusement la préparation des élites et des cadres dont notre pays a besoin pour assurer son développement intellectuel et techniques à l'intérieur et à l'extérieur, de constater que telle de nos universités, ou l'ensemble de nos universités romandes, ne peut plus offrir de places aux étudiants dûment romands. D'en arriver là donne pleinement raison aux critiques formulées par la jeunesse en général et les étudiants (ou leurs associations) en particulier.

Jeune cycliste happé par une auto à Champion

Un jeune cycliste, domicilié au Landeron, Jean-Bernard Stritt, âgé de 14 ans, qui s'amusait avec son vélo sur une place de parc bordant la route de Neuchâtel à Champion s'élança brusquement sur la chaussée sans prendre garde à la circulation. Une colonne de camions militaires qui roulaient en direction de Bienne masquèrent sa vue à un conducteur, M. Walter Gut, domicilié à Berne qui venait en sens inverse en automobile. Le conducteur tenta vainement de freiner mais la collision fut inévitable. Le jeune cycliste très grièvement blessé à la poitrine, au dos et à la tête a été transporté à l'hôpital de la Providence à Neuchâtel. Son état inspire de sérieuses inquiétudes.

PLATEAU DE DIESSE

NODS

Les méfaits de l'orage

(c) Les éléments qui se sont déchaînés l'autre jour n'ont pas épargné le plateau de Diesse où de violents orages ont provoqué plusieurs perturbations et ont causé des dégâts. La foudre est tombée sur deux fermes des Combes-de-Nods. Si par bonheur, aucun incendie ne s'est déclaré, le fluide a par contre endommagé des installations électriques, des toitures et a détruit une pompe électrique. Dans une autre ferme, le bétail a été renversé par le tonnerre mais aucune bête n'a péri. Dans les métairies de Chasseral où il y a eu plus de peur que de mal, l'orage a causé quelques dégâts de moindre importance. On a signalé d'autre part, plusieurs arbres cassés et quelques caves inondées à Nods et à Diesse.

Réception des participants au Tir fédéral

(c) La Société de tir de Nods s'est rendue en section le 2 juillet dernier au Tir fédéral de Thoune avec comme objectif d'obtenir un classement honorable. On peut dire que le but fixé a été atteint puisque les vingt participants au Tir fédéral ont décroché une couronne laurier-argent avec la moyenne de 35,176 pts, le résultat de distinction individuelle étant de 35 pts. Pour marquer ce succès, une petite réception a été organisée samedi soir au village. La couronne de section, ramenée le jour même de Thoune, accompagnée des participants au Tir fédéral, a traversé les rues de la localité en cortège conduit par la fanfare « Espérance ». Au milieu du village, des demoiselles offrirent un vin d'honneur aux tireurs et aux musiciens alors que M. Marcel Botteron, conseiller communal et président de la société de tir adressait ses félicitations aux participants tout en remerciant la fanfare et la population de l'accueil réservé aux tireurs. Le palmarès se présente comme suit :

Rémi Troehler et Marcel Botteron, 3 distinctions ; Francis Erard, 2 distinctions ; Jean Botteron (vétéran), Jean-Paul Sauser, René Sauser, Norbert Winz, Fernand Rollier-Stauffer, Reynold Rollier, Gaston Botteron et Frédy Sunier, chacun une distinction. Le tireur Frédy Sunier a d'autre part réussi la petite maîtrise avec 496 points.

Après la réception, les tireurs se sont rendus au restaurant pour fraterniser encore quelques instants.

L'égout collecteur de la rue Gibraltar

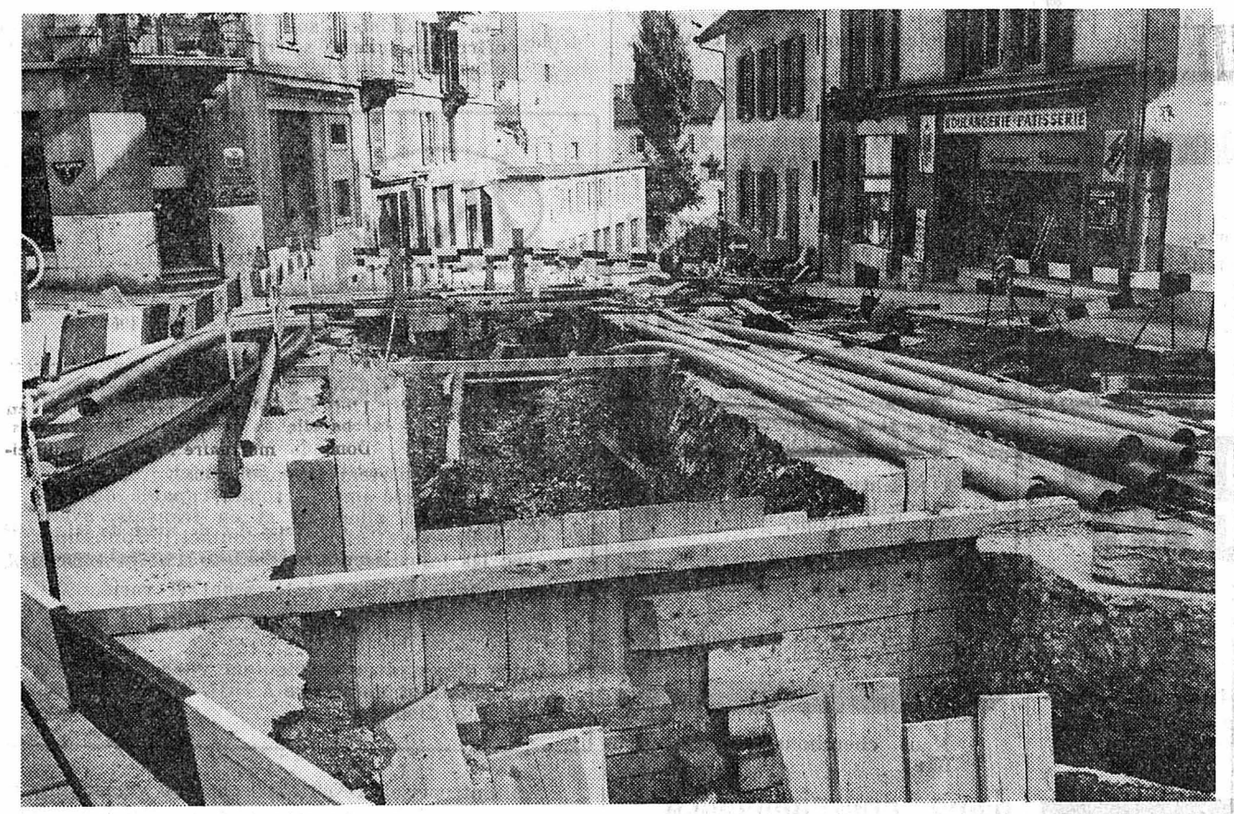

Commencés il y a quelques mois, les travaux de pose de l'égout collecteur de la rue Gibraltar se poursuivent relativement lentement par suite de la mise en place d'autres conduites — gaz, électricité, téléphone — qui ont été changées à cette occasion, pour éviter un éventrement ultérieur !

(Avipress J.-P. Baillod)

Peseux : les tireurs fêtés

Des centaines d'insignes-couronnes et la quatrième place au classement romand

De notre correspondant :

Lundi soir vers 20 heures, régnait une animation inaccoutumée à proximité de la maison de commune de Peseux. Les tireurs subiéreux, leurs familles et de nombreux amis attendaient la délégation de la société de tir « Aux Armes de guerre » revenant de Thoune où avait eu lieu la distribution officielle des prix du Tir fédéral. Sous la conduite de la fanfare « L'Echo du vignoble » les participants se rendirent en cortège au préau du Centre scolaire des Coteaux où se déroula la manifestation organisée par l'Association des sociétés locales dont nombre d'entre elles étaient représentées par leurs bannières. Cette réception était présidée par M. Maurice Stauffer, président des soci-ûtés locales qui releva la bonne tenue des tireurs lors de cette grande manifestation.

Puis M. Yves-Blaise Vuillemin, président du Conseil communal, après avoir remercié chacun de sa présence, s'adressa aux tireurs pour les féliciter de leurs brillants résultats. Après avoir semé, dit-il, il y a quelques semaines dans l'Oberland bernois, vous avez fait aujourd'hui une ample moisson de lauriers, puisque c'est avec plus d'une centaine d'insignes-couronnes que votre section revient de Thoune. Si Peseux n'a pas de personnalité ou de vedette en mesure de le faire connaître loin à la ronde, nous avons les tireurs qui se couvrent de gloire dans tout le pays. La présence d'un mousquet sur les armoiries de la commune serait-elle une coïncidence ou un signe qu'à Peseux on aime tirer ? Et l'orateur de rendre hommage à ceux qui, par leur enthousiasme, leur esprit d'équipe, leur maîtrise, leur persévérance et leur volonté portent si haut et si loin le nom de Peseux.

Si, jusqu'ici, les tireurs ont dû se contenter d'installations désuètes et insuffisantes, cette année 1969 cette situation se modifier puisque les autorités ont consenti à agrandir et à moderniser le stand qui doit permettre aux tireurs d'envisager l'avenir avec un enthousiasme renouvelé.

Puis, M. Louis Roquier, président de la Société de tir, remercia chacun de son amitié et donna quelques commentaires sur le Tir fédéral où Peseux était la seule section du canton à concourir en première catégorie, y obtenant le 47me rang sur 200 sections et se classant quatrième section de Romandie dans cette catégorie. Des 36 participants de la section, le plus jeune a 18 ans, et le moins jeune... 83 ans ! La moyenne de section est de 36,664 points sur un maximum de 40 points. Huit tireurs ont obtenu la grande maîtrise et cinq la petite, sur seize tireurs inscrits à ce concours particulièrement pénible. La manifestation prit fin par un vin d'honneur offert par le Conseil communal, puis les tireurs se retrouvèrent dans leur local pour fêter leurs succès et commenter les résultats.

Voici la liste des insignes-couronnes gagnés par nos tireurs aux diverses cibles :

● **CIBLE « SECTION ».** — G. Kundert (junior) 39 ; J. Barazutti, P.-A. Dufaux (j.), F. Etter, L. Linder (vét.), L. Roquier et H.-R. Dennler, 38 ; B. Bollinger, A. Grobéty (vét.), B. Linder, A. Morel, E. Romanens, F. Schmitter, 37 ; J.-P. Bieler, M. Py (j.), Ph. Roquier et W. Graden, 36 ; Cl. Burri (j.), F. Gfeller, Ad. Hiltbrunner (vét.), F. Hiltbrunner (vét.), C. Houriet, G. Messmer, Cl. Rosselet et H. Sandoz, 35.

● **CIBLE « ÉQUIPE ».** — E. Romanens, 38 ; A. Béguin, F. Schmitter, 37 ; W. Graden, Ch. Mader, Cl. Rosselet et H. Sandoz, 36 ; F. Etter, H.-R. Dennler, 35 ; B. Bollinger, F. Gfeller et B. Linder, 34.

● **CIBLE « DUFOUR ».** — A. Grobéty, A. Morel, F. Schmitter et H. Sandoz, 68 ; L. Linder et G. Messmer, 67 ; W. Graden et Ph. Roquier, 66.

● **CIBLE « CAMPAGNE ».** — P.-A. Dufaux et F. Gfeller, 38 ; A. Grobéty et F. Schmitter, 37 ; V. Ueltschi, W. Graden et Cl. Burri, 36 ; A. Béguin, 34.

● **CIBLE « ART ».** — H.-R. Dennler, 457 ; H. Sandoz, 456 ; A. Grobéty, 454 ; B. Linder, 449 ; Cl. Burri, 448 ; P.-A. Dufaux, 439 ; J. Barazutti, 433 ; E. Romanens, 430 ; F. Gfeller et L. Roquier, 429 ; F. Etter, 425, A. Morel 422, L. Linder 419 ; Ch. Mader 417 et G. Messmer 416.

● **CIBLE « THOUNE ».** — B. Linder, 60 ; J. Barazutti et P.-A. Dufaux, 56 ; F. Etter, W. Graden, E. Isler, A. Morel, L. Roquier et Cl. Rosselet, 55 ; E. Hug, Ch. Mader, E. Romanens, 54 ; L. Linder, M. Py et H.-R. Dennler, 53 ; A. Béguin et F. Hiltbrunner, 52.

● **CIBLE « MILITAIRE ».** — F. Etter, 48 ; H.-R. Dentler, 47 ; Cl. Burri et H. Sandoz, 46 ; E. Isler et W. Graden, 45 ; A. Grobéty, F. Gfeller et Ph. Roquier, 44.

● **MAITRISE « A » :**

● **Grande maîtrise.** — H.-R. Dennler, 549 ; F. Gfeller, 547 ; P.-A. Dufaux (jun.) 542 ; G. Kundert (jun.) 537 ; Cl. Burri (jun.) 517 ; B. Linder, 511 et L. Linder (vét.) 502.

● **Petite maîtrise.** — W. Graden et V. Ueltschi, 489 ; H. Sandoz 488 ; J. Barazutti et A. Morel, 487.

● **MAITRISE « B » :**

● **Grande maîtrise :** A. Béguin, 263.

Signalons d'autre part qu'à la cible « Dons d'honneur », d'excellents résultats ont été obtenus par MM. A. Béguin, 194, A. Morel, 193, et B. Linder 190 points. Il n'y a pas de distinction à cette cible mais ces trois tireurs se classent fort honorablement, puisque, à la cible à 100 points, sur deux coups, ils arrivent à 95 et plus de moyenne !

Et pour compléter ce brillant palmarès, relevons que 4 tireurs subiéreux faisaient partie de l'équipe cantonale sélectionnée pour le match intercantonal où le programme était celui des maîtrises. En classement « A », ils ont obtenu : F. Gfeller, 549, H.-R. Dennler, 537 et P.-A. Dufaux, 522

En classement « B », A. Béguin a obtenu 248 poins. Nos tireurs ont ainsi largement contribué à l'excellent rang obtenu par le canton de Neuchâtel.

Un tireur subiéreux champion romand au petit calibre !

Au cours du tir romand au petit calibre disputé samedi et dimanche dans les stands de Neuchâtel et de Peseux, le canton de Neuchâtel a pris la première place et H.-R. Dennler, de Peseux, fut sacré champion romand toutes positions au petit calibre. La majeure partie de l'équipe neuchâteloise était formée de tireurs de Peseux.

Le Bat. PA 5 a reçu son drapeau à Colombier

Hier matin, quelque trois cents hommes du bat. PA 5 sont entrés en service à Colombier pour accomplir leur cours de répétition sous les ordres du major Coutaz. Les deux compagnies du bataillon seront stationnées à Siselen et au Landeron, jusque dans les premiers jours de septembre.

L'intervention des troupes de protection aérienne — dont l'organisation fait l'admiration de l'étranger — dépend, en cas de catastrophe ou de conflit, des organismes de la protection civile. Il était donc naturel que MM. Laubscher et Olivier respectivement directeur cantonal de la protection civile et chef local de Neuchâtel, assistent à la prise de drapeau du bataillon, attaché à la ville de Neuchâtel, aux côtés du lieutenant-colonel Haller et de l'état-major du rgt PA ad hoc 14.

Ils ont écouté d'une oreille attentive la harangue du major Coutaz : outre les images traditionnelles qu'utilisent peu ou prou tous les commandants de compagnie en prenant contact avec leurs hommes, il a évoqué cette évolution des idées qui se fait sentir jusque dans l'armée, mais dont il importe qu'elle s'exerce dans le « bon » sens: celui d'une intelligence et d'une efficacité toujours accrue.

Deux autres bataillons attachés au régiment PA que commande le lieutenant-colonel Haller (par ailleurs président de la Fédération cantonale neuchâteloise des sapeurs-pompiers) sont entrés eu service le même jour. Il s'agit du bat. PA 1, commandé par le major Ribi, qui passera trois semaines dans la région de Regensdorf, tandis que le bat. PA 10, attaché à la ville de Fribourg et commandé par le major Verdon fera l'exercice dans les environs de Laupen (B).

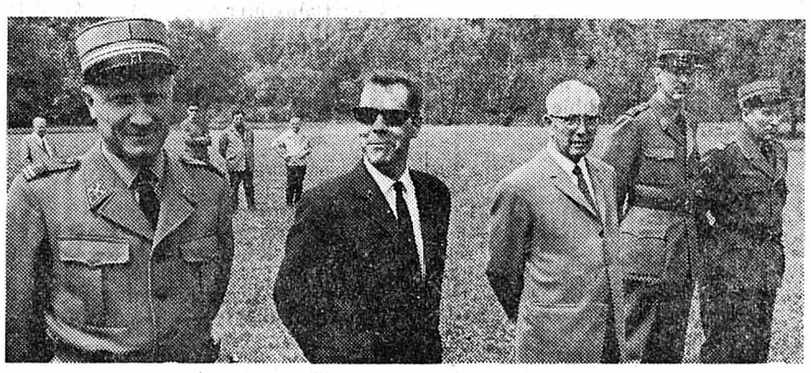

En uniforme, de gauche à droite : le lt-col Haller, commandant le rgt PA ad hoc 14, et ses aides de camp, le lt Gioria et l'adj. Gaillard. En civil, de gauche à droite, MM. Laubscher, chef cantonal de la protection civile, et Olivier, chef local de Neuchâtel.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Le défilé du rgt PA 5, bannière en tête, à l'ombre des allées de Colombier.

LE LANDERON

Après le tir de Thoune

(c) Les résultats obtenus au Tir fédéral de Thoune sont les suivants :

section en IVe catégorie, 37me rang sur environ 400 sections, moyenne : 92,7217.

Ont obtenu la couronne à la cible de section : Van Waeck, 97 pts ; Charles Gilliéron, 94 pts ; Gustave Gendre et Roland Bersot, 93 points.

Charles Gilliéron a obtenu la maîtrise A avec 500 pts et le prix de Thoune avec 486 pts ainsi que trois distinctions.

Gérard Bovigny a obtenu la maîtrise B avec 522 points, Campagne 88.

C'est le samedi 23 août, de 16 heures à 17 h 30, que reprendront les tirs réguliers.

CORTAILLOD

Fillette blessée

Alors qu'elle s'amusait sur la plage du Petit-Cortaillod où elle se trouvait en compagnie de ses parents, hier à 20 h, la petite Catherine Stalder âgée de 13 ans, domiciliée à Cortaillod a fait une chute d'une balançoire pour enfants. Relevée avec une fracture du fémur, elle a été transportée à l'hôpital des Cadolles.

A propos d'aménagement du territoire

Hier, nous avons parlé de la communauté de travail qui s'est attelée au difficile problème de l'aménagement du territoire. Il convient de préciser que cette commission a déjà quelques années d'existence et que son effectif a été légèrement augmenté tout récemment. Il n'y a donc là rien de nouveau, à l'exception d'un petit élargissement de l'effectif.

IMMEUBLES

A VENDRE

à Saint-Blaise, près de Neuchâtel

appartements de 4 et 5 chambres,

tout confort, vue imprenable.
Prix de vente de 130,000 fr. à 175,000 fr.
Surfaces des logements de 90 à 108 m2.
Garages à disposition.
Pour renseignements et pour traiter :
Fiduciaire Leuba & Schwarz,
fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel,
tél. (038) 5 76 71.

A vendre, à 10 minutes de voiture d'Yverdon,

ANCIENNE FERME

logement rénové : 4 chambres + salle de bains, central au mazout ; dépendances ; jardin, garage, terrasse + 1250 m2 de terrain.
Prix 63,000 francs.

Ecrire sous chiffres P 42-471,805, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Berthold Prêtre

Tél. 4 53 35
Les Poudrières 61, Neuchâtel, offre à vendre :

PROVENCE
maison de 4 pièces, construction récente, garage, confort, VUE, habitable toute l'année. Superbe verger d'environ 1700 m2.
Libre tout de suite.

PETIT - CHAUMONT
maison du XIXe, 6 pièces, meublée, confort, habitable toute l'année.
Parc et terrain 11,477 m2.
Libre tout de suite.

NEUCHÂTEL
maison de deux petits appartements, confort, avec garages, jardinet, vue.
Libre tout de suite.

NEUCHÂTEL
maison de 6 chambres à coucher, avec salon - salle à manger et véranda de 45 m2. Confort, situation tranquille.
Libre cet automne.

A VENDRE

Au-dessus d'Antagne (Ollon), belle situation, accès par la route, 13,100 m2, environ, dont 2400 m2 en bois.

Renseignements et offres chez M. G. Chaperon, Les Vernalis, 1882 Gryon. Tél. (025) 5 94 96.

Je cherche à louer ou à acheter

terrain et maison

région Cornaux.
Tél. (038) 7 76 12.

Je cherche

TERRAIN A BATIR

pour petite maison. Région : Saint-Blaise à Hauterive.
Adresser offres écrites à NX 1971, au bureau du journal.

A LOUER

CORTAILLOD

Appartement 4 pièces, tout confort, libre tout de suite.
Tél. 5 69 21.

HAUT DE LA VILLE

A louer à partir du 24 septembre, dans immeuble neuf, beaux appartements de

2, 3 et 4 chambres

tout confort. Belle vue. Cuisine installée.

S'adresser : ÉTUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

A louer, à Colombier,

appartement

de 4 pièces tout confort, à ménage désireux d'assumer la conciergerie d'un immeuble locatif de 16 appartements.
Entrée : 24 octobre 1969.

Faire offres écrites, avec références, sous chiffres DO 1992 au bureau du journal.

A louer à Neuchâtel
quartier de Maillefer
dès le 24 octobre 1969

APPARTEMENTS tout confort

3 pièces dès Fr. 367.— par mois
4 pièces dès Fr. 405.— par mois
+ prestations de chauffage, d'eau chaude et de gaz de cuisson.

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ
Fbg de l'Hôpital 13 - Neuchâtel
Tél. 5 76 72

A louer pour le 1er octobre 1969, dans l'immeuble tour à l'ouest de la ville,

ATTIQUE

comprenant 1 ½ pièce et dépendances ; tout confort.
Vue imprenable.
Loyer mensuel Fr 320.-- plus charges.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg Hôpital 13 - Neuchâtel
Tél. 5 76 72.

Dem. à louer

On cherche à louer à l'ouest de Serrières ou début du Val-de-Ruz

LOGEMENT

de 3 chambres, demi-confort, pour deux personnes d'âge, logement dans ferme serait pris en considération ou petite maison avec dépendances, sans confort. Adresser offres, avec prix, sous chiffres P 42-471,828, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Etudiant sérieux cherche grand

STUDIO

moderne à Neuchâtel ou éventuellement chambre indépendante. Blaise Stolz, Argillat 10, 2400 Le Locle.

A louer des

caravanes

4 et 6 places pour vos vacances, avec ou sans plaque de police.
Tous renseignements auprès de la Carrosserie Paul Schœlly, 2068 Hauterive (NE).
Tél. (038) 5 93 33.

A louer à la Neuveville

petit appartement

2 ½ pièces, balcon, confort (cuisine équipée), situation tranquille.
Adresser offres écrites à CI 1936 au bureau du journal.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie
cherche, pour deux employés, appartement meublé de deux chambres, ou deux chambres meublées, si possible au centre.

Téléphoner au 5 74 44, interne 286

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel de l'Aigle, Couvet.

Nous cherchons pour le 1er septembre ou date à convenir :

1 commis de cuisine
avec expérience de la cuisine à la carte ;

1 1re sommelière-fille de salle
connaissant bien son métier ;

1 2me sommelière-fille de salle
débutante acceptée.

Nous garantissons des salaires importants à personnes capables.
Faire offres complètes ou téléphoner à la direction :
(038) 9 61 32.

Nous cherchons, pour le 22 août ou date à convenir,

jeune dame ou demoiselle

pour le service au bar et à la salle à manger. Horaire régulier de 18 h à minuit. Bons gains, plus pourcentage sur la caisse du bar.
S'adresser à l'hôtel de la Croix-Blanche, 2088 Cressier.
Tél. (038) 7 71 66.

Entreprise de construction

PIZZERA S.A.

Neuchâtel
Colombier

cherche :

1 grutier
expérimenté ;

1 chauffeur
poids lourds, permis D.
Tél. (038) 6 30 93.

Nous cherchons

SERVEUSE

pour restaurant au centre de la ville.
Café-Restaurant Coq d'Or, Yverdon. Tél. (024) 2 30 42.

Nous cherchons, pour notre bureau de vente,

un jeune employé commercial

de langue maternelle française, avec notions d'allemand.
Entrée immédiate ou à convenir.

Nous offrons :
— travail varié et indépendant
— avantages sociaux
— semaine de 5 jours
— cantine

Ecrire ou téléphoner à ACIERS PHENIX S.A., Schlieren-Zurich
Tél. (051) 98 85 85

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel, cherche

OUVRIERS

Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel.

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

ZENITH

Nous désirons engager

HORLOGERS - DÉCOTTEURS

pour petites pièces

— places stables
— conditions de travail intéressantes
— avantages sociaux

Les personnes suisses, frontalières ou de nationalité étrangère bénéficiant du permis d'établissement ou de l'avantage du « hors plafonnement » sont priées,

— par une visite au siège de l'entreprise
— par téléphone ou par écrit

de se faire connaître au responsable du service du personnel des
Fabriques des Montres ZENITH S.A.,
le Locle, tél. (039) 5 44 22.

Schweingruber & Cie, transports, les Geneveys-sur-Coffrane, cherchent

chauffeur

de poids lourds. Entrée immédiate ou à convenir. Se présenter ou téléphoner au (038) 7 61 15.

Portescap
Le Porte-Echappement Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche, pour sa Direction de production, section horlogère, une

maîtresse régleuse

pour assumer la formation d'ouvrières sur le réglage de grandes pièces.
Les candidates expérimentées, ayant une formation complète sur le spiralage plat et Breguet, ayant du goût pour les contacts humains et l'enseignement, sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, de prétentions de salaire et d'une photographie, au service du personnel, adresse ci-dessus.

Importante entreprise de la branche du meuble cherche, pour son magasin de Bienne,

vendeur en meubles

qualifié, bilingue allemand - français, apte à travailler avec une clientèle privée.
Revenu élevé, avantages sociaux modernes.

Faire offres à la Direction des Meubles Perrenoud S. A., 2053 Cernier, tél. (038) 7 13 41.

CENTRALE
Fabrique La Centrale S.A. Bienne

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

une employée de bureau

en qualité de collaboratrice au bureau de fabrication, capable d'exécuter un travail varié et d'assumer une certaine responponsabilité.
Ce poste conviendrait à une jeune employée ayant fait un apprentissage ou possédant formation analogue.

Prière de s'adresser au service du personnel de la Fabrique La Centrale S.A., 31, route de Boujean, 2500 Bienne.
Tél. (032) 2 71 71.

Prêt-à-porter
chédel couture
ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 5 43 46

engagerait

JEUNE FILLE

pour petits travaux d'atelier.
Tél. 5 43 46 ou se présenter.

On cherche

SOMMELIÈRE et JEUNE FILLE

dès le 1er octobre, comme aide de ménage, bon salaire.
Hôtel des Treize-Cantons
Peseux. Tél. 8 13 09.

Nous cherchons, pour le 1er septembre ou date à convenir,

1 JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE

Nous offrons : travail varié et indépendant, avantages sociaux semaine de 5 jours.

Entreprise Eugène Buhler, 2074 Marin. Tél. (038) 3 30 14.

Café-bar

L'ESCALE

à Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

FILLE ou GARÇON DE BUFFET

Se présenter ou téléphoner au (038) 5 03 26.

Nous cherchons à Neuchâtel une

dame consciencieuse

pour nettoyage d'appareils.
(Pas de travail à domicile.)
Travail facile, occupation régulière pour 5-7 jours ou 10-14 demi-jours par mois.
Adresser offres à case postale 35, Mont-Choisi, 1000 Lausanne 19.

Nous cherchons pour entrée immédiate,

fille de buffet
ou
garçon de buffet
ainsi que
sommelier
ou
sommelière

S'adresser à L. Gétaz, buffet de la Gare, Neuchâtel.
Tél. 5 48 53.

Buffet de la Gare Neuchâtel
Téléphone 038 5 48 53

Œuvre médico-sociale de la ville cherche une

employée de bureau

2 ou 3 demi-journées par semaine, dès le 1er septembre.

Adresser offres écrites à MV 1951 au bureau du journal.

Le restaurant du Jura, Neuchâtel cherche pour entrée immédiate,

SOMMELIÈRE EXTRA

pour le dimanche, ainsi qu'une

FILLE OU DAME DE BUFFET

pour le 1er septembre.

Se présenter ou téléphoner au (038) 5 14 10.

JAC

Nous engageons tout de suite :

MÉCANICIENS
FAISEURS D'ÉTAMPES
POINTEURS SUR SIP MP 5 F
MÉCANICIENS
RECTIFIEURS
PLANEURS
PERCEURS

Personnel étranger qualifié accepté.
Places stables, travail varié et bien rétribué, semaine de 5 jours.
Faire offres ou se présenter chez :
FABRIQUE JOHN-A. CHAPPUIS S.A.
37, rue des Chansons, 2034 PESEUX.
Tél. (038) 8 27 66.

Grande entreprise de services à Zurich cherche une

secrétaire de direction

de langue maternelle française, à qui elle offre une activité intéressante et variée dans le domaine des transactions commerciales avec l'étranger. Le poste en question — secrétaire d'un membre de la direction — requiert de l'expérience, de l'esprit d'initiative, le goût du travail indépendant et soigné.

Bonne rémunération et avantages sociaux.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres de service sous chiffres 44-48,601, Publicitas, 8021 Zurich.

IRIL

Fabrique de bas et tricots cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

une secrétaire

pour son département commercial.
Il est demandé une personne capable de correspondre en allemand et en français, ayant de l'initiative et aimant le contact téléphonique avec les fournisseurs.

Poste bien rétribué, intéressant et varié.

Semaine de 5 jours, réfectoire à disposition.

Faire offres, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire à IRIL S. A., case postale, 1020 Renens.

Entreprise de Neuchâtel cherche, en vue d'extension, pour entrée immédiate ou date à convenir :

1 dépanneur Radio-TV expérimenté

1 monteur d'antennes expérimenté

Faire offres avec curriculum vitae, sous chiffres OZ 1985 au bureau du journal.

FAVAG

cherche

régleuses de relais

pour la téléphonie automatique, formation par nos soins.

ouvrières

pour divers travaux d'ateliers.

Nous engageons aussi du personnel féminin à la demi-journée ou pour un horaire spécial du soir de 18 à 22 heures.

Faire offres écrites ou se présenter à :

FAVAG SA
Monruz 34 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 66 01

COOP DISCOUNT Portes-Rouges 20

Jus d'orange EXOTIC
le litre
1.80

Whisky Lucky Scot
40°
la bouteille
12.50

TAPSY
Aliment complet
p. chiens - 6 rondelles -
510 g
3.10
au lieu 4.50

COOP

P

service tapis
mode
neuchâtel tél. 5 31 83 / 5 31 93

Souvenez-vous de
l'aide suisse aux rhumatisants

La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme vous rappelle sa collecte annuelle :

Compte de chèques : 20-588

Adhérez à la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme

Secrétariat : Collégiale 10, Neuchâtel
Tél. (038) 5 17 22

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LÀ
Choisissez votre CYCLOMOTEUR chez le spécialiste
CILO - VICTORIA
ALLEGRO - PEUGEOT
RENÉ SCHENK
Chavannes 7 et 15 - Tél. 5 44 52

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
R. MARGOT
NEUCHÂTEL
2 lignes : 5 14 56 - 5 66 21
Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

Appareillage-Ferblanterie
F. GROSS & FILS
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 5 24 41

BLANCHISSERIE DU FAUBOURG
Nettoyage à sec, fbg de l'Hôpital 26
Stoppage invisible
Réparation de chemises
Tél. 4 06 06

NETTOYAGES
Villas, appartements, bureaux, fabriques - Location de machines à poncer les parquets
Travail soigné - Devis sur demande
Débarras en tous genres
Vy d'Etra 41 G. ZÜRCHER
Tél. 3 32 64 (heures des repas)

HUG & Co, Musique, Neuchâtel
organise dès septembre 1969 des cours de guitare d'accompagnement, accordéon (tous systèmes), mélodica, donnés par professeur compétent avec méthodes rapides et efficaces. (Cours spéciaux pour adultes).
Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser chez
hug

PRÊTS
sans caution
EXEL
BANQUE EXEL
2001 NEUCHATEL
Av. Rousseau 5 (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

"Merci pour le compliment"

"Oui, mais comment se fait-il que la Select soit si légère, si douce et pareillement vouée au succès?"

En premier lieu, cela tient au raffinement du mélange bien dosé de tabacs nobles. C'est pourquoi la première Select n'est jamais la dernière. Il y a ensuite – et c'est significatif – le filtre Tri-Materia, étudié scientifiquement (laissez-nous sans autre la science, nous vous laissons le plaisir!) Un plaisir sans mélange, imprégné du charme naturel de la Select. Quoi de plus simple qu'un essai? (20 Select, joliment emballées, fr. 1.20 – à deux pas de chez vous!)

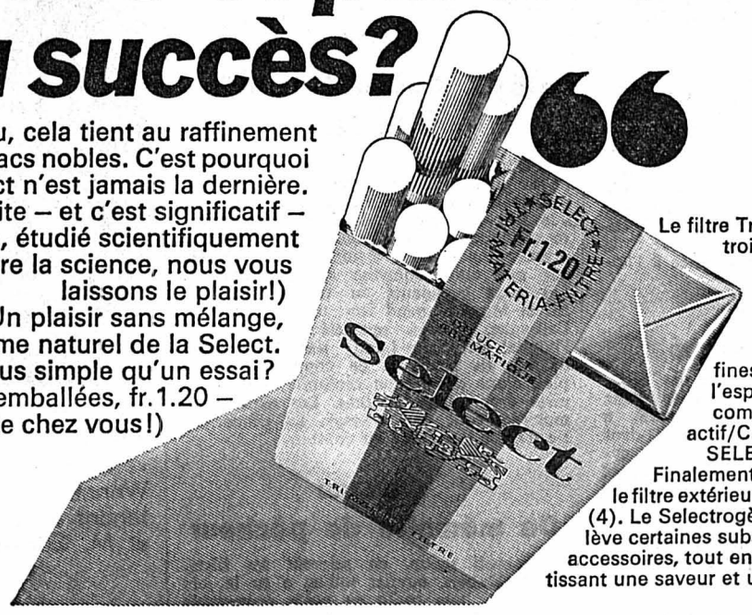

Le filtre Tri-Materia agit de trois manières différentes. La fumée passe d'abord à travers le filtre-intercepteur de fibres Estron très fines (1), puis à travers l'espace d'absorption composé de charbon actif/Charcoal (2) et de SELECTROGÈNE (3). Finalement, elle passe dans le filtre extérieur Estron (4). Le Selectrogène enlève certaines substances accessoires, tout en garantissant une saveur et un arôme intacts.

S 691

Neuchâtel... 6 étages d'exposition - 30 vitrines Meubles Meyer

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

Comment se trouver en eaux troubles à cause de six millimètres de truite

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu hier une audience à l'hôtel de district de Môtiers. Les débats étaient présidés par M. Jean-François Béguin, de Neuchâtel, juge suppléant. M. Adrien Simon-Vermot, substitut, fonctionnait comme greffier.

Des affaires d'infraction à la loi sur les constructions, de divagation d'animaux, de faux témoignage, de contravention au code de la route, de désobéissance à la police, d'outrage aux représentants de l'autorité et d'injures, ont été renvoyées à une date ultérieure.

LES 6 MILLIMÈTRES

Le 27 mai, D.J. de Dombresson était venu pêcher dans l'Areuse près de Môtiers. Depuis huit ans, il se livre à ce sport délassant et n'a jamais eu maille à partir avec la justice.

Un garde-pêche auxiliaire alla faire un contrôle. L'une des truites aurait eu une longueur de 22,4 centimètres. Il lui manquait donc 6 millimètres pour avoir la mesure. D.J. soutint que, malgré les affirmations du garde, cette fameuse truite avait bel et bien la mesure.

« J'aurais honte de dire des mensonges. Je me cacherais sous la table et on devrait faire les cornes au garde-pêche auxiliaire », proclama véhémentement le prévenu.

Du reste, pour ne pas faire des histoires, il remit incontinent la truite dans la rivière. Et pour certifier sa bonne foi, D. J. ajouta : « Du reste, j'ai vendu du poisson aux gendarmes et je n'ai jamais eu aucune meule... »

Il étala d'ailleurs sur la table présidentielle une belle truite et une réglette. Quant au garde-pêche auxiliaire il ne voulut pas démordre de la véracité de ses constatations.

Le juge n'a pas acquis la conviction que D. J. avait remis la truite à l'eau pour faire disparaître une preuve à charge contre lui. Il a déploré que dans de tels cas, le présumé fautif ne soit pas conduit à la gendarmerie qui pourrait faire alors un constat. En raison d'un léger doute et exceptionnellement dans ce cas d'espèce, D.J. a été libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui et les frais ont été mis à sa charge.

ZIZANIE EX-CONJUGALE

L'ancienne tenancière d'un établissement public de Couvet avait porté plainte contre son ex-mari G.J. Ceci, à propos du droit de visite que voulait exercer le père en ce qui concerne la fillette du couple désuni.

G.J. a signé un engagement selon lequel il s'engageait à laisser tranquille la plaignante faute de quoi il pourrait être arrêté sur-le-champ.

Pour ce qui est de la femme, elle souhaite que son conjoint d'autrefois la laisse tranquille mais elle a maintenu sa plainte.

Malgré les efforts faits par le juge pour arriver à une conciliation, les parties n'ont rien voulu entendre et devront revenir s'expliquer avec des témoins.

PNEUS LISSES

Le 3 juillet, tombant sur un contrôle de police, J.H. des Verrières, fut mis en contravention. Il avait les deux pneus avant de sa voiture en fort mauvais état. Quand les gendarmes le pincèrent, J.H. descendait justement à Fleurier faire changer ces pneus, ce qui est intervenu dans un très court laps de temps.

J.H. ne comprend pas comment les bandages ont pu s'user aussi rapidement. Si l'infraction a été consommée il a néanmoins été tenu compte de l'attitude du prévenu et finalement J. H. s'en est tiré avec une amende réduite à quinze francs mais augmentée de 11 fr. de frais judiciaires.

L'HOMME MENAÇANT

Occupé dans une entreprise agricole au Grand-Marais, un ressortissant espagnol, A. S.-G., actuellement à Bevaix, s'est livré à des voies de faits simples sur son patron, probablement dans l'intention de pouvoir le quitter et de s'engager sur un chantier.

Comme A. S.-G. a brillé par son absence, le plaignant a pu retourner chez lui. Il sera convoqué une autre fois pour trouver un épilogue à cette histoire.

DÉLIT DE FUITE

Le 10 juillet vers 20 h 45, F.Z. de Môtiers, qui avait bu deux fois trois décis à l'hôtel de ville des Six-Communes avec un client, pilotait une voiture pour venir à Fleurier.

Passant par la rue des Petits-Clos, il entendit soudain un choc sourd mais n'y prêta pas grande attention. Le lendemain, il constata que sa voiture avait été endommagée et il fit quelque recherche de façon à savoir si un accrochage s'était produit.

Entre-temps, A.P. de Fleurier avait porté plainte contre inconnu. Sa voiture, à l'arrêt sur la partie droite de la route avait subi d'assez importants dégâts.

A la suite d'une enquête de police, l'auteur du choc fut identifié en la personne de F.Z. Celui-ci déclara immédiatement qu'il paierait tous les dégâts de l'auto A.P.

Le juge n'a pas retenu l'excès de vitesse, faute d'éléments objectifs. En revanche, la perte de maîtrise a été flagrante, le fait de n'avoir pas marqué l'endroit du point de choc aussi et de plus le délit de fuite car il est invraisemblable que F.Z. ne se soit pas rendu compte de l'accrochage en raison des dégâts causés à la voiture A.P.

En conséquence, le tribunal a infligé à F.Z. une amende de 150 francs et a mis, par 81 fr. 50 les frais judiciaires à sa charge, la question civile restant à régler.

G.D.

DERNIERS EFFORTS POUR LE TÉLÉSIÈGE DE LA ROBELLAZ

Le comité d'initiative pour la construction d'un télésiège Buttes - La Robellaz, a siégé récemment au restaurant de « La Cloche » à Buttes en présence des membres du comité de patronage. Remplaçant M. Daniel Schelling de Fleurier, président de CIBRO, M. Claude-Michel Juvet de Fleurier a ouvert la séance et a fait l'historique des travaux et démarches entrepris entre la période de mai à août par le comité d'initiative. Il a renseigné les membres du comité de patronage sur la modification du projet initial prévoyant un télésiège de Buttes au Crêt-de-la-Neige vu les frais importants que l'amenée du courant électrique aurait occasionné et a justifié, chiffres à l'appui, l'abandon du tronçon La Robellaz-Le Crêt-de-la-Neige. L'orateur a mis au courant les personnes présentes de la promesse de vente passée entre la commune de Buttes et CIBRO, des pourparlers qui ont eu lieu entre les instances forestières et le comité d'initiative au sujet du déboisement qu'il y aura lieu de faire, du projet de maquette de la station de départ du télésiège à Buttes (notre photo), des plans et des tracés qui sont maintenant terminés. M. Claude-M. Juvet a précisé que le téleski La Robellaz-Le Crêt-de-la-Neige aurait une longueur de 850 m et une capacité de 800 personnes à l'heure. D'autre part, en vue de l'implantation de la station de départ du télésiège, CIBRO a fait l'acquisition d'une parcelle de 1600 m2, parcelle située à l'ouest du bâtiment appartenant à Coweba SA. Enfin, et toujours à propos des renseignements donnés par M. Juvet, l'assemblée a pris note que le téleski des Couellets, qui sera acquis par la Société du TBR, restera implanté là où il l'est pour l'instant.

DES SOUSCRIPTIONS POUR UNE SOMME DE 125,000 FR.

Le caissier de CIBRO, M. Charles Reussner de Fleurier a donné connaissance de l'état de la souscription. Celle-ci se monte actuellement à 475,000 fr. Pour atteindre le but que CIBRO s'est fixé, c'est-à-dire réunir un capital social de 600,000 fr., il manque encore des parts pour un montant de 125,000 fr. Cette somme devra être trouvée ces prochaines semaines et le comité d'initiative mettra tout en œuvre pour que ces 125,000 fr. (divisés en parts de 25 fr.) soient réunis lors du comptoir du Val-de-Travers, à Fleurier. Pour que les travaux puissent commencer très prochainement et que le crédit bancaire puisse être acordé, le constructeur des installations, la maison Bühler a été d'accord d'avancer la somme de 125,000 fr. Précisons encore que le capital souscrit actuellement provient de 367 souscripteurs (communes, industries, particuliers).

CIBRO AU COMPTOIR DU VAL-DE-TRAVERS

CIBRO disposera d'un stand de 12 sur 5 m au prochain comptoir du Val-de-Travers qui aura lieu à Fleurier du 29 août au 7 septembre. Les membres du comité d'initiative aidés par ceux du comité de patronage placeront des parts de 25 fr., à la portée de toutes les bourses. Le stand qui sera aménagé comprendra une maquette du projet, un siège grandeur nature, des photos, des affiches, et d'autres documents susceptibles d'intéresser les visiteurs. Toujours au comptoir, le mardi 2 septembre, se déroulera la journée officielle de CIBRO. La TV et la presse couvriront largement cet événement et ce sera là, l'occasion pour CIBRO de tirer le maximum de cette publicité.

NOM DE LA SOCIÉTÉ

L'avenir de CIBRO consiste à relier le Crêt-de-la-Neige à Chasseron. Des contacts seront pris avec la société exploitant des installations dans la région des Rasses. C'est pourquoi la future société (qui sera constituée dans les mois à venir) s'appellera « Télésiège Buttes-La Robellz et de remontées mécaniques Chasseron-Nord ».

Les membres du comité de patronage ont appris que la commande définitive sera passée avec la maison Bühler ces jours prochains. Ce qui permettra le début des travaux afin que les installations puissent fonctionner ce prochain hiver. En prévision des travaux et avant la signature de la commande définitive, le matériel du constructeur a été réservé avec blocage des prix (en raison de la hausse constante que subissent les matières premières).

CIBRO compte que ses efforts soient soutenus par la population du Val-de-Travers et d'ailleurs pour doter notre région d'un complexe touristique ; le comité d'iniative est persuadé que sa dernière campagne de souscription donnera les résultats qu'il en attend.

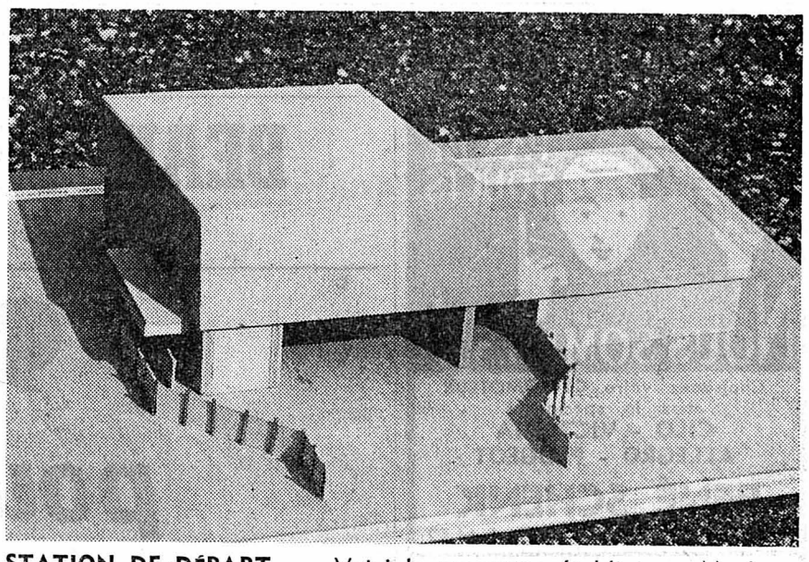

STATION DE DÉPART. — Voici la maquette établie par M. Jean-Marc Busigny, architecte à Fleurier, pour la station de départ du télésiège Buttes - la Robellaz.

(Avipress Schelling)

Un restaurant plus moderne à la Petite-Robellaz sur Buttes ?

De notre correspondant :

Le Conseil général de Buttes tiendra une séance jeudi prochain en soirée au collège primaire. Quelques points importants sont insorits à l'ordre des délibérations.

ABATTOIR INTERCOMMUNAL

On se souvient qu'au cours de l'avant-dernière séance, le législatif avait refusé de sanctionner une proposition tendant à accorder un crédit supplémentaire de 150,000 fr. au syndicat intercommunal pour couvrir le dépassement du coût de la construction de l'abattoir de Môtiers. Le Conseil communal va demander de voter ce crédit.

LE TÉLÉSIÈGE

En vue de la construction du télésiège Buttes-la- Robellaz, l'exécutif proposera que la commune souscrive pour 10.000 fr. de parts sociales en faveur de la société.

LA PETITE ROBELLAZ

En corrélation avec le télésiège, dont le comité se propose de construire un modeste restaurant, le Conseil communal de Buttes estime pour sa part qu'il serait judicieux d'aménager des locaux confortables pour les touristes en hiver comme en été, au chalet communal de la Petite Robellaz.

C'est pourquoi, la semaine prochaine, le législatif devra se prononcer en principe sur ce projet et s'il est admis, la nomination d'une commission d'étude est prévue. Elle pourrait terminer ses travaux en quelques mois.

L'idée du Conseil communal est de faire démolir l'actuelle soue (étable à porcs), insalubre et de bâtir sur son emplacement une annexe au bâtiment principal. Cette annexe devra être aménagée en restaurant de montagne selon les exigences actuelles du tourisme. Ce restaurant pourrait être loué à la Société du télésiège ou éventuellement être exploité par un gérant de la commune.

COUVET — COUVET

Réception des tireurs de « La Carabine »

De notre correspondant :

La délégation de la Société de tir « La Carabine » de Couvet qui rentrait de Thoune où elle était allée chercher les récompenses du Tir fédéral de juillet dernier. a été reçue dimanche soir à Couvet, sur la place des Collèges par les tireurs de ladite société, les délégations des sociétés locales, le comité de l'USL et en musique par la fanfare l'Helvétia, dirigée par M. Fernand Vaucher. Les tireurs de « La Carabine » ont été salués et félicités par le président de l'Union des Sociétés locales qui a donné connaissance des principaux résultats et en particulier, ceux des concours de section à 300 et à 50 mètres. M. Robert Joliat a remercié tous ceux qui ont pris part à la réception organisée en l'honneur de la société qu'il préside et, dans le détail, a annoncé les résultats obtenus par les tireurs de « La Carabine ».

Ces résultats sont les suivants :

La Carabine a pris part au Tir fédéral de Thoune avec 22 tireurs dont 7 juniors. *En section à 300 m,* elle a obtenu en 3me catégorie une couronne franges argent avec une moyenne de 35,470 points. La Carabine s'est classée 556me sur 833 sections.

RÉSULTATS INDIVIDUELS

Cible section (maximum 40 points) : Philippe Petitpierre (junior) et Eddy Wanner 38 ; Marius Perret 37 ; Armin Bohren, Claude Duflon, Robert Joliat 36 ; Laurent Wanner (junior), Oscar Cuany (vétéran) 35. *Grande maîtrise* pour 500 points et plus aux 3 positions : Claude Duflon 529. *Maîtrise* à 2 positions : Philippe Petitpierre 534. *Petite maîtrise :* Eddy Wanner 497. *Cible Art :* insigne-couronne pour 415 points et plus : Claude Duflon 432 ; Eddy Wanner 419. *Cible militaire :* insigne-couronne pour 44 points et plus : Edy Wanner 47 ; Armin Bohren 46. *Cible Thoune :* pour 52 points et plus : Wilfred Currit 56 ; Claude Duflon et Eddy Wanner 54 ; Alain Nussbaum (junior) 53.

A 100 mètres, tir de vitesse : insigne-couronne pour 34 points et plus : Laurent Wanner, Eddy Wanner, Gilbert Perrin, Albert Haldimann 36 ; Charles Maygeoz et Armin Bohren 35. *Cible général Dufour :* insigne-couronne pour 66 points et plus : Armin Bohren 68.

La section « pistolet » a participé au tir fédéral avec 8 tireurs ; concourant en 4me catégorie, elle a obtenu la moyenne de 87,595 points, ce qui n'était pas suffisant pour gagner une couronne. *Cible section :* insigne-couronne pour 91 points et plus : Claude Duflon 93. *Cible Art :* Claude Duflon, insigne-couronne avec 462 points. *Maîtrise B :* Eddy Wanner 532 ; Jean-Pierre Zurcher 527.

Rares furent les tireurs de « La Carabine » à revenir de Thoune sans une distinction, ce qui prouve qu'ils étaient bien préparés pour affronter les difficultés d'un concours à l'échelon national.

La réception a pris fin par les remerciements du président de l'USL à l'adresse des sociétés locales de Couvet, de la fanfare l'Helvétia et du Conseil communal qui offrit le vin d'honneur aux tireurs de « La Carabine ». Un cortège se forma ensuite pour gagner l'hôtel Central, local de la société en fête. Le président Robert Joliat a commenté les journées du Tir fédéral de Thoune qui s'est déroulé du 7 au 27 juillet et la journée de dimanche au cours de laquelle la délégation de « La Carabine » a reçu les récompenses gagnées lors des concours. Les prix souvenir à 300 et à 50 mètres ont été admirés et les meilleures performances individuelles rappelées. Au nom de la société du « Tir de campagne », son président M. Fritz Gygi a félicité les tireurs de « La Carabine ». La soirée s'est achevée par un vin d'honneur offert par la société de tir « La Carabine ».

Un vétéran à l'honneur

Sur la place des Collèges au cours de la réception des tireurs de « La Carabine », le président Joliat et le président de l'USL ont tout particulièrement félicité M. Oscar Cuany, qui a participé à 9 tirs fédéraux et qui, à chaque occasion, a remporté une ou plusieurs insignes-couronnes. Le Tir fédéral de Thoune était en effet le 9me tir auquel participait M. Cuany qui, bien qu'âgé de 78 ans, est encore un tireur d'élite. Ce fait, unique au Val-de-Travers et très certainement dans le canton de Neuchâtel, méritait bien une mention spéciale. Félicitations à ce tireur qui a été fleuri au cours de la réception qui s'est déroulée à l'hôtel Central.

De gauche à droite : M. Robert Joliat, président de « La Carabine », portant le prix du concours de section à 300 m, M. Oscar Cuany, vétéran qui participait à Thoune à son 9me Tir fédéral, M. Eddy Wanner, arborant trois insignes-couronnes gagnées à Thoune et tenant la carabine à laquelle est accrochée la couronne de section et M. Gilbert Perrin, secrétaire de « La Carabine », portant le prix du concours à 50 mètres.

(Avipress Fyj)

Le curage du «Buttes»: on en saura plus jeudi

(sp) Le curage de la rivière « le Buttes ». de Longeaigue au village, est un problème ayant fait l'objet de pourparlers depuis un certain nombre de mois déjà, entre autorités cantonale et communales L'impétueux cours d'eau, du moins à l'époque des crues, a besoin d'être remis à l'ordre en amont de la localité. Depuis la fin des gorges de Noirvaux, ses berges se confondent fréquemment avec les champs, il est donc nécessaire de lui aménager un lit plus confortable. Les projets élaborés par le service des ponts et chaussées, ont été approuvés à Berne et le curage est devisé à un peu plus de 500,000 francs.

Si l'Etat est prêt à partir, la commune de Buttes doit dire aussi son mot. Elle devrait participer à la dépense pour quelque 200,000 francs. C'est un lourd fardeau sur les épaules d'une localité où les revenus sont assez limités. Jeudi soir, le directeur des travaux publics, M. Gilbert Dubois, fera le point de la situation devant le Conseil général.

VAUD — VAUD — VAUD

Vol d'un diamant à Montreux

(c) Samedi, dans la soirée, dans une bijouterie proche de la Rouvenaz, une femme s'est emparée d'un diamant valant 25,000 francs elle a profité d'un moment d'inattention du vendeur. Plainte a été aussitôt déposée.

LE MONT-SUR-LAUSANNE

Un jeune vendeur blessé

(c) Un jeune vendeur de 18 ans, M. Jean-Claude Froidevaux, habitant le chemin de Rochettaz, à Pully, roulait à motocyclette sur la route du Mont, hier à 6 h 50. Il arrivait en Coppoz lorsqu'il heurta une fourgonnette vaudoise qui faisait un tourner sur route. Il a été conduit à l'hôpital cantonal avec une commotion cérébrale, une luxation de la hanche, une fracture du poignet gauche. Les dégâts aux véhicules sont importants.

CRISSIER

Heurté au feu rouge

(c) Hier à 10 h 30, à Crissier, au lieu dit en Rod, M. Otto Rieder, 56 ans, habitant Genève, rue du Contrat-Social 6, roulant en automobile, a heurté l'arrière d'un camion vaudois qui s'était arrêté en présence d'un feu rouge. M. Rieder a été conduit sans connaissance à l'hôpital cantonal. Le chauffeur du camion n'a pas de mal. L'automobile de M. Rieder est démolie.

SAINTE-CROIX

Atteinte par une bille

(c) Hier vers 11 h 45, un camion chargé de bois qui descendait du col des Etroits en direction de Sainte-Croix a perdu une bille à l'entrée de la localité. Après avoir rebondi, la pièce de bois a atteint une dame qui cheminait sur le trottoir lui occasionnant des contusions au dos et à la jambe gauche. Elle a été transportée à l'hôpital de Sainte-Croix.

YVERDON

Cycliste renversé

(c) Hier, vers 7 h 35, à la rue des Moulins à Yverdon, une jeep accouplée d'une remorque transportant du bois croisé, a perdu une partie de son chargement dans un virage. Le bois se renversa sur un cycliste qui circulait dans le même sens et qui fut projeté au sol et coincé contre un véhicule en stationnement. Souffrant de douleurs au bras gauche et à la cuisse droite, il a été conduit à l'hôpital. Le véhicule est hors d'usage. Constat par la police locale.

Automobiliste fautif identifié

(c) La gendarmerie d'Yverdon a réussi à identifier l'automobiliste qui, dans la nuit de samedi à dimanche, vers 3 h 45, avait endommagé deux voitures en stationnement devant la grande salle de Vuitebœuf. Il s'agit d'un jeune homme apprenti dans un garage d'Yverdon. Ce délit de fuite risque de lui coûter fort cher.

LAUSANNE

UNE ÉTUDIANTE DISPARAIT

(c) La police cantonale annonce la disparition, depuis le 10 août, d'une jeune Américaine de seize ans, étudiante, qui faisait un voyage en Europe. La jeune fille voyageait avec une grande valise bleue, une guitare enfermée dans une housse noire et avec deux sacs de voyage bleu foncé.

La chasse va commencer

(c) Une décision du département vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce fixe au 8 septembre l'ouverture de la chasse anticipée, au 29 septembre l'ouverture de la chasse en montagne et en plaine. La chasse restreinte s'ouvrira le 1er novembre et la chasse au gibier d'eau le 15 décembre. La chasse sur le Léman et sur le lac de Joux sera ouverte du 8 septembre au 31 janvier 1970.

Le bouleversement de la Riponne

(c) Le bouleversement de la place de la Riponne, soit sa transformation en un parc à voitures souterrain, avec réaménagement complet de ses abords, va commencer par la construction d'un caniveau où seront placées les canalisations du gaz, de l'électricité, du téléphone, de l'eau. C'est la première étape des travaux, qui dureront plusieurs années.

CROY

Deux automobilistes blessés

(c) Dimanche vers 18 h 25, un accident de la circulation s'est produit sur la route principale Lausanne - Vallorbe, au lieu dit « le Bru », commune de Croy. Une voiture vaudoise qui bifurquait à gauche pour e prunter un chemin vicinal, a été heurtée par une auto française qui la dépassait. Les deux occupants du véhicule vaudois, M. et Mme Fernand Raynaud, domiciliés à Lausanne, blessés, ont été transportés à l'hôpital de Saint-Loup, par l'ambulance d'Orbe. Ils souffrent de contusions multiples, d'une commotion cérébrale et de fractures éventuelles de côtes. Les deux automobilites sont hors d'usage. La gendarmerie d'Orbe a procédé au constat.

YVONAND

De mémoire de pêcheur

(c) Samedi matin, en relevant ses filets, M. A. Dubois, ouvrier tuilier, a eu la joie de trouver une truite du poids respectable de 12 kg 300. De mémoire de pêcheur, on ne se rappelle pas en avoir vu une si grosse.

Honnêteté récompensée

(c) Mme Nora Binggeli - Hossmann avait perdu son sac à main contenant papiers et valeurs. C'est un enfant d'Yverdon, Yves Vögeli, 14 ans, qui l'a trouvé et rapporté à la police. Il a été récompensé.

L' « Avenir » sur les ondes

(c) Hier, au cours de l'émission « Romandie en musique », de 11 h 40 à midi, la fanfare « L'Avenir » de Couvet, enregistrée lors de la fête cantonale des Musiques neuchâteloises, a exécuté son morceau de choix, « Au pays des contes », une ouverture de J. Friedrich. L' « Avenir » était dirigé par M. Jean-Hilaire Gaillard.

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général de Couvet tiendra une séance le vendredi 5 septembre prochain à l'hôtel Communal. L'ordre du jour de cette assemblée comprendra une dizaine de points.

TRAVERS

Chute

(sp) Sylviane Girard, âgée de 9 ans, a fait une chute en roulant à bicyclette. Souffrant d'une luxation à un pouce, elle a été conduite à l'hôpital de Couvet.

Les tireurs de Travers à Thoune

(sp) La Société de tir de Travers a participé au Tir fédéral de Thoune avec 14 tireurs à 300 mètres et 11 tireurs à 50 mètres.

Voici les résultats obtenus :

Section, 300 mètres, 4me catégorie : (moyenne 34,930). Marcel Krugel, Hermann Otz, Louis Ricca 37 ; André Mutter et André Krugel, 35.

Section 50 mètres, 11me catégorie : (moyenne 91,160). Ernest Raetz, Jean-Louis Franel, père, 93 ; Frédéric Giroud, Frédéric Ummel, 92 ; Hermann Otz, Jean-Louis Franel, fils, Jacques Baehler, 91 ; Daniel Ruffieux, 88. Frédéric Giroud a obtenu la grande maîtrise à 300 mètres avec 505 points, André Krugel et Hermann Otz la petite maîtrise avec, respectivement, 497 et 488 points.

Le président d'honneur de la société M. Marcel Krugel a réussi un très bon résultat à la cible « vétérans » avec 438 points. M. Hermann Otz a obtenu 428 points à la cible « vétérans », 48 à la « militaire » et 421 à la cible « art ». M. Daniel Ruffieux a réussi 46 à la cible « militaire ».

A 50 mètres, grande maîtrise pour Hermann Otz avec 543, Thoune 55, don d'honneur 194, équipe 92, art 466, militaire 76, campagne 91 et vétérans 446.

Jean-Louis Franel, père a totalisé 89 points à la cible campagne, Frédéric Giroud 88 points à la cible campagne et 72 à la militaire.

Equipe 100 mètres : Hermann Otz 36, André Krugel et Frédéric Giroud 34.

BOVERESSE

Cross et journée sportive des pupilles

(c) Comme ces dernières années, Boveresse organisera le dimanche 7 septembre prochain (et non le 14 comme annoncé précédemment), un cross et une journée sportive à l'intention des pupilles du Val-de-Travers. La manifestation qui sera complétée par le championnat interne des lutteurs du Val-de-Travers, sera présidée par M. Edgar Walther tandis que M. Albert Wyss s'occupera spécialement du déroulement des concours à l'intention des pupilles. Ces derniers seront répartis en 3 catégories. Les équipes classées premières recevront chacune un challenge.

Le samedi soir à l'hôtel Central de Boveresse, les responsables de la section des pupilles de ce village, organiseront une fête villageoise avec bal.

Deux nageurs du C.N.S.V.T. aux championnats romands à Renens

(c) Enrico Ravasio de Couvet et Gilles Jacot de Fleurier membres du Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers, ont participé samedi et dimanche aux championnats romands de natation qui se sont déroulés à Renens.

Leurs résultats sur les distances du 100, 200 et 400 mètres crawl messieurs furent très satisfaisants ; ils ont eu à lutter contre des adversaires de classe nationale et qui peuvent s'entraîner dans des conditions plus rationnelles que cela est possible au Val-de-Travers.

Résultats de nos deux nageurs :

100 m crawl 60 classés : 14. Enrico Ravasio, 1'10" ; 30. Gilles Jacot, 1'18"1.

200 m crawl 31 classés : 10 Enrico Ravasio, 2'42" ; 19. Gilles Jacot, 2'56"2.

400 m crawl 27 classés : 7. Enrico Ravasio, 5'53" ; 14 Gilles Jacot, 6'16"7.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Colisée** (Couvet), 20 h 30 : L'Affaire Al Capone.

EXPOSITION. — **Musée d'Ornans :** Gustave Courbet.

Pharmacie de service : Perrin (Fleurier).

Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Avis mortuaire

Les Contemporains de 1893 ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alfred BENOIT

leur cher collègue.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

AVIS DIVERS

Boucherie C. Singy

Fleurier, tél. (038) 9 11 66

Bœuf, veau, porc 1er choix. Saucisson, saucisse au foie pur porc. Escargots, cuisses de grenouilles.
Tous les jeudis bouilli cuit.
Service à domicile.

Avis

Pour cause de maladie, le marché du mercredi, à Couvet, du camion de la Pomme d'or

est supprimé

LE LOCLE - LE LOCLE

Peintures et sculptures cohabitent à la ferme du Grand-Cachot-de-Vent

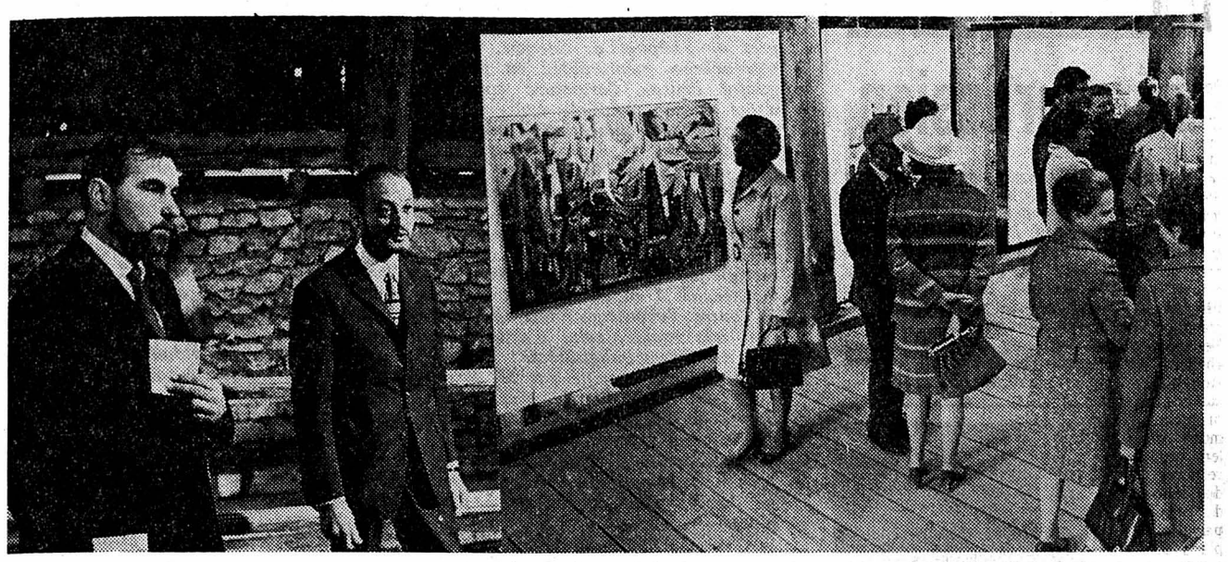

Gérard Bregnard expose ses sculptures et peintures dans le magnifique cadre de la ferme du Grand-Cachot-de-Vent. Il est autodidacte. Son œuvre est empreinte de surréalisme mais non dénuée de symbolisme. Allez faire sa connaissance jusqu'au 14 septembre, les jours passent vite ! (Avipress Bernard)

La nouvelle centenaire a été fêtée à Lausanne

Sur cette photo, nous voyons la nièce de la centenaire, Mme Testaz-Geneux, une arrière-petite-nièce, la centenaire Mlle Sophie Geneux et son neveu, M. Jules Favre.

(Photo exclusive Avipress ASL)

Mlle Sophie Geneux est entrée hier dans sa 100me année. Une cérémonie s'est déroulée à Lausanne pour la circonstance. Comme nous l'avons déjà écrit, la nouvelle centenaire est originaire du Locle. Elle a cependant vécu à Neuchâtel avant d'assumer la gérance, à Bonvillars, d'un important domaine agricole et viticole. On comprend que, hier, cadeaux et fleurs aient empli son appartement lausannois.

(ASL)

CERNEUX-PÉQUIGNOT

Grange en feu au Maix-Lidor

Sans l'intervention des sapeurs-pompiers du Cerneux-Péquignot dirigés par le cap. Vuillemez, renforcés des premiers-secours du Locle, placés sous les ordres du cap. Brasey, la ferme de Maix-Lidor à l'entrée de la vallée de la Brévine, non loin du Cerneux-Péquignot, aurait été ravagée par un incendie.

Les quarante chars de foin engrangés ayant fermenté, des flammes prirent naissance et elles allaient passer dans l'écurie quand les pompiers arrivèrent. Il fallut sortir rapidement le foin, travail pénible par suite du manque d'air. Les pompiers n'ont quitté les lieux qu'à trois heures du matin.

Etat civil du Locle du 15 août

Promesses de mariage : Rufenacht, Marcel-André, compositeur typographe, et Chopard-Lallier, Hélène-Lucie-Laure ; Pipoz, Rémy-Gilbert, employé de commerce, et Geiser, Cosette-Ginette.

Mariages : Beausire, Claude-Alain, ingénieur en électronique, et Perrenoud, Mary-Lise ; Ducommun, Michel-Richard, chauffeur PTT, et Chervet, Gabrielle.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

Pharmacie d'office : Coopérative.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Prêt comptant

GARANTIE DE NOUVEAU RÉDUCTION D'INTÉRÊTS

★ de Fr. 500.– à Fr. 25000.–, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile A/344

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ✆ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ✆ 051 23 03 30

USEGO

OFFRES DISCOUNT!

Dorina Huile de tournesol — au lieu de 3.75, seulement 3.10 avec escompte — **2.95** net

Radion — au lieu de 18.20, seulement 14.60 avec escompte — **13.87** net

Via — au lieu de 20.60, seulement 16.60 avec escompte — **15.77** net

Vim — au lieu de 1.40, seulement 1.15 avec escompte — **1.09** net

Chez votre détaillant USEGO

LA CHAUX-DE-FONDS

4674 Chaux-de-Fonniers ont repris le chemin de l'école

Après sept semaines de vacances plus qu'ensoleillées, les 2680 élèves de l'école primaire, les 1020 des écoles secondaires et les 974 de l'école préprofessionnelle de la Chaux-de-Fonds ont repris lundi matin, par un temps maussade, le chemin de l'école.

A la porte des collèges, il régnait, avant l'heure d'entrée déjà, une certaine effervescence, on racontait ses vacances aux copains et copines retrouvés, en montrant les petits souvenirs rapportés soit de la mer, soit de la montagne.

Signe des temps ? Dans les groupes de garçons, on entendait surtout cette question : tin :

« T'as vu les gars sur la Lune ?.... C'était formidable !

Avipress Bernard

Avant le centenaire de Mme Vuille-Rieser

Mme Marie-Louise Vuille née Rieser, qui entre demain dans sa centième année, à la Chaux-de-Fonds, est née dans cette ville le 20 août 1870.

Elle y vécut jusqu'à l'âge de 17 ans puis, suivant ses père et mère, frères et sœur, elle traversa l'Atlantique et passa deux ans à New-York comme sertisseuse, son père étant horloger.

Cédant au mal du pays, un beau jour elle rentra à la Chaux-de-Fonds revoir les sapins de son Jura natal. Elle fut recueillie par ses tantes Mlles Perret-Gentil.

Depuis, elle se garda bien de quitter le pays.

Elle épousa en 1891 M. Armand Vuille, horloger de qualité. Ils eurent trois enfants : Armand, 78 ans, ancien chef de la poste de l'Hôtel de ville à la Chaux-de-Fonds, Maurice, 67 ans, préfet des Montagnes neuchâteloises de 1949 à 1955 après Edmond Guinand et avant Jean Haldimann, puis, de 1955 à 1968, contrôleur adjoint des finances au château, retraité de l'administration cantonale, enfin, Marcel, décédé à 63 ans, qui fut chef de bureau des chèques postaux à Lausanne.

Armand et Marcel Vuille ont eu à leur tour deux garçons et une fille. L'un est sous-directeur de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne, l'autre industriel à Baden ; enfin, la fille n'est autre que la femme de Walter Buser, vice-chancelier de la Confédératoin.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 18 août 1969

Promesses de mariage : Guichard Georges-François, menuisier et Amstutz, Anna-Margareta ; Pipoz, Rémy-Gilbert, employé de commerce et Geiser, Cosette-Ginette; Vogt, Max-Jules, mécanicien et Droz-dit-Busset, Luce-Ginette.

Décès : Richard, Carles-Albert, horloger, né le 14 janvier 1897, époux de Lucie-Victorine, née Morf, dom. Puits 9.

Une cyclomotoriste renversée

Hier, à midi dix, sur l'artère nord de l'avenue Léopod-Robert, à la hauteur de l'immeuble portant le No 90, un automobiliste, M. Albert Gerber, agriculteur à la Cibourg a renversé une cyclomotoriste, Mlle Janine Becher, 16 ans, apprentie de commerce, de la Chaux-de-Fonds, qui roulait dans le même sens. En tombant, elle toucha une palissade bordant la chaussée au nord.

Souffrant de contusions et d'éraflures sur tout le corps, l'infortunée cycliste a été transportée à l'hôpital communal au moyen d'une ambulance.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Reprise de l'école

(c) Après six semaines de belles vacances ensoleillées et chaudes, ce qui ne s'était pas vu depuis plusieurs années, les enfants de Dombresson ont repris le chemin de l'école primaire.

Réception des tireurs

(c) Récemment les tireurs qui ont pris part au Tir fédéral de Thoune ont été reçus par les sociétés locales et les autorités devant l'hôtel de commune. Rappelons que sur 23 tireurs, trois ont obtenu la couronne et 4 trois couronnes. D'aimables paroles et des félicitations ont été adressées aux tireurs par le président des sociétés locales M. Peter Gfeller, par M. Germain Scheurer vice-président du Conseil communal et M. Claude Bourquin, président de la Société de tir. Relevons que celle-ci compte de nombreux membres jeunes, ce qui augure bien de l'avenir de la société. A l'issue de la manifestation, le verre de l'amitié a été offert par la commune dans les salons de l'hôtel.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier.
Permanences médicale et dentaire : Votre médecin habituel.

Avec Mirexal c'est vivre à l'heure de son temps

Deux exemples de notre très riche gamme

Nouveau! 757.416
Montre homme à ancre, tout acier inoxydable, 25 rubis, mouvement Automatic, calendrier, seconde au centre, étanche, Incabloc, forme très moderne **95.–**

Nouveau! 757.086
Montre bijou, plaqué or, 10 microns, 17 rubis, Incabloc, forme moderne rectangulaire, avec bracelet fixé en plaqué or **70.–**

M-garantie, service et prestations

*Contrôles de qualité les plus rigoureux et mesure électronique de la précision de marche chez le fabricant. Contrôles réguliers du fonctionnement par nos horlogers spécialisés.
*En cas de défauts de fabrication, échange immédiat le premier mois à tous les points de vente des montres M (à condition que la montre soit à l'état de neuf).
Du deuxième mois jusqu'à la fin des 12 mois de garantie, réglage ou échange du mouvement directement par le fabricant.
*Prix fixes exceptionnellement bas pour les réparations hors garantie. Pas de longs temps d'attente: les réparations sont effectuées dans les 7 jours par le fabricant lui-même.

MIREXAL
en exclusivité chez
MIGROS

AU COURS D'UNE ASSEMBLÉE TENUE À MOUTIER

La troisième force s'est constituée

Elle propose une solution intermédiaire au problème jurassien

De notre correspondant :

Lundi, 80 personnalités venues de toutes les parties du Jura, excepté du Laufonnais, étaient réunis à Moutier sous la présidence de M. Willy Jeanneret, maire de Tramelan et en présence des préfets Willy Sunier, de Courtelary, Roger Macquat, de Moutier, Henri Parrat, de Delémont et Marcel Hirschi, de Bienne, afin d'élaborer le programme de l'activité future de ce groupement. A relever que 21 excuses avaient été adressées aux organisateurs de cette réunion et que les 80 participants y assistaient de leur propre chef. Après trois heures d'une laborieuse séance le programme suivant a été établi :

PRÉAMBULE

Il semble que, dans le Jura, il soit impossible de réunir de nettes majorités en faveur de la création d'un canton du Jura ou du maintien du statu quo.

Seule une solution intermédiaire (statut d'autonomie du Jura dans le cadre du canton) paraît susceptible d'être agréée par une large majorité de citoyens.

Le « mouvement pour l'unité du Jura » (3me force) est partisan d'un *statut d'autonomie du Jura.* Seul un tel statut paraît capable de résoudre de manière durable le conflit actuel.

Il semble être en outre le seul moyen d'éviter l'éclatement du Jura (création d'un canton du Jura nord par exemple), *dont les conséquences seraient catastrophiques pour tous les Jurassiens. Le « Mouvement pour l'unité du Jura » salue les conclusions du premier rapport de la commission confédérée de bons offices pour le Jura,* dont les auteurs ont fait preuve de réalisme dans leur analyse de la situaton et dans la volonté d'aller jusqu'au fond des choses en recommandant une procédure démocratique d'auto-détermination.

Le « Mouvement pour l'unité du Jura » est d'avis en particulier que :

1) La commission confédérée de bons offices pour le Jura — éventuellement élargie — *doit être reconnue comme commission fédérale de médiation par le Conseil fédéral.* Elle exercera sa médiation — d'une part entre les Jurassiens de toutes tendances en vue de l'élaboration d'un statut d'autonomie du Jura, dans le cadre du canton, statut susceptible d'être agréé par une large majorité des citoyens du Jura ; — d'autre part, entre le Jura et l'ancien canton, en vue de l'acceptation, par le Conseil exécutif et le Grand conseil, de ce projet de statut d'autonomie.

2) Les points principaux du statut seront soumis en votation populaire aussi bien dans le Jura que dans l'ancien canton avant tout plébiscite sur la séparation.

3) Le problème de la consultation ultérieure de la séparation doit faire l'objet d'une étude approfondie de la part du mouvement.

4) Tout doit être fait pour éviter l'éclatement du Jura par la création d'un canton formé d'une partie du Jura seulement.

STATUT D'AUTONOMIE DU JURA

En ce qui concerne le *contenu du statut d'autonomie du Jura* dans le cadre du canton, le « mouvement pour l'unité du Jura » appuie de manière générale les conclusions du comité de Moutier, les propositions de la députation jurassienne et celles de la commission confédérée de bons offices pour le Jura. Ce statut d'autonomie devra prévoir en particulier les réformes suivantes :

1) Création du cercle électoral pour les élections a) au Conseil national b) au Conseil exécutif, en veillant à sauvegarder les intérêts des citoyens du Laufonnais et de Bienne.

2) Réforme du système d'élection du conseiller aux Etats jurassien. le présent système ne donne pas satisfaction.

3) Institution d'un Conseil jurassien élu par les citoyens du Jura (selon propositions des 4 « sages ») aux compétences consultatives et délibératives.

4) Possibilité d'édicter dans certains domaines des lois, des parties de lois ou une réglementation particulière ne s'appliquant qu'au Jura (proposition des experts juridiques Huber, Imboden et Pithon).

5) Elaboration d'un système permettant d'éviter la majorisation du Jura par l'ancien canton lors des revisions constitutionnelles touchant le Jura.

6) Création d'un centre administratif dans le Jura.

7) Création d'un centre culturel dans le Jura.

Après la séance eut lieu une conférence de presse. La commission de travail a été constituée comme suit : MM. Willy Jeanneret, maire de Tramelan, Roger Schindelholzer, Henri Parrat, préfet de Delémont, Jean Schnetz, directeur, Delémont, Maurice Pétermann, Bassecourt, Pierre Etienne Diesse, Georges Steiner, Moutier, Jean-Marie Mœckli, Porrentruy. Trois membres pourraient encore être adjoints à cette commission de travail dont des juristes.

Le plan d'action pour l'immédiat sera de prendre contact avec la commission du Grand conseil bernois dont la session du 1er septembre doit s'occuper du plébiscite et de présenter le programme de la 3me force. Contact avec la commission de bons offices, avec la députation jurassienne dont l'autonomie doit être renforcée, contact avec Bienne et avec tous ceux qui sont de cœur avec la 3me force. Enfin, un service d'information pour les indécis, afin de leur expliquer la manière dont la troisième force entend travailler pour le bien de chacun afin de donner au Jura une autonomie dans le cadre du canton.

Ad. GUGGISBERG

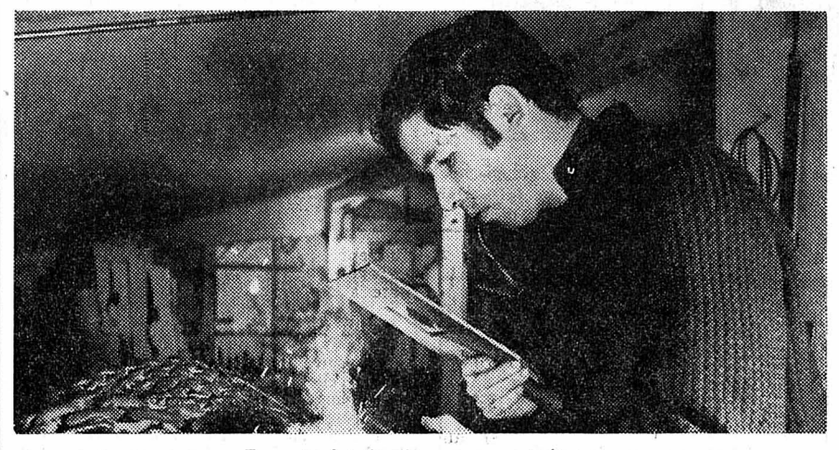

Ernest Jordi dans son atelier.

(Avipress Guggisberg)

Le sculpteur Ernest Jordi à la galerie Lydie Ray

Ce soir, la presse est conviée en avant-première au vernissage fixé au mercredi 20 août à 20 heures de l'exposition du sculpteur Ernest Jordi, à la Galerie Lydie Ray, Ring 5.

Le jeune artiste est né à Zollikofen en 1945. Sa scolarité terminée il se voue au métier de mécanicien. De 1961 à 1965, il occupe le poste de maître mécanicien

C'est en 1967 qu'il crée sa première œuvre en fer. En 1968, il ouvre un atelier de sculpture à Zollikofen, où il exécute ses premières pièces faites de chaînes. De 1968 à 1969, il suit les cours de l'école des arts à Berne. C'est cette même année que le Prix des Jeunes (prix plastic) lui est décerné.

Sa première apparition à Bienne sera l'occasion de présenter à la galerie Ray une série d'œuvres fort intéressantes.

Un peintre expose

(sp) Demain, en fin d'après-midi, aura lieu le vernissage dans une galerie de Bienne, des œuvres du peintre môtisan Jean Latour, lequel est titulaire d'une médaille du Salon de Paris, d'un diplôme d'honneur de la ville de Florence, du prix Diday et du prix des peintres et sculpteurs de Genève. Cette manifestation durera jusqu'au 17 septembre.

HAGNECK

Fracture du crâne

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, à 0 h 45, le jeune Kurt Ruegg, boucher à Täuffelen, qui circulait à vélo, est tombé sur la route mouillée. Transporté à l'hôpital, il y est soigné pour une fracture du crâne.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

CINÉMAS. — **Apollo** (tél. 2 31 23), à 15 h 15 et 20 h 15 : James Bond 007, Casino-Royal.
Capitole (tél. 2 25 47), à 20 h 15 ; samedi et dimanche à 15 h 15 : Le Tonnerre de Dieu, jusqu'au 21 août.
Cinéac (tél. 3 67 97), à 15 h et 20 h 15 : Anna Karénine.
Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15 : Le Petit Baigneur, jusqu'au 19 août.
Métro (tél. 2 28 87), à 20 h. Mercredi, samedi, dimanche à 15 h : Le Chevalier Fantôme. - La Mission du Dr Schaefer, jusqu'au 20 août.
Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h 15 : La Grande Course autour du monde, jusqu'au 20 août.
Rex (tél. 2 26 25), à 20 h 15 : La Mélodie du bonheur.
Roxy (tél. 2 11 77), à 15 h et 20 h 15 : Zenobia. - Badet sie Nacht, jusqu'au 24 août.
Scala (tél. 2 29 45), à 15 h et 20 h 15 : Le Crime c'est notre business.
Studio (tél. 2 17 37), à 15 h 15 et 20 h 15 : Les Bagarreurs de San-Francisco.

EXPOSITIONS. — **Galerie Moser,** Hermrigen : exposition permanente du peintre Bernard Moser.
Au Jorat : exposition permanente du peintre Robert jusqu'au 30 octobre 1969.
Galerie des Ages, Evilard : exposition de peintures Elfi Butz, jusqu'au 23 août.
Tea-Room Milord, la Neuveville : exposition de collages, gouaches, encre de Chine de Willy Klunker, jusqu'au 31 août.

DIVERTISSEMENTS. — **Parc de la ville :** tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis à 20 h 30 : concert de l'orchestre d'été de Bienne (par beau temps).

PHARMACIE D'OFFICE. — **Service de nuit jusqu'au 23 août :** pharmacie Coopérative, rue Centrale 45, tél. 2 49 63.
Service permanent du jeudi après-midi : pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, tél. 2 52 57 ; pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13 ; pharmacie Stern, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.

FRIBOURG

CHATEL-SAINT-DENIS

Ouverture d'une classe spéciale

(c) Après Fribourg, Bulle, Estavayer et Guin, les autorités châteloises ont décidé d'ouvrir une classe dite spéciale pour les écoliers qui rencontrent certaines difficultés à assimiler un programme scolaire normal.

Avec un effectif réduit et grâce à l'application de méthodes pédagogiques plus concrètes et mieux adaptées au niveau des élèves, des horizons nouveaux leur sont ouverts et des perspectives encourageantes leur permettront de réintégrer le circuit habituel des études.

Cette classe s'ouvrira à l'école du bourg et sera dirigée par Mlle Elisabeth Sérafin.

GLANE

3 blessés

(c) Hier, vers 18 h 20, un camion-fourgon de l'entreprise Loesinger de Fribourg roulait de Romont vers Fribourg. En plus du chauffeur, il y avait 2 ouvriers dans la cabine et 9 autres sur le pont. A Maconnens, dans un virage à droite, le chauffeur perdit le contrôle du véhicule pour une cause non établie. Celui-ci tangua sur la chaussée puis se renversa sur le flanc droit. Trois ouvriers ayant pris place sur le pont, MM. Osso Francesco, 27 ans, Antonio Lucia, 18 ans, et Domenico Dagostino, 18 ans, furent transportés à l'hôpital de Billens souffrant de commotion et de multiples et profondes coupures. Les dégâts sont évalués à quelque 8000 francs.

ALLE

Une cycliste inanimée sur la route

(c) Dimanche soir à 21 h, une cyclomotoriste de Alle, Mlle Elisabeth Billeux, qui se rendait à Porrentruy, voulut réajuster des colis sur son porte-bagages. Elle perdit l'équilibre et fit une lourde chute. Un peu plus tard, un automobiliste la trouva inanimée sur la chaussée. Elle fut aussitôt transportée à l'hôpital de Porrentruy où l'on constata qu'elle avait subi une forte commotion cérébrale.

L'évadé de Bellelay est rentré

(c) Le dangereux cambrioleur - incendiaire Franz Koeliger, 25 ans, en observation à la clinique psychiatrique de Bellelay est rentré dimanche de son propre chef. Il apparaîtrait que c'est sur les instances de sa femme qu'il a regagné Bellelay.

BOÉCOURT

Un ouvrier se brise la colonne vertébrale

(c) M. Guerrino De Santo, âgé de 52 ans, qui travaillait hier sur un chantier à Boécourt, est tombé d'un échafaudage haut de trois mètres et s'est brisé la colonne vertébrale. Il a été hospitalisé à Porrentruy.

SAINT-IMIER

Un restaurant cambriolé

(c) Des inconnus ont pénétré dans le café de l'Union à Saint-Imier.

C'est par l'imposte des toilettes qu'ils sont entrés dans le bâtiment et ont accédé au café-restaurant.

Ils y ont forcé un tiroir dans lequel se trouvait de la monnaie pour quelques centaines de francs.

Les coupures avaient été emportées au moment de la fermeture de dimanche soir, par les restaurateurs.

C'est pendant la nuit de dimanche à lundi que le vol a été commis.

La police enquête.

BIENNE — BIENNE

Un architecte va-t-il révolutionner la construction des logements ?

Jeudi passé, quelques journalistes et d'autres intéressés avaient été conviés à assister au « Lerchenfeld », près de l'hôpital de Soleure, à une « première » mémorable : en trois à quatre heures, l'armature complète d'une maison familiale était montée.

Il s'agit de l'invention d'un architecte biennois, M. Jean-Jacques Wuthrich, fondée sur le principe de la construction par éléments préfabriqués.

Le principe n'est pas neuf, bien entendu, mais il semble que ce module de base en tôle d'acier galvanisée, de 1 m 20 de long, présente, outre l'avantage d'une construction très rapide, celui d'assurer des prix de revient imbattables.

Le système imaginé par M. Wuthrich laisse d'ailleurs la plus grande liberté à l'architecte et au maître de l'ouvrage quant à la disposition des pièces et à l'aménagement. Il permet la construction de bâtiments sur un ou deux étages, de 2 à 10 pièces.

Rêve de tant de jeunes (et de vieux) ménages, la petite maison familiale deviendrait une réalité. Selon les chiffres qui nous ont été communiqués pour une maisonnette de trois pièces, cuisine salle de bains. avec un versement initial net de 25,000 à 35,000 francs (le prix de la construction — jardin et raccordement compris — et celui du terrain se situant autour de 125,000 francs), on arriverait à un loyer mensuel entre 370 et 430 francs.

Pour les parois extérieures et intérieures, une attention particulière a été portée au problème de l'isolement, et le confort répond évidemment aux exigences de notre temps.

En matière de logement le Suisse (notamment le Biennois) voudrait concilier son individualisme (désir d'avoir une maison à soi) et son besoin de confort mais jusqu'ici, la question financière constituait, dans bien des cas, un obstacle infranchissable. Peut-être le système imaginé par M. Wuthrich lui permettra-t-il de le surmonter... à condition de trouver un terrain.

Mais ça, c'est une autre histoire.

R. W.

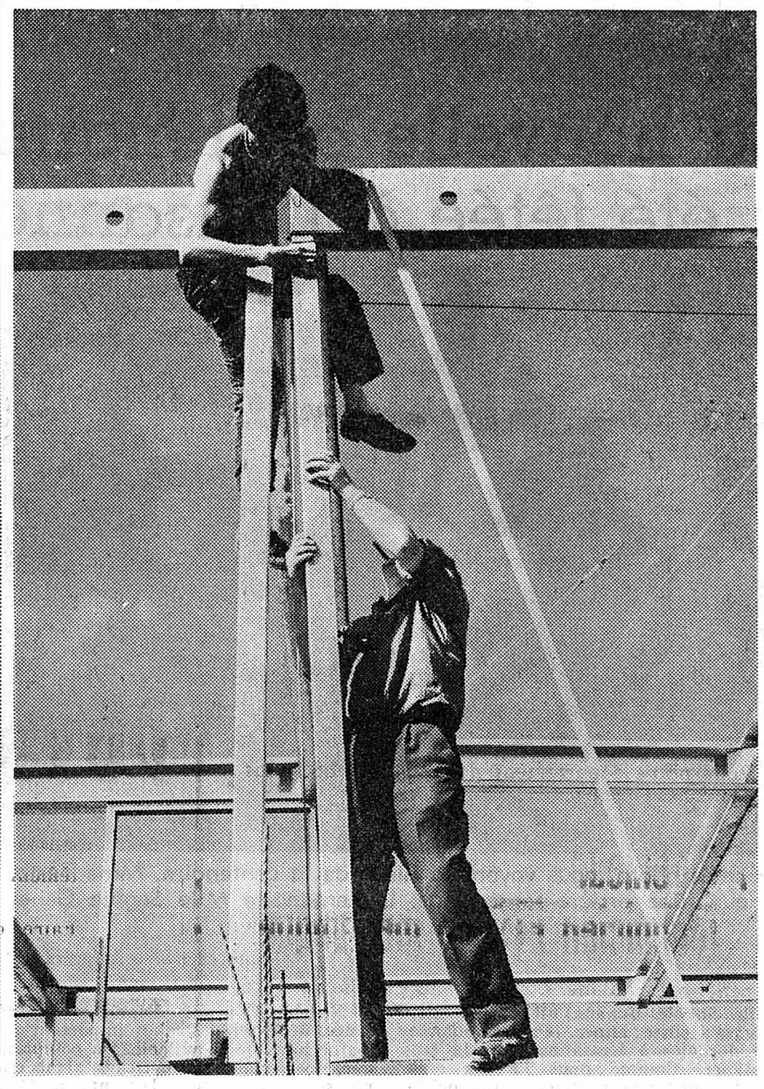

En quelques heures, le squelette en tôle d'acier est entièrement assemblé.

Echec des championnats romands de natation

Non, décidément, la magnifique piscine municipale de Renens, fraîchement inaugurée, ne méritait point d'aussi misérables championnats romands ! Disons d'emblée que ce fut un échec total à tout point de vue, quelque peu atténué par de bonnes performances avant tout genevoises, mais un échec quand même. D'abord, le beau temps n'était pas au rendez-vous, si bien que le nombre des spectateurs s'en trouva pratiquement réduit à rien. Ensuite, il faut croire que de tels championnats ne sont guère pris au sérieux par certains clubs. Si du côté biennois, Jacqueline Mock, au programme surchargé, préférait s'abstenir, l'équipe du Vevey-Natation presqu'au complet manquait, le sympathique Pano Capéronis s'étant marié samedi. L'essentiel du spectacle fut ainsi fourni par un brillant Genève-Natation, timidement secondé par Bienne, devant un groupe de clubs pratiquement inexistants, et dont les quelques bons résultats sont dus à un nombre restreint de nageurs, toujours les mêmes. Je pense à l'équipe lausannoise, avec Laurence et Marc Taverney, ou à Sion, avec Gaby et Michel Walker. Heureusement que les jeunes nageurs biennois enlevèrent 15 médailles au total, soit 3 d'or, 8 d'argent et 4 de bronze. Les principaux résultats :

Messieurs. — 400 m crawl : 4. Dominique Bourquin (Bienne) 5'26"5. — **200 m brasse :** 4. Franz Stotzer (Bienne) 3'04"3. **200 m dauphin :** 2. Mario Merazzi (Bienne) 2'49"1. — **200 m crawl :** 4. Dominique Bourquin (Bienne) 2'24". — **400 m 4 nages :** 4. Alain Pilecki (Bienne) 6' 05"5. — **50 m crawl :** 3. Dominique Bourquin (Bienne) 28"7. — **100 m dos :** 5. Christian Briccafiori (Bienne) 1'24"1. — **100 m dauphin :** 1. Mario Merazzi (Bienne) 1'10"4 ; 3. Alain Pilecki (Bienne) 1'16"2. — **100 m brasse :** 5. Franz Stotzer (Bienne) 1'24"4. — **200 m 4 nages :** 4. Mario Merazzi (Bienne) 2'43"7. — **100 m crawl :** 3. Dominique Bourquin (Bienne) 1'03"8 ; 4. Alain Pilecki (Bienne) 1'05"7.

Dames. — 400 m crawl : 5. Susi Kocher (Bienne) 6'22"6. — **200 m brasse :** 2. Angela Cometta (Bienne) 3'24"5. — **200 m dos :** 4. Pia Gysler (Bienne) 3'12"5 ; 5. Carmen Gindrat (Bienne) 3'14"5. — **200 m dauphin :** 2. Lilian Gast (Bienne) 3'26"4. — **50 m crawl :** 5. Alessandra Insom (Bienne) 33"4. — **100 m dos :** 4. Pia Gysler (Bienne) 1'28"5. — **100 m dauphin :** 2. Lilian Gast (Bienne) 1'26"8. — **100 m brasse :** 1. Angela Cometta (Bienne) 1'31"5. **200 m 4 nages :** 2. Susi Kocher (Bienne) 3'01". — **100 m crawl :** 3. Alessandra Insom (Bienne) 1'15"5.

Relais messieurs - 4 fois 100 m 4 nages : 2. S.B. Bienne 5'07"5. — **5 fois 50 m crawl :** 2. S.B. Bienne 2'25"5.

Relais dames - 4 fois 100 m 4 nages : 1. S.B. Bienne 5'29"8. — **4 fois 50 m crawl :** 2. S.B. Bienne 2'16"8.

VK

Une moto contre le chemin de fer Bienne - Anet

(c) Lundi à 12 h 30, une cyclomotoriste, Mlle Edith Holliger, domiciliée à la rue de la Patinoire 15, est entrée en collision à la rue de Morat avec le chemin de fer à voie étroite Bienne-Anet. Ses blessures ont nécessité son transfert à l'hôpital.

DAWA GEL

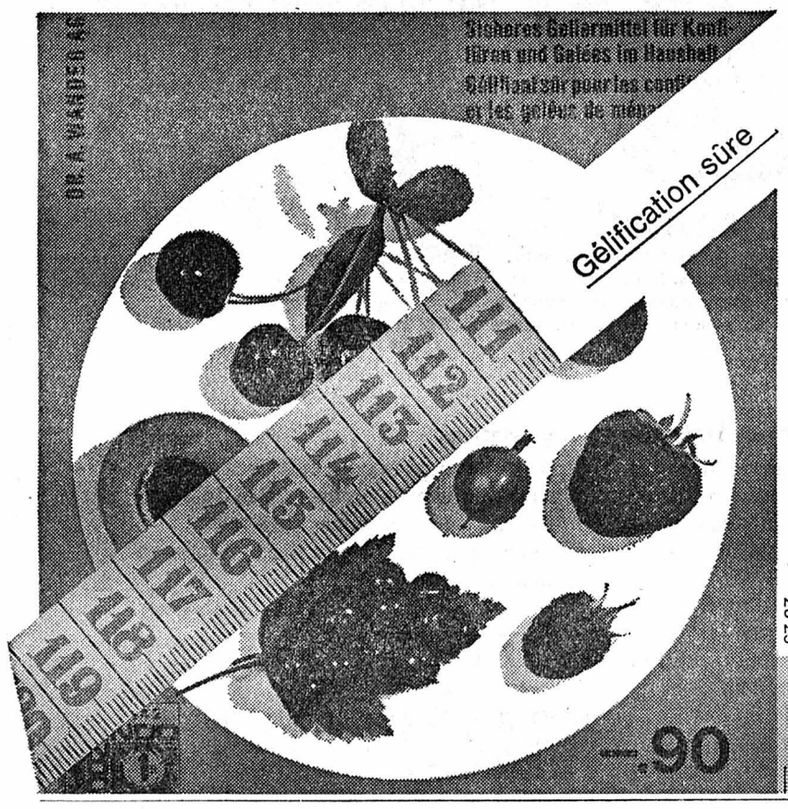

DAWA GEL

Le gélifiant moderne „sur mesure"

Pourquoi „sur mesure"? Pourquoi le gélifiant moderne „sur mesure"

pour les confitures et les gelées préparées à la maison

Les fruits doivent être traités selon leur nature: certains ont besoin de peu de sucre mais d'une grande quantité de gélifiant pour s'épaissir, tandis que d'autres, c'est le contraire. Avec le DAWA GEL, toutes les possibilités de dosage sont réalisables et si vous vous en tenez aux recettes de base mentionnées sur chaque sachet, vous réussirez à coup sûr! De plus, vous profiterez également des autres avantages du DAWA GEL:

Un produit de la Dr A. Wander S.A. Berne

MONDO

Maintenant avec points Mondo

Temps de cuisson abrégé
Augmentation du rendement
Gélification sûre
Aucune perte d'arôme
Durée de conservation prolongée
Couleur naturelle du fruit inchangée

67.27

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

cherche

pour ses **entrepôts de MARIN** (8 km de Neuchâtel, transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins) :

chauffeur de poids lourds

(permis D)

chauffeur de camions légers

(permis A)
avec possibilité de formation pour la conduite des poids lourds ;

magasinier-contrôleur

pour vérification de la qualité des fruits et légumes, ayant de bonnes connaissances dans ce domaine ;

emballeuses

au département produits carnés.

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative Migros Neuchâtel,** dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

UNE PLACE D'AVENIR VOUS ATTEND...

Importante entreprise immobilière et assurances cherche

COLLABORATEURS

consciencieux et travailleurs pour son service de vente. Rayon d'activité : Jura, Seeland, et canton de Neuchâtel.

Nous offrons activité indépendante, travail intéressant et varié en contact permanent avec la clientèle, ambiance agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique, possibilités de gain supérieures à la moyenne. Caisse de pension.

Entrée en fonctions à convenir.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de téléphoner au (032) 2 09 22 ou
(032) 3 90 45

Pour son secrétariat de rédaction, **centre d'information** cherche une

secrétaire

ayant, au nombre de ses dispositions naturelles, le sens de l'initiative et celui de l'organisation, la perspicacité, la méticulosité et la promptitude.

Bonne formation de base indispensable (langues française et allemande, dactylographie, culture générale, etc.).

Si vous aimez l'information, adressez-nous sans tarder votre candidature détaillée sous chiffres RV 33 181 à Publicitas, 1002 Lausanne.

FROIDEVAUX S.A. HORLOGERIE

cherche pour travail à domicile ou en atelier

VIROLEUSES

(pour petites pièces, calibre 5 ½ à 8 ¾.

Faire offres écrites ou se présenter, ruelle Vaucher 22, 2002 Neuchâtel - Tél. (038) 5 70 21.

FABRIQUE MARET Bôle. Tél. 6 20 21, engage

une personne

à la demi-journée pour différents travaux de laboratoire et métrologie.

Se présenter.

BAGATELLE
Tél. (038) 5 82 52
cherche un

GARÇON DE CUISINE

La Maison-du-Village, Sauges - Saint-Aubin, cherche

sommelière

ainsi qu'une

fille de cuisine

Se présenter ou téléphoner au (038) 6 75 55.

Entreprise industrielle de Neuchâtel engage pour le 15 septembre ou pour date à convenir,

employée de bureau

de langue maternelle française, ayant de bonnes notions d'allemand.

Travail autonome, intéressant et varié, pour personne au courant des affaires, capable d'assumer des responsabilités. Place stable, bien rétribuée, ambiance agréable. Semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, sous chiffres CK 1959 au bureau du journal.

ZENITH

Pour notre département des MÉTHODES, nous désirons engager

1 Ingénieur technicien ETS en mécanique

bénéficiant d'une certaine expérience dans la construction de petites machines, l'automation et l'amélioration des procédés de fabrication.

2 Dessinateur - constructeur

en mécanique générale et en microtechnique, capable de s'adapter à une gamme de travaux liés aux différents secteurs de fabrication horlogerie et appareils divers.

3 Analyseurs - chronométreurs

pour l'analyse et l'amélioration des postes de travail ainsi que la calculation des temps de production.
La préférence sera donnée aux candidats ayant suivi un cours BTE ou reçu une formation équivalente.

4 Horloger complet

expérimenté et maîtrisant les problèmes de rationalisation du remontage.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître par écrit, par téléphone ou par une simple visite à ZENITH, 2400 LE LOCLE. Elles voudront bien s'adresser au responsable du service du personnel, tél. (039) 5 44 22.
La discrétion la plus grande est assurée.

Société coopérative de production S.G.T.

cherche

ouvrière

suisse, ou étrangère autorisée, pour son département de contrôle.

Faire offres ou se présenter à la Direction, Ecluse 67, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 67 01.

ELECTRONA

Nous cherchons ouvriers comme

ajusteurs de relais

et

poseurs de câbles

Candidats débutants seraient formés par nos soins.

Travaux propres et bien rétribués.

Nous demandons : Suisses ou étrangers hors plafonnement.

Nous offrons : semaine de 5 jours ; places stables.

Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à

ELECTRONA

ELECTRONA S. A., 2017 BOUDRY (NE).
Tél. (038) 6 42 46.

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières

de nationalité suisse ou étrangères avec permis C ou établies en Suisse depuis 5 ans révolus.

Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 8 19 02.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel
cherche

un mécanicien de précision

et

un mécanicien faiseur d'étampes

de boîtes de montres.

Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel.

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

M E T A R S.A. Fribourg
Fabrique de machines et d'articles métalliques

Nous cherchons, pour notre département **Machines** en plein développement,

1 monteur

pour le montage de nos automates.

Les candidats expérimentés dans le montage de machines et ayant une formation complète de mécanicien ou de mécanicien-ajusteur sont priés de nous téléphoner au (037) 2 63 31, ou d'adresser leurs offres de service au chef du personnel de

Métar S.A.
Rte de la Fonderie 54
1700 F R I B O U R G

FABRIQUE MARET, Bôle, tél. 6 20 21, cherche pour entrée immédiate

OUVRIER

Suisse ou étranger, avec permis C, pour travaux fins et soignés.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA FEMME DU LAIRD

ROMAN

par 32

RUTH FLEMING

Traduction de Mireille Dejean

Rosemary redressa les épaules, elle grimpa, tenant Neville serré contre elle, la route conduisant au château. Les chiens suivaient queue basse.

Aussi dur que cela soit pour elle, elle raconterait tout à Jan avant que quelqu'un d'autre ne lui ait parlé. S'il était prévenu, le choc serait moins rude. Fiévreusement, elle réfléchissait aux arguments qu'elle présenterait pour sa défense. Une certitude lui donnait du courage, Jan la croirait de préférence aux autres personnes. Si seulement, elle pouvait savoir ce que ses ennemies raconteraient... elle saurait comment riposter, mais actuellement elle se débattait dans le noir.

En arrivant au château, elle était en proie à une telle agitation qu'elle aurait voulu parler sans délai à son mari.

En dépit du soleil, elle frissonnait. L'odeur des mets lui donna la nausée. Elle décida d'attendre Jan dans le hall. Lorsqu'elle entendit les sabots des chevaux, le cœur lui manqua.

Jan avait rencontré un ami et l'avait invité à déjeuner.

— Rosemary, je te présente Robert Grieson, Rob, ma femme.

Ils passèrent à table. Ce répit causa un vif soulagement à Rosemary. Les deux hommes conversaient gaiement et Neville qui mangeait de bon appétit les interrompait, de temps à autre par des questions intelligentes qui enthousiasmèrent Grieson. Il promit de venir chercher le garçon pour qu'il passe une journée avec ses enfants. Jan ayant donné son assentiment, Neville manifesta bruyamment sa satisfaction.

Puis, la nervosité s'empara de nouveau de la jeune femme. Grieson ne tarderait pas à se retirer, et dès qu'il serait parti, l'entretien redouté devrait avoir lieu.

Le repas achevé, les chaises repoussées, les deux amis allumèrent leur pipe et s'en furent au jardin. Neville sautait autour d'eux. Hésitante, Rosemary s'arrêta sur le seuil. Jan se retourna pour la regarder. Il dit quelque chose à Grieson et revint vivement en arrière.

— Ne te sens-tu pas bien Rosemary ?

— Si Jan, quand M. Grieson sera loin, j'aimerais... c'est à dire...

— Ne veux-tu pas boire un peu de cognac ? Tu es très pâle.

— Je suis tout à fait bien.

Il inclina la tête et rejoignit son ami. Rosemary s'appuya contre le pilier de la porte. Toute sa vie, elle se rappellerait ces instants. Tous les printemps lui ramèneraient le souvenir de la torture éprouvée en ce jour d'avril. Elle finit par rentrer. A trois heures Neville arriva.

— Papa et M. Grieson s'en vont à la ferme de Corbiestone. Papa a dit qu'il reviendrait vers six heures.

Corbiestone se trouvait à peine à trois miles de Grant House. Rosemary se sentit perdue. Jamais Jan ne passerait si près de la maison de sa mère sans lui rendre visite.

— Rosemary, qu'as-tu ? interrogea Neville effrayé par sa pâleur.

— Neville, cours demander à ton père de passer vers moi avant de partir. Je te suis.

Ils coururent aux écuries, elles étaient vides. Sur la route deux cavaliers galopaient. Impossible de les atteindre, ils étaient déjà hors de portée de la voix. Avec le calme du désespoir, Rosemary rentra au château. Neville annonça qu'il allait lire. C'était sa façon de faire comprendre qu'il était fatigué, une chose qu'il n'avouait jamais ouvertement. Ils se rendirent dans la bibliothèque. Rosemary prit son tricotage. Le petit garçon s'installa dans un fauteuil, les « Contes » de Grimm ouverts sur les genoux.

Le bel après-midi s'écoula lentement. A travers la fenêtre, Rosemary voyait les ombres des nuages s'étirer sur les collines. Comme elle aurait joui de ce beau jour si son cœur avait été en paix ! Mais tel un accusé, elle attendait le jugement.

Maintenant le soleil descendait à l'ouest. Les ombres s'allongeaient. Lorsque Neville ouvrit la fenêtre pour appeler Jock et Jess, le bruit des sabots d'un cheval leur parvint. Rosemary retint son souffle et tendit l'oreille. Bientôt la voix de Jan résonna dans le hall. Elle crut s'évanouir lorsque son mari ouvrit la porte. Un coup d'œil sur son visage suffit. Il savait.

XXX

Tyrannique Neville exigea que son père joue avec lui. Jan l'emmena dans le hall et pendant un moment, Rosemary les entendit rire, puis Jan assit l'enfant sur ses épaules et le porta dans sa chambre. Il redescendit ensuite à la bibliothèque, s'approcha du feu et dit :

— A midi, je t'ai demandé si tu ne te sentais pas bien, Rosemary, tu m'as répondu que non, je crois que tu m'as menti.

— Jan...

— Un instant, je te prie. As-tu rencontré Pamela ce matin ? (Elle inclina la tête). Que t'a-t-elle dit qui puisse te troubler ainsi ?

— Rien.

— Cet après-midi, elle était chez ma mère, elles m'ont paru bizarres. Il ne m'a pas fallu longtemps pour découvrir ce qui n'allait pas. (Il regardait intensément sa femme et n'eut aucune pitié pour l'angoisse qu'il lisait sur ses traits) Tu devines ce qu'elles m'ont raconté.

— Oui, des calomnies. Pamela me hait. Elle est furieuse que tu ne l'aies pas épousée.

— Cela n'a rien à voir avec cette histoire. Que faisais-tu avant de connaître Gervase ? Tu prétendais avoir vécu à l'étranger avec une vieille parente, maintenant décédée. Est-ce vrai ?

— Non.

— Quelle est la vérité.

— J'étais très pauvre, dit-elle lentement. Mon père était un artiste et nous vivions au jour le jour lorsqu'il mourut je ne possédais rien. J'ai dû accepter ce qui se présentait. Je suis devenue la bonne d'un petit garçon Rollo Marshall.

— Il n'y a rien là de déshonorant, pourquoi me l'as-tu caché ?

— Gervase t'avait raconté autre chose, je ne voulais pas passer pour une menteuse.

— Je comprends. Pourquoi as-tu quitté ta place ?

— Mme Marshall m'a congédiée... parce qu'elle disait...

— Que son mari était amoureux de toi.

Rosemary bondit sur ses pieds.

— C'est faux, Jan, il n'y avait rien entre nous. Il se montrait poli et amical avec moi, pas plus, mais Eva était une femme jalouse, haineuse.

— Ainsi, il n'y a rien eu entre Marshall et toi ?

— Jan quel homme es-tu donc ? Comment peux-tu croire qu'il y ait eu quelque chose de répréhensible entre M. Marshall et moi ? Il n'y a rien eu, absolument rien.

— Alors pourquoi as-tu fait mystère de ton renvoi par une femme méchante et injuste ?

— Si ta mère l'avait su, je n'aurais pas été la bienvenue ici, répondit-elle amèrement, et pourtant c'est la vérité. Toutefois, je suis convaincue que Pamela a raconté une histoire bien différente.

(A suivre)

(Copyright Miralmonde)

football

Les «rouge et noir» désirent collaborer avec le nouveau club

Xamax face à l'avenir et à... Neuchâtel-Sport

Lors d'une conférence de presse d'avant-saison désormais traditionnelle, les responsables techniques de Xamax Sports ont donné des détails sur la marche de leur club et fait part de leurs espoirs proches et lointains.

Xamax, qui compte aujourd'hui douze équipes dont sept de juniors, réunit environ 1200 membres actifs, passifs et « supporters » sous son drapeau. C'est un chiffre impressionnant quand on sait, que mis à part quelques joueurs de volleyballe et de tennis de table, ce club consacre essentiellement son activité au football.

AU CHANET

Les conditions d'entraînement et de jeu se sont sensiblement améliorées par rapport à ces dernières années, en raison de la mise à disposition du terrain du Chanet, lequel bénéficiera prochainement de tout le nécessaire sanitaire et même d'un éclairage. Notons qu'un second terrain est en préparation à côté de celui existant déjà et qui est réservé aux juniors.

Xamax entend plus que jamais briller sur tous les plans. Pour ce faire, il s'est assuré les services d'un entraîneur pour chaque équipe. Les voici :

Première équipe : Bertschi ; réserve (espoirs) : Garbani ; deuxième équipe : Gioria; troisième : Debrot ; juniors interrégionaux A: Christen ; juniors A : Rezar ; interrégionaux BI : Merlo ; interrégionaux II : Castioni ; juniors B III : Haller ; juniors C I : Garbani ; juniors C II : Gianoli ; jeunes gardiens de but : Jaccottet.

ÉCOLE DE FOOTBALL

De surcroît, Paul Garbani a la mission bien précise de s'occuper des jeunes de 18 à 21 ans qui paraissent en mesure d'assurer la relève du club même s'il vient à monter en ligne A. De gros efforts seront demandés à ces garçons puisque des entraînements suplémentaires sont prévus chaque semaine pour eux.

Une autre tâche attend encore Paul Garbani : l'école de football. Celle-ci commencera au début de septembre ; elle sera réservée aux gosses de 10 ou 11 ans ne faisant, en principe, pas encore de football.

Il ne sera donc pas nécessaire qu'un enfant soit inscrit à Xamax Sports pour bénéficier de l'enseignement de Garbani — chose qui devait être relevée. Afin de stimuler ces garçons qui pourront, d'ailleurs, évoluer assez librement, les joueurs de la première équipe iront, à tour de rôle, leur rendre visite.

Enfin, comme Garbani est inlassable il sera encore à disposition des joueurs tous les après-midi, au terrain. Ceux qui auront des heures creuses à l'école ou des congés trouveront donc « à qui parler », et ce en permanence. Il va sans dire que, vu ses fonctions, Garbani sera particulièrement bien placé pour maintenir une étroite collaboration avec Bertschi à qui l'on demande une chose (mais elle est importante) : l'ascension en ligue A.

PAS PRESSÉ

Sur ce dernier point, Xamax est bien précis — et ne semble-t-il pas trop exigeant ? Il veut monter en ligue A mais, ainsi que nous l'avons déjà écrit, il abandonnera son ambition s'il remarque que son équipe, ayant trop de peine à s'imposer à ses pairs, elle devrait être sensiblement renforcée pour tenir le coup au niveau supérieur. Les dirigeants de Serrières partent du principe qu'ils sacrifient suffisamment d'argent à l'intention de leurs jeunes pour espérer voir quelques-uns de ceux-ci, dans un avenir plus ou moins proche, propulser l'équipe en ligue A et l'y maintenir. Autrement dit, s'il ne monte pas cette année Xamax attendra encore... Il ne paraît pas être pressé.

NEUCHATEL SPORT

Après avoir fait une allusion au Club des deux cents (il compte actuellement 106 membres, Gilbert Facchinetti, le directeur technique de Xamax, a donné des éclaircissements sur la position de son club à l'égard de Neuchâtel-Sport :

Xamax n'a pas jugé bon d'adhérer à Neuchâtel-Sport car il estimait qu'il fallait d'abord, améliorer les relations entre les membres dirigeants des deux clubs. Depuis que Cantonal est devenu Neuchâtel, il est déjà beaucoup plus facile de s'entendre. Et de citer plusieurs exemples de collaboration : le transfert de Krœmer ; un match amical entre Neuchâtel et les réservistes de Xamax ; le déplacement de la réserve xamaxienne à Vallorbe, demain soir, à la place de Neuchâtel qui joue ce soir contre Fribourg ; une rencontre, prochainement, entre les deux formations-fanions au profit des juniors, etc. D'autre part, un joueur de Xamax pourra fort bien être transféré à Neuchâtel Sport pour le second tour, si le besoin s'en fait sentir. être transféré à Neuchâtel-Sport pour le mieux dans le meilleur des mondes dans quelque temps. Personne ne se plaindra de ce nouvel état d'esprit qui peut conduire les footballeurs neuchâtelois et les sportifs en général à de grandes joies.

F. P.

NOUVELLE CARRIÈRE. — Pour Jaccottet, le football n'est pas encore qu'un souvenir puisque l'entraînement des gardiens lui permettra de garder le contact.

(Keystone)

La situation en championnat du monde

A Asuncion, dans le cadre du tour préliminaire de la Coupe du monde en Amérique du Sud, le Brésil a battu le Paraguay par 3-0. Ainsi, le Brésil se trouve seul en tête de son groupe avec 6 points en trois rencontres et un goal-average de 10-0. Les Brésiliens ont marqué leurs trois buts dans les dernières vingt minutes. C'est sur le même résultat que le Pérou s'est imposé, à Lima, face à la Bolivie.

RÉSULTATS

Groupe 10 : à Lima : Pérou-Bolivie 3-0 (2-0). — Classement : Pérou 3-4; Bolivie 3-4 ; Argentine 2-0.

Groupe 11, à Asuncion : Paraguay-Brésil 0-3 (0-0). — Classement : Brésil 3-6 ; Paraguay 3-4 ; Colombie 4-3; Vénézuela 4-1.

● En match en retard du championnat de France de première division, à Angers, Angers a battu Bastia 5-0. A l'issue de ce match, Angers rejoint Saint-Etienne et Angoulême à la 2me place du classement, à un point de Lyon.

● Toutes les rencontres de la première journée du championnat suisse de ligue A, ainsi que deux rencontres de ligue B, se joueront samedi.

HORAIRE DES RENCONTRES

Samedi, 20 h : Saint-Gall - Bâle ; 20 h 15 : Bienne - Lugano, Grasshoppers - Fribourg, Wettingen - Servette, La Chaux-de-Fonds - Young Boys ; 20 h 30 : Bellinzone - Winterthour, Lausanne - Zurich et pour la ligue B, 20 h : Lucerne - Martigny ; 20 h 30 : Etoile Carouge - Granges.

Dimanche, cinq rencontres de ligue B, 15 h : Mendrisio - Aarau, Langenthal - Chiasso ; 15 h 30 : Urania - Young Fellows ; 16 h : Thoune - Xamax et Sion-Bruhl.

Neuchâtel-Sport reçoit Fribourg en nocturne

C'EST L'HEURE DE VÉRITÉ, DE DÉCISION !

L'heure n'est plus aux tâtonnements. Dans quatre jours, les trois coups annonçant le championnat 1969-1970 retentiront tant pour Fribourg, qui jouera à Grasshoppers, que pour Neuchâtel, qui attend Chênois.

Or, dans cette perspective Sommer et Milutinovic se doivent de faire le point de la situation. C'est pour cette raison que ce match d'entraînement revêtira une importance qui n'échappe à personne. D'un côté, Fribourg, encore tout auréolé de sa promotion en ligue A, et, de l'autre, Neuchâtel Sport, au seuil d'une carrière qui ne demande qu'à être brillante en première ligue.

PROBLÈMES

Fribourg, c'est certain, se déplacera avec ses meilleurs éléments. Dans l'entre-saison, l'équipe de Sommer n'a pas modifié son potentiel joueurs, mis à part Gribi — un transfert de Granges. C'est donc une équipe dont l'homogénéité n'a pas souffert par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'entraîneur, il s'agit d'augmenter le volume de jeu, la technique, d'atteindre la cote ligue A. Pour ce faire, il compte sur l'Allemand Tippelt, véritable moteur de la formation. De sa prestation dépend, très souvent, le comportement des Blanc, Jungo, Schultheiss ou autre Ryf — un habitué de la Maladière.

SIMILITUDES

Pour Neuchâtel, le problème présente certaines similitudes avec celui de Fribourg : période de transferts relativement calme mis à part l'arrêt de la compétition de Rumo, le départ de Kroemer et les arrivées de Jendly, Holzer. Pour Milutinovic il s'agit de résoudre un problème primordial : l'attaque. Au travers des matches amicaux il est indéniable que le quatuor offensif souffre de l'absence d'un « battant ». Il est urgent de pallier à cet état de fait.

Contre Fribourg, l'occasion sera idéale. Neuchâtel a tout à gagner et rien à perdre. Peu importe, en définitive, le résultat chiffré ; seule la manière compte. De cet ultime examen dépendra l'avenir de Neuchâtel en championnat. L'heure n'est donc plus aux tâtonnements, à la réflexion, aux si... C'est l'heure de vérité, de décision.

P.-H. B.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 32 des 16-17 août 1969 :

2 gagnants avec 13 points = 56,810 fr. 40 ;
161 gagnants avec 12 points = 705 fr. 70 ;
2'247 gagnants avec 11 points = 50 fr. 55 ;
16,462 gagnants avec 10 points = 6 fr. 90.

Une place au soleil pour les « sans grade »

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

COLOMBIER FRAPPERA-T-IL UN GRAND COUP ?

Les footballeurs neuchâtelois vont reprendre, au cours du prochain week-end, la compétition à l'instar des grands de la ligue nationale.

Le groupe neuchâtelois de IIe ligue, s'il reste constant par le nombre des équipes, a quelque peu changé, puisque deux nouvelles formations ont remplacé Sonvilier et La Chaux-de-Fonds I relégués en IIIe ligue. Ce sont le champion de IIe ligue, Corcelles qui s'inscrit pour la première fois de son histoire dans cette série et Fontainemelon qui, après avoir joué cinq saisons en première ligue, a connu la malchance de la relégation au mois de juin.

Quels sont les favoris de ce championnat ? Il est difficile de se faire une opinion, car nous ne savons pas grand-chose sur les transferts qui ont eu lieu dans les différents clubs. Tout au plus, peut-on être certain qu'Audax jouera, une fois de plus, les premiers rôles ainsi que Superga qui continuera sur sa lancée victorieuse du deuxième tour. Colombier s'est sensiblement renforcé et paraît de taille à jouer les trouble-fêtes. Quant à Couvet, sa valeur lui permettra de se mettre en évidence comme Saint-Imier, dont le rajeunissement pourrait être une carte heureuse.

COUTEUSE RÉFECTION

Fleurier, Corcelles, Etoile et Xamax I seront dans la classe moyenne et devront ne pas perdre trop de points au début, s'ils entendent éviter des ennuis en fin de saison.

Reste le cas de Fontainemelon qui va jouer les matches prévus au Val-de-Ruz sur le terrain de Colombier. Son terrain sera en réfection et la commune de Fontainemelon n'a pas lésiné sur les moyens, puisqu'un crédit de 170,000 fr. a été octroyé par les autorités pour cet ouvrage. L'ex-pensionnaire de la première ligue a été saigné de beaucoup de ses joueurs et nous avons l'impression que l'équipe du sympathique président Gross va rajeunir fortement ses cadres. De la sorte, elle ne paraît pas devoir jouer les premiers violons.

Voici, pour terminer, l'ordre des rencontres pour dimanche prochain : Colombier - Boudry ; Etoile - Fleurier ; Couvet - Xamax II ; Saint-Imier - Corcelles.

E.R.

EN ÉVIDENCE. — Les joueurs de Couvet devraient une fois de plus se signaler : de gauche à droite (accroupis) : Righetti, Goye, Chiuminatti, Camozzi, Gurcia ; (debouts) : Salvi, Gueyenet, Faivre, Ricca, Schwab, Fabrizio.

(Avipress - Challet)

athlétisme

Sur 100 mètres :

LE RECORD D'EUROPE ÉGALÉ

Le Soviétique Valeri Bortzov, en remportant contre toute attente le 100 mètres des championnats d'URSS à Kiev, a égalé le record d'Europe de la distance en 10" (un des chronométreurs annonça même un temps de 9"9). Bortzov rejoint ainsi sur les tabelles du record d'Europe l'Allemand de l'Ouest Armin Hary, le Français Roger Bambuck et son compatriote Vladislav Sapeja. En l'absence de ce dernier, Bortzov, sur une piste détrempée par la pluie, a terminé avec deux mètres d'avance sur Léonid Mikichev (10"2) et Nicolas Ivanov (10"2).

Valeri Brumel participera aux championnats d'URSS

Valeri Brumel, qui revient peu à peu à la compétition après un accident qui le laissa longtemps immobilisé, participera au concours du saut en hauteur des championnats d'URSS, aujourd'hui à Kiev. Brumel, qui a franchi 2 m 06 au cours de la dernière Spartakiade, espère passer les 2 m 10 cette année.

hockey sur glace

Aux Mélèzes :

La Chaux-de-Fonds rencontrera l'équipe nationale du Canada

Avec la couverture de la patinoire des Mélèzes on parle sérieusement de hockey sur glace à La Chaux-de-Fonds. En fait, on est proche de l'ouverture de cette dernière. Dans quelques jours elle sera sous toit ; au mois d'octobre, les travaux seront terminés. Sa capacité aura été portée à 6000 places dont 600 assises (numérotées). Grâce à l'apport de fonds privés on a pu construire des gradins sur lesquels des fauteuils ont été posés.

Quant au programme du HC La Chaux-de-Fonds, il débutera par un premier match (10 septembre) contre le Canada. En fait, c'est l'équipe suisse — à majorité chaux-de-fonnière — qui affrontera les garçons du père Bauer (équipe formée en vue des championnats du monde). Puis, une tournée en URSS via Helsinki est inscrite au menu des Canadiens. Toutefois, ils joueront à deux reprises en Suisse avant de s'envoler pour les pays de l'Est : le 9 septembre à Genève et le 10 à La Chaux-de-Fonds.

Les hommes de Pelletier ont repris l'entraînement physique depuis quatre mois. C'est à la fin de ce mois qu'ils chausseront les patins pour la première fois (à Villars). Puis, du 3 au 8 septembre, l'équipe de La Chaux-de-Fonds — renforcée par cinq joueurs suisses — jouera cinq matches à Varsovie et à Kracovie dans le cadre d'un tournoi qui réunira la Pologne, la Roumanie, une équipe de Moscou, une du Canada, une de Suède et La Chaux-de-Fonds.

Le 13 septembre les choses sérieuses commenceront pour les « poulains » de Pelletier : à Saint-Gervais ils joueront leur premier match de coupe d'Europe (match retour le 26 septembre).

Comme on le constate, un programme pour le moins chargé...

D.S.

cyclisme

Journée morne aux championnats du monde amateurs sur piste

Les Suisses ont diverses manières de s'illustrer...

Le ciel gris et la petite pluie qui tenaient compagnie aux championnats du monde de cyclisme amateurs s'est transformée, hier, en un véritable déluge. Ce qui n'a pas empêché le bon déroulement des épreuves inscrites au programme : le toit de ce « vélodrome-centenaire » permet de tenir l'horaire à la minute. Il est vrai qu'hier, il n'y avait pas grand-chose à se mettre sous l'œil : des séries de tandem et de vitesse féminine. C'est-à-dire quelques manches spectaculaires où la répartition des forces n'était pas de premier choix ! Lors des sprints il manquait la plupart du temps le... sprint ! (L'une des concurrentes ayant très rapidement creusé l'écart).

A noter simplement qu'en tandem, la paire française Morelon-Trentin semble bien partie pour reprendre son titre (qu'elle avait conquis en 1966 à Francfort). En vitesse féminine, les trois concurrentes soviétiques ont fait preuve d'une telle supériorité que la logique voudrait qu'un doublé soit enregistré, comme ce fut le cas dimanche en poursuite.

De notre envoyé spécial

ON PARLE DES SUISSES

La délégation helvétique a donc tout loisir de penser à autre chose qu'au cyclisme ! On a, malgré qu'elle ne soit pas apparue au vélodrome, beaucoup parlé d'elle. Pour plusieurs raisons : parce que Xaver Kurmann a laissé une impression très forte chez tous les connaisseurs ; parce qu'aussi le programme du Lucernois surprend un peu tout le monde. Ne va-t-il pas, après avoir déjà couru le kilomètre contre la montre et la poursuite, prendre part aux cent kilomètres contre la montre, puis à l'épreuve sur route ? Heureusement pour le Lucernois, Oscar Plattner a renoncé définitivement à la poursuite olympique car le champion du monde, fêté dimanche soir, était l'atout numéro un du quatre helvétique...

A propos de « fêter », il convient de relever que ceux qui se sont le plus illustrés dans la nuit de dimanche à lundi n'étaient ni Kurmann ni Plattner, ni le président du Comité national, M. Perfetta. Le premier attendit un téléphone pour annoncer sa victoire à ses parents, puis alla se coucher bien sagement. Le second fit comme son « poulain » et le troisième fut tout simplement oublié !

TRISTE EXHIBITION

Le reste de la délégation helvétique — les officiels s'entend — a, en revanche, « marqué le coup ». Ce qui n'a pas dû passer inaperçu si l'on songe que pour quatre pistards (Kurmann, Spannagel, Grab et Peter, qui, soit dit en passant, vont ou sont allés les quatre en finale), la Suisse a le plus grand nombre d'accompagnants à Brno. Hélas ! Ils ne se conduisent guère à leur avantage sur la pelouse du vélodrome ; la plupart ayant endossé des maillots de champions nationaux ; ces maillots (ils sont vite repérables) revêtent également les épaules de personnes qui ont encore moins de raisons de les porter...

Comme quoi, il y a plusieurs façons de s'illustrer. Pour notre compte, nous préférons celle de Kurmann.

Serge DOURNOW

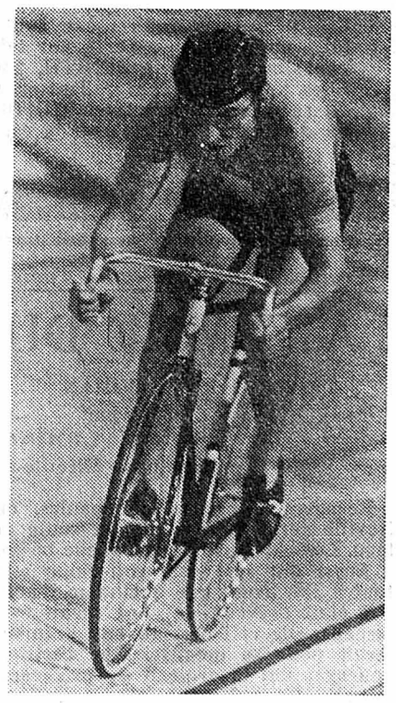

EN PLEIN EFFORT. — Le nouveau champion du monde lors de la finale sur la piste de Brno.

(Téléphoto AP)

tir

MATCH ROMAND 1969

Les Neuchâtelois maîtres chez eux

Les stands de Pierre-à-Bot et de Peseux ont accueilli les matcheurs romands. Pourquoi tirer à Neuchâtel et Peseux ? Pour la simple raison que la très belle ligne de tir à 50 m pistolet et petit calibre de Neuchâtel a été stupidement tronquée par l'installation en son beau milieu d'un stand réservé uniquement au tir au pistolet. Comprendra qui pourra ! ! !

Les Neuchâtelois ont fort bien organisé cette rencontre, grâce à un beau travail de préparation de son chef de match. Ils en ont été récompensés par les prestations magnifiques des tireurs du canton qui permettent à ceux-ci d'inscrire à nouveau leur nom sur le challenge Itten. Précisons que les tireurs neuchâtelois n'avaient plus eu cet honneur depuis 1952 et qu'ils mettent ainsi fin à une suprématie des Fribourgeois qui l'avaient emporté régulièrement depuis 1963.

Le succès d'équipe des Neuchâtelois fut doublé par celui de son chef de file Hans-Ruedi Dennler qui devient champion romand toutes positions. Le rapide et excellent travail fourni par le bureau des calculs a permis au président cantonal de faire la proclamation des résultats suivants à l'heure prévue au programme (dans un pays horloger, il ne pouvait en être autrement).

Classement des équipes : 1. Neuchâtel moyenne 547,800 points (nouveau record de l'épreuve) ; 2. Fribourg 544,429 ; 3. Vaud 540,111 ; 4. Jura bernois 537,833 ; 5. Valais 537,500 ; 6. Genève 532,286.

L'équipe vainqueur était composée de Hans-Ruedi Dennler, Cernier ; Gfeller Fritz Peseux ; Dufaux Pierre-Alain, Peseux ; Kundert Gabriel, La Chaux-de-Fonds ; Giroud Frédy, Travers ; remplaçant : Perrin André, La Chaux-de-Fonds et Baillods André, Boudry.

LE NEUCHATELOIS DENNLER CHAMPION ROMAND

Sur le plan individuel on assista à une lutte passionnante entre les principaux ténors des différentes équipes, et il fallut attendre les toutes dernières cartouches pour savoir qui alla triompher. Notre camarade Dennler avec une très belle prestation à genou a réussi à battre d'un petit point le Jurassien Emile Kohler, de 6 points l'international Georges Rollier de Lausanne et l'ex-international Alphonse Jaquet de Broc de 7 points. Que voilà une juste et magnifique récompense pour ce sympathique et encore jeune matcheur.

Le palmarès individuel : 1. Dennler H.R. (NE) 560 points (196-174-190) ; 2. Kohler E. (JB) 559 p. (197-175-187) ; 3. Rollier G (VD) 554 p. (196-175-183) ; 4. Jaquet A. (FR) 553 p. (194-173-186) ; 5. Gfeller F (NE) 552 p. (197-175-180) ; 6. Seuret A. (JB) 551 p. (195-164-192) ; 7. Butty M. (FR) 549 ; 8. Forney C. (VD) 549 ; 9. Schweizer E. (JB) 547 ; 10. Jungo R. (FR) 547 ; 11. Geinoz F. (FR) 546 ; 12. Boschung A. (FR) 546 ; 13. Dufaux P.A. (NE) 546 ; 14. Kundert G. (NE) 545 ; 15. Dufey F. (VD) 544.

dernière SPORTS dernière

TIR

Trois records du monde ont été battus au cours de la première journée des championnats d'Europe de tir, à Pilsen, où le jeune Suisse Martin Truttmann a enlevé la médaille de bronze au fusil à air comprimé.

L'épreuve au pistolet de match a été dominée par les Soviétiques, qui se sont imposés individuellement et par équipes en battant chaque fois le record du monde. Le titre individuel est revenu à Grigory Kosych, champion olympique à Mexico, qui a amélioré le record du monde de son compatriote Jassinsky.

Au fusil à air comprimé, où l'Allemagne a battu le record du monde par équipes, le Suisse Martin Truttmann, qui débute sur le plan international, a causé une surprise en enlevant la médaille de bronze.

L'annonce reflet vivant du marché

L'annonce dans LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

natation

Les Américains battent encore quatre records du monde au cours de leurs championnats

Véritable feu d'artifice final à Louisville

Debbie Meyer auteur du plus prodigieux exploit du week-end

Quatre nouveaux records du monde ont été établis à Louisville, au cours de la dernière journée des championnats des Etats-Unis, qui se sont ainsi terminés par un véritable feu d'artifice.

INCROYABLE

Au total, depuis le début des compétitions, huit records mondiaux sont passés de vie à trépas. Le plus beau de tous est sans aucun doute celui de 1500 mètres nage libre féminin : la Debbie Meyer cuvée 1969 a battu de plus de dix secondes la Meyer 1968, qui avait pourtant étonné le monde de la natation en réalisant 17'31"2, un temps qui, peu auparavant, semblait irréalisable par une femme.

Bien que se disant saturée par la nage libre, qui, dit-elle, après trois titres olympiques et quatre records du monde, n'a plus beaucoup de satisfaction à lui apporter, Debbie Meyer a mis son point d'honneur à confirmer sa supériorité sur ses compatriotes. A l'arrivée, un nouveau record en 17'19"9, encore plus prodigieux que le précédent.

Mais cette fois-ci, la triple médaillée d'or n'était plus toute seule. Sa camarade de club, Vicky King, en battant son record personnel de 22'3, n'a été battue en 17'20", que dans le dernier mètre, d'une main.

Rayonnante, Debbie Meyer maintenant réconciliée avec la natation, songe à poursuivre sa carrière jusqu'aux Jeux olympiques de 1972, à Munich. « Je pensais bien que Vicky King pouvait gagner », a-t-elle expliqué, à peine surprise après la course par sa performance. « Alors, quand elle m'a rejoint, j'ai un peu ralenti le train afin de conserver des réserves pour la dernière longueur ».

DÉMENTIEL

Le double exploit de Meyer et de King a fait un peu passer au second plan les autres courses de la journée, notamment le record du 150 mètres nage libre masculin, porté par Mike Burton à 16'04"5, soit une amélioration de deux secondes. Burton n'était, d'ailleurs, pas satisfait. « Je pensais pouvoir battre les seize minutes, a-t-il déclaré, mais je n'ai pas actuellement assez d'entraînement dans les jambes et je me sens en mauvaise forme ».

Et pourtant, le programme du double champion olympique, qui, depuis deux mois, a parcouru une moyenne de douze kilomètres par jour, paraîtrait démentiel à bien des nageurs. « Habituellement, explique Burton, je couvre quotidiennement près de quinze kilomètres à l'entraînement ».

Burton, qui, à 22 ans, songe à se retirer après la prochaine saison hivernale, n'en a pas moins pris une éclatante revanche sur l'Allemand de l'Ouest Hans Fassnacht, son vainqueur du 400 mètres.

Quant à Gary Hall, il s'est facilement attribué son troisième titre et son troisième record mondial. Après le 200 mètres dos et le 400 mètres quatre nages, le blond Californien a encore réalisé une grande performance sur 200 mètres quatre nages.

Gary Hall, Fassnacht, Burton, Meyer et Susie Atwood la « dossiste » américaine, qui a dépossédé la Sud-Africaine Karen Muir de son record du monde du 200 mètres, ont été les grandes vedettes de ces championnats.

UNE OMBRE RELATIVE

Les autres vainqueurs de la dernière journée sont passés relativement inaperçus. Sue Petersen a gagné le cent mètres nage libre féminin en 59"7 et réussi, ainsi, le doublé 100 et 200 mètres. Dans l'épreuve masculine, Ronald Havens a établi en 52"5 le nouveau record américain de la spécialité et a approché de trois dixièmes de seconde le record du monde de l'Australien Michael Wenden. Le dernier titre individuel celui du 200 mètres quatre nages féminin, est revenu à Lynn Vidali, tandis que la domination de Santa-Clara dans l'épreuve par équipes a été interrompue. En effet, Debbie Meyer et Vicky King ont emmené leur club « Arden Hills »d e Sacramento, Californie, à la victoire au classement féminin et « Phillips 66' » de Long Beach (Californie), le club de Gary Hall et de Fassnacht, a remporté le titre masculin.

Derniers résultats

Dames, plongeon de haut vol : 1. Micki King 411,57. 2. Debbie Lipman 361,83. 1500 m libre : 1. Debbie Meyer 17'19"9 (record du monde). 2. Vicky King 17'20"0. 3. Ann Simmons 17'47"3. 100 m libre : 1. Sue Pedersen 59"7. 2. Kathy McKitrick 1'00"0. 3. Linda Gustavson 1'00"5. 200 m quatre nages : 1. Lynn Vidali 2'26"2. 2. S. Pedersen 2'27"5. 3. Susie Atwood 2' 28"1. 4 x 100 m libre : 1. Santa Clara 4'02"9. 2. Arden Hills 4'07"3.

Messieurs, 1500 m libre : 1. Burton 16'04"5 (record du monde). 2. Kinsella 16'18"9. 3. Fassnacht (All-O) 16'41"8. 100 m libre : 1. Havens 52"5 (record des Etats-Unis). 2. Heidenreich 52"9. 3. Frawley 53"6. 200 m quatre nages : 1. Hall 2'09"6 (record du monde). 2. Russell 2' 12"6. 3. Bello (Pérou) 2'13"0. 4 x 100 m libre : 1. Los Angeles 3'32"8. 2. Phillips 3'35"2.

● Au passage du 800 mètres, Burton a amélioré son propre record du monde (8'28"8 contre 8'34"3).

HEUREUSE. — Debbie Meyer, suspendue au cou de Mlle King, a tout lieu d'être satisfaite.

(Téléphoto AP)

lutte

A Morgins et à Saxon

Double victoire suisse

A Morgins et à Saxon, les lutteurs suisses ont remporté deux victoires sur le Danemark.

Résultats de ces deux rencontres :

Morgins. — Grégo-romaine. 57 kg : Thomsen (D) bat Pict (S) aux points. 62 kg : Dietiker (S) bat Juul (D) par tombé. 68 kg : Bengtsson (D) bat Roduit (S) aux points. 74 kg : Junker (S) BAT Sœrensen (D) par tombé. 82 kg : Martinetti (S) et Graugard (D) match nul. Libre. 57 kg : Nicolet (S) bat Kjongerskow (D) par tombé. 68 kg : Nicolet (S) bat Bengtsson (D) par tombé. 74 kg : Milhit (S) bat Thomsen (D) par tombé. 82 kg : Rouiller (S) bat Frahm (D) par tombé. 90 kg : E. Martinetti (S) bat Thomsen (D) par tombé. 10 kg : Amneus (D) bat Stucki (S) aux points. Finalement, la sélection suisse bat la sélection danoise par 7,5 à 3,5.

A Saxon. — Grégo-romaine 62 kg : Nicolet (S) bat Kjongerskow (D) par tombé. 68 kg : Bengtsson (D) bat Nicolet (S) par tombé. 74 kg : Junker (S) bat Thomsen (D) aux points. 82 kg : Pethoud (S) et Frahm (D) match nul. 90 kg : Martinetti (S) bat Thomsen (D) aux points. 100 kg : Amneus (D) bat Mottier (S) aux points. Libre. 57 kg : Pict (S) bat Thomsen (D) par tombé. 62 kg : Nicolet (S) bat Juul (D) par tombé. 68 kg : Roduit (S) bat Bengtsson (D) par tombé. 74 kg : Milhit (S) bat Sœrensen (D) aux points. 82 kg : Martinetti (S) bat Graugard (D) par tombé. Finalement, la sélection suisse bat la sélection danoise par 8,5 à 2,5.

motocross

Huit mille spectateurs à Wittenbach

En dépit du mauvais temps, plus de 8000 spectateurs ont suivi les épreuves du motocross international de Wittenbach, près de Saint-Gall.

500 cmc inter : 1. Ake Jonsson (Su) sur Maico 5 p. ; 2. Bengt Aberg (Su) sur Husqvarna 8 p. ; 3. John Banks (GB) sur B.S.A. 12 ; 4. Philippe Bussy (S) sur CZ 15 ; 5. Heinz Hoppe (All) sur CZ 18 ; 6. René Rossy (S) sur Greeves 18.

Side-cars 750 cmc : 1. Hans Klauser-Andreas Haelg (Wil) sur TKF 5 p. ; 2. Paul Sterki-Werner Flury (Guensberg) sur WASP 6 p. ; 3. Ender - Vogelsang (Muri) sur BLM 11 p.; 4. Boehler - Rauchenstein (Gruningen) sur BMW 16 p. ; 5. Volkart - Sigrist (Bulach) sur BLM 14 points.

500 cmc juniors : 1. Daniel Baumann (Herisau) sur Husqvarna 1 p. ; 2. Gilbert Piot (Vuarrens) sur CZ 2 p. ; 3. René Voegtli (Gempen) sur CZ 3 points.

canoë

Les championnats suisses

Domination de Manfred Federanko

Plus de 80 canoétistes ont participé aux championnats suisses de régates, qui se sont déroulés à Rapperswil et qui ont donné les résultats suivants :

Elite. — Monoplaces 500 m : 1. Manfred Federanko (Rapperswil) 2'10"3 ; 2. Robert Singer (Bâle) 2'14" ; 3. Gérard Grillon (Bâle) 2'14"1 ; 4. Werner Weber (Bâle) 2'16". **Biplaces 500 m :** 1. Baeni-Hunziker (Bâle) 1'59"06 ; 2. Federanko-Bruhin (Rapperswil) 2'03"06 ; 3. Weber-Herzog (Bâle) 2'07" ; 4. Egle-Morger (Rapperswil) 2'08". **Monoplaces 1000 m :** 1. Manfred Federanko 4'22"06 ; 2. Peter Baeni (Bâle) 4'31"08; 3. Hans Hunziker (Bâle) 4'35"08; 4. Hans Clerici (Schaffouse) 4'37"01. **Monoplaces 10,000 m :** 1. Manfred Federanko 50'03" ; 2. Gérard Grillon 51'44" ; 3. Robert Singer 53'12" ; 4. Werner Weber 53'48". **Quatre 1000 m :** 1. KC Bâle 3'34"7 ; 2. Rapperswil 3'38"4 ; 3. WSW Zurich 3'41" ; 4. FK Schaffouse 3'58". **Quatre 10,000 m (sans titre) :** 1. KC Rapperswil (Federanko-Masek-Suter-Bruhi 45'06". 2. WSW Zurich 46'01". **4 c 500 m:** 1. KC Bâle (Singer-Grillon-Hunziker-Baeni) 9'44"8 ; 2. KC Rapperswil 9'56"3 ; 3. KC Rapperswil II 10'02".

ski nautique

Le vainqueur sera connu le 14 septembre en Angleterre

La Suisse finaliste de la coupe d'Europe

La Suisse s'est qualifiée pour la finale de la coupe d'Europe, qui aura lieu le 14 septembre, en Angleterre, et qui réunira l'Italie (tenante du trophée), l'Angleterre (en tant que nation organisatrice), la France doit avoir lieu en Suède. L'équipe helvétique a remporté la demi-finale de Sasbach, en Allemagne, en devançant la France (handicapée, il est vrai, par une blessure de l'un de ses meilleurs représentants, Parpette) et l'Allemagne de l'Ouest. En coupe d'Europe, il n'y a pas de classements individuels mais on peut tout de même noter que Pierre Clerc et Michel Finsterwald, se sont montrés les meilleurs, respectivement, en saut et en figures.

Par équipes, la sélection suisse a remporté les figures et le saut mais elle a dû s'incliner devant la France en slalom. Voici les résultats de cette demi-finale :

Slalom : 1. France 1953 p. 2. Suisse 1687. 3. Allemagne 1484. **Figures :** 1. Suisse 1876. 2. France 1609. 3. Allemagne 1328 **Saut :** 1. Suisse. 2. Allemagne. 3. France.

Classement final : 1. Suisse 5295 p. 2. France 5156. 3. Allemagne de l'Ouest 4496.

La coupe de Breisgau, organisée après (deuxième de la demi-finale de Sasbach) et les deux premiers de la demi-finale qui la demi-finale, a également permis aux skieurs suisses de se mettre en évidence. Pierre Clerc a remporté le saut avec un bond de 44 m 20 en éliminatoire, alors que Michel Insterwald a dominé les figures. En finale, le jeune Montreusien totalise 4363 points, ce qui constitue une nouvelle meilleure performance suisse.

Résultats de la coupe de Breisgau :

Figures : 1. Finsterwald (S) 8468 p. 2. Raisin (Fr) 8289. 3. Enzinger (All) 7903. 4. Clerc (S) 6539. 5. Zbinden (S) 6223. **Slalom :** 1. Raisin (Fr) 64 bouées. 2. Jamin (Fr) 63. 3. Zbinden (S) 57. 4. Finsterwald (S) 56. **Saut :** 1. Clerc (S) 44 m 20. 2. Benzinger (All) 40 m 75. 3. Jamin (Fr) 39 m 80.

Combiné : 1. C. Raisin (Fr) 2725 p. 2. A. Enzinger (All) 2651 p. 3. M. Finsterwald (S) 2567. 4. J.-J Zbinden (S) 2462 5. P. Clerc (S) 2438. 6. J.-M. Jamin (Fr) 2259.

automobilisme

Course de côte de Luzzone (Tessin)

Et de cinq pour le Zuricois Perrot

Le Zuricois Xavier Perrot a remporté sa cinquième victoire de la saison à l'occasion de la septième manche du championnat suisse. Au volant d'une voiture de course Brabham, il a remporté la course de côte à Luzzone (Tessin). Avec le temps de 2'26"72 (moyenne 91 km 764) lors de son premier essai (seul le meilleur « chrono » des deux manches était retenu) il a devancé de près de six secondes son suivant immédiat, Sigi Lang, qui pilotait une Porsche sport.

Le résultat de Xavier Perrot représente un nouveau record de ce parcours de 3 km 740, comprend huit « épingles ». B

Voitures tourisme de série. — jusqu'à 700 cmc : Wirz (Adliswil) sur Honda 3' 36"66. — **700-850 cmc :** Schwarzentruber (Balsthal) sur Fiat 3'35"30. - **850-1000 cmc:** Gretler (Dietikon) sur Austin Cooper 3' 25"96. — **1000-1150 cmc :** Freytag (La Chaux-de-Fonds) sur NSU 3'29"99. — **1150-1300 cmc :** Eggenberger (Sevelen) sur Renault-Gordini 3'16"92. — **1300-1600 cmc :** Kramer (Rapperswil) sur Ford-Cortina-Lotus 3'12"74. — **1600-2000 cmc :** Zech (Schaanwald sur BMW 3'21"72. — **plus de 2000 cmc :** Helbling (Rapperswil) sur Ford-Mustang 3'04"81 (moyenne 72 km 853, meilleur temps de la catégorie).

Tourisme spécial. — jusqu'à 850 cmc : Brodbeck (Gentilino) sur Abarth 3'14"02. — **850-1000 cmc :** Quadri (Lugano) sur NSU 3'09"93. — **1000-1300 cmc :** Savary (Cheseau) sur BMC Cooper 3'02"41 (moyenne 81 km 694 - vainqueur de la catégorie).r **1300 - 1600 cmc :** Ramucaccia (Dardaguy) sur Ford Escort 2'44"81. — **16002000 cmc :** B r u n (Escholzmatt) sur BMW 2'48"46. — **plus de 2000 cmc : K o l b** (Oberriet) sur Chevrolet - Camaro 3'00"87.

Grand tourisme. — jusqu'à 1000 cmc : Heusser (Genève) sur NSU-Wankel 3'13"42. **1000-1600 cmc :** Cremonini (Capolago) sur Lotus-Elan 2'53"42. — **1600-2000 cmc :** « Mirage » (Uznach) sur Porsche 2'52"53 (moyenne 78 km 038 - vainqueur de la catégorie).

Sports. — jusqu'à 1000 cmc : Flueckiger (Zofingue) sur Ginetta 2'46"40. — **1000-1600 cmc :** Chalut (Genève) sur Lotus 2' 47"26. — **plus de 1600 cmc :** Lang (Saint-Gall) sur Porsche 2'32"52 (moyenne 88 km 236 - vainqueur de la catégorie).

Course - formule V : Schurti (Triesen) sur Austro 2'51"06. — **Formule 3 :** Salomon (Riedbach) sur Tecno 2'35"70. — **Formule Ford :** Brirell (Ecosse) sur Crossle 2'42"78. — **600-1600 cmc :** Perrot (Zurich) sur Brabham 2'26"72 (moyenne 91 km 764, meilleur temps de la journée). — **plus de 1600 cmc :** Boner (Pontresina) sur Mclaren-Oldsmobile 2'51"40.

CHANCE INCROYABLE. — Après une collision avec le bolide du Suédois Kottulinsky, la voiture du Britannique Bond a fait un saut fantastique au cours duquel le pilote n'a subi que quelques égratignures. C'était au Grand prix de Suède, dimanche. A ne pas y croire...

(Téléphoto AP)

Siffert quatrième dans l'Ohio

Trois pilotes néo-zélandais ont terminé aux trois premières places de la course « Can-Am » de Mansfield-Ohio, qui était dotée de 80,000 dollars. Le Suisse Joseph Siffert a conduit la nouvelle Porsche «917» à la quatrième place.

Classement : 1. Denis Hulme (NZ) sur McLaren-Chevrolet 152 km 619. 2. Bruce McLaren (NZ) sur McLaren-Chevrolet à 30". 3. Chris Amon (NZ) sur Ferrari. 4. Jo Siffert (S) sur Porsche. 5. John Surtees (GB) sur Chaparral.

La course des Rangiers a lieu dimanche

200 PILOTES INSCRITS

Les organisateurs de la 26me course internationale de côte Sainte-Ursane - Les Rangiers, viennent d'établir la liste des participants à cette grande manifestation (23 et 24 août). Au total, 296 pilotes suisses et étrangers se sont inscrits dans les délais. Malheureusement, une centaine d'entre eux ont dû être éliminés, du fait que la participation, pour des raisons d'organisation, avait été limitée à 200 coureurs. La préférence a été donnée aux pilotes suisses les mieux classés aux championnats suisses 1968 et 1969 ainsi qu'aux concurrents participant au Challenge international des Alpes de formule V.

Finalement, 44 coureurs ont été acceptés en catégorie Tourisme de série, 40 en catégorie Tourisme, 30 en catégorie Grand Tourisme, 37 en catégorie Sport, prototypes et course biplace et 51 en catégorie Course. Sur ce total de 202 pilotes, on compte 32 étrangers, dont 22 pour les catégories Sport et Course. La Grande-Bretagne enverra la plus forte délégation étrangère : 16 pilotes, suivie de la France (13). Il y aura en outre un Allemand, un Autrichien et un Espagnol.

Malgré l'absence de Siffert — détenteur du record de l'épreuve, qui courra le même jour à Enna (Sicile) — la participation à la course internationale des Rangiers sera de tout premier ordre, puisque les meilleurs pilotes suisses et de nombreux étrangers se mesureront sur le spectaculaire tracé jurassien.

● Les organisateurs de la course de côte Ollon-Villars ont reçu la confirmation officielle de l'engagement du Bâlois Peter Schetty par la maison Ferrari. Le «leader» du championnat d'Europe de la montagne tentera de battre le record de l'épreuve (30-31 août).

hippisme

Les courses de Divonne

Prix d'Yverdon (trot, 2700 m, 5 partants) : 1. Robinson (D. Besson) à Mme Besson ; 2. Turenne III (R. Bounieux) ; 3. Raky (J.-P. Hauser) ; 4. Rex Williams. Prix de Saignelégier (haies, 3400 m, 7 partants) : 1. Mister Gusty (H. Schneider) à Mme Schneider ; 2. Purse Proud (D. Scagliola) ; 3. Pellia (D. Becue) ; 4. Tarogato. Prix de Saint-Moritz (plat, 1000 m, 14 partants) : 1. Figuras (R. Grimaldi) à M. Rolf Muller ; 2. Lelius (B. Lipskind) ; 3. Mounet (G. Blasco) ; 4. Lofoten. Prix de Frauenfeld (plat, 2400 m, 17 partants) : 1. Norbert (V. Thieffry) à M. W. Baechtold ; 2. Night Dream (M. Wohlgen-Singer) ; 3. Szilikat (G. Scheu) ; 4. Trois mâts II. Grand handicap de Lucerne (plat, 2000 m, 16 partants) : 1. Long Ley (J.-P. Dareux) à M. Claude Rigo ; 2. Capricorne (M. Philipot) ; 3. Fusant (C. Khozian) ; 4. Royal Harbour. Prix d'Aarau (plat, 2000 m, 14 participants) : 1. Summer Joy (J.-P. Dareux) à Mme Claude Rigo ; 2. Newsbury (à Renk); 3. Island Melody (P. Scheu) ; 4. Sumatra.

boxe

Un champion d'Europe cesse la compétition

Le boxeur écossais Ken Buchanan a déclaré à son domicile d'Edimbourg qu'il refusait de rencontrer Pedro Carrasco pour le titre européen des poids légers. Il a réaffirmé sa décision déjà annoncée il y a une quinzaine de jours d'abandonner la boxe définitivement.

L'ancien champion de Grande-Bretagne des poids légers a précisé qu'il allait reprendre son ancien métier de menuisier.

Popularis Tours

Course au bord de la Méditerranée
CAVI (au sud de Gênes)

les 13 et 14 septembre

Prix imbattable

Renseignements : Coop relations publiques
Neuchâtel, Treille 4
Tél. (038) 4 02 02.

coop

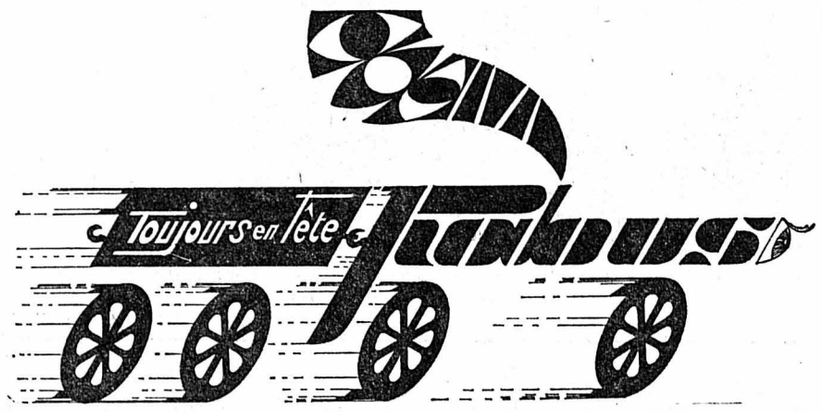

RABUS OPTICIEN DIPLÔMÉ FBG DE L'HÔPITAL 3 NEUCHÂTEL TÉL. 5 11 38

GOUT DES MOINES
GODET VINS
AUVERNIER

Congélateurs

270 l. Fr. 495.—
370 l. Fr. 640.—
470 l. Fr. 740.—
5 ans de garantie.

A. Fornachon
2022 Bevaix.
Tél. (038) 6 63 37.

Evitez le
CAMBRIOLAGE
grâce aux grilles de fenêtres en fer forgé de la maison
J.-J. LUDI
Clôtures
Corcelles (NE).
Tél. (038) 8 76 78 (ou, dès 17 h, 6 36 15).

DUVETS
neufs, 120x160 cm, belle qualité, légers et chauds,
Fr 40.-- la pièce (port compris).
G. KURTH
1038 BERCHER
Tél. (021) 81 81 19 - 81 83 02.

EHRBAR
Habits de travail
20.-
Ehrbar SA
121, rue d'Aarberg
Bienne
DANS LE 1000

GODET VINS Auvernier

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
en vente à l'imprimerie de ce journal

gratuit
gratuit
gratuit
gratuit

Beldona offre

Vous recevrez gratuitement ce soutien-gorge à partir d'un achat de Fr. 60.– déjà!
C'est un modèle dû au talentueux styliste de mode Emilio Pucci.
Il va de soi que vous pouvez aussi acheter ce modèle enchanteur.
Vous le trouverez dans les 35 magasins BELDONA dans les coloris turquoise, blanc et noir et son prix est de Fr. 29.50.
N'oubliez pas de jeter un coup d'œil à nos vitrines!

CORSETS BELDONA LINGERIE

Neuchâtel : Croix-du-Marché

OFFRES D'EMPLOIS

Etes-vous intéressé par les questions sociales si actuelles de nos jours ?

Le domaine de l'assurance-vieillesse et survivants, de l'assurance-invalidité et les allocations familiales vous offre la possibilité de devenir le futur

collaborateur

de notre important service social.

Si vous avez une formation commerciale ou bancaire, des connaissances approfondies de la langue allemande, du goût pour la comptabilité, et le désir de travailler de façon très indépendante tout en prenant largement vos responsabilités,
adressez vos offres de service complètes (curriculum vitae, copies de certificats) et vos prétentions de salaire, sous chiffres P 11-130,659 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Café Montagnard, Saint-Blaise, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

sommelière débutante

Fermé le lundi.
Tél. (038) 3 34 05.

Maroquinerie Biedermann, Bassin 6, cherche

jeune vendeuse

capable et de confiance.
Entrée fin septembre ou date à convenir. Faire offres écrites.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
PRECIMAX
S.A.
MONRUZ-NEUCHATEL
cherche :

un horloger complet qualifié

poseur de cadrans emboîteur

chasseuse de pierres

dames ou jeunes filles

pour travaux faciles en atelier.
Faire offres ou se présenter : Champréveyres 2, 2000 Neuchâtel, téléphone (038) 5 60 61.

Bureau de gérance cherche, pour date à convenir,

employée de bureau

éventuellement à temps partiel, pour correspondance et divers travaux de bureau.

Faire offres écrites, avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres CN 1991 au bureau du journal.

Confiserie cherche, pour entrée immédiate,

serveuse

pour son tea-room (étrangère avec permis C acceptée), ainsi qu'une

jeune vendeuse

à partir du mois d'octobre.
Libre le soir.

Faire offres à la Confiserie Schmid, rue du Concert, Neuchâtel. Tél. (038) 5 14 44 ou le soir : (038) 5 85 05.

ATELIER DE RELIURE
cherche

ouvrier relieur qualifié

pour travaux amateurs et industriels. Place stable. Entrée immédiate ou à convenir.

Reliure J.-V. Attinger,
7, place Piaget, Neuchâtel.

On cherche
EMPLOYÉ (E)
de bureau consciencieux (se) pour 3 à 5 matinées, dans entreprise à Peseux. Travaux faciles. Adresser offres écrites à FR 1994 au bureau du journal.

Cantine des casernes, 2013 Colombier, demande

aides de buffet
et
aides de cuisine

nourries, logées, congé le samedi après-midi et le dimanche.
Se présenter le matin.
Tél. (038) 6 22 43.

Grâce à notre
TRAVAIL à domicile
vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander sans engagement la visite de notre représentant.
Giso, Gilgen + Somaini, 4563 Gerlafingen.

On cherche
jeunes garçons
(14 -15 ans) ou étudiants, pour travaux de jardinage.
Tél. 8 45 01.

Nous cherchons :

un ferblantier-appareilleur
un appareilleur
un aide ou manœuvre

Rétribution intéressante à ouvriers qualifiés. Faire offres à G. Sydler, ferblanterie-installations sanitaires, Tertre 30, Neuchâtel. Tél. 5 15 15.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
P. MARCHAND Fils S. A.
Saint-Honoré 2,
Neuchâtel
engage
PERSONNEL
connaissant parties du réglage.
Adresser offres ou téléphoner au (038) 5 13 55.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ajusteur-mécanicien avec formation commerciale (cours Scheidegger) cherche emploi comme

employé-technicien

dans entreprise de terrassement à Neuchâtel ou aux environs.

Faire offres sous chiffres A 302,652 à Publicitas S. A., 3001 Berne.

Jeune Bâloise, possédant diplôme de

secrétaire

d'école de commerce privée et ayant un an de pratique, cherche place à Neuchâtel ou aux environs immédiats, pour se perfectionner dans la langue française. Libre tout de suite.

Faire offres sous chiffres X 03-353,772 à Publicitas S. A., 4001 Bâle.

Jeune homme

avec formation commerciale cherche place à Neuchâtel dans bureau de comptabilité. Libre dès fin 1969. Faire offres sous chiffres P 300,508 N, à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

EMPLOYÉ DE BUREAU

Suisse allemand (21 ans), cherche place, pour le 20 octobre, dans une banque aux environs de Neuchâtel. Adresser offres écrites à AK 1986 au bureau du journal.

Jeune cadre

technico-commercial, désirant changer de situation, cherche emploi avec responsabilités dans entreprise de la région de Neuchâtel. Formation technique et commerciale avec plusieurs années d'expérience.
Langues : allemand et français, connaissances d'anglais.

Adresser offres sous chiffres EP 1993 au bureau du journal.

Mécanicien-électricien

expérimenté cherche poste à responsabilités.

Adresser offres écrites à AH 1939 au bureau du journal.

JEUNE COMPTABLE

avec expériences fiduciaires cherche place. Région Neuchâtel ou Yverdon. Adresser offres écrites à GO 1963 au bureau du journal.

AUTO-LOCATION 3 11 44
AUTO-LOCATION 3 11 44
AUTO-LOCATION 3 11 44
GARAGE DU ROC Hauterive (NE)

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame René DUBIED
tient à exprimer sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie et de réconfort pendant ces tristes jours de deuil et de séparation.
Neuchâtel et Lausanne, le 15 août 1969.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de
Monsieur
Marcel PETITPIERRE
remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Un grand merci également à l'hôpital de Couvet, ainsi qu'à Messieurs les docteurs Gentil et Borel pour leur dévouement.

COMMERCES

A remettre magasin de

TABAC

spécialisé, au centre de la Chaux-de-Fonds, très fort passage, Sport-Toto et Loterie Romande. Conditions avantageuses, excellent chiffre d'affaires.

Faire offres sous chiffres A 920 598 à Publicitas S. A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre

OPEL REKORD

1700, 1963, très bon état, avec nombreux accessoires, très bon marché.
Tél. 8 17 34 après 19 heures.

A vendre
FLORETT RS
1968, 7000 km, 700 fr.
Tél. 6 21 18.

A vendre
Alfa Romeo 1600 GT
47,000 km.
Expertisée. Crédit.
Reprise possible.
Tél. 7 73 54, 7 76 12.

A vendre
VW 1300
modèle 1967
limousine 4-5 places, expertisée
garantie 3 mois
Prix Fr. 3400.--
Facilités de paiement. Echange possible
Bons WIR acceptés.
Garage R. Waser
Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél (038) 5 16 28

OCCASIONS
FIAT 500
Jardinière, année 1966.
Très bon état, 38,000 km.
Reprise
Facilités de paiement
GARAGE du ROC
HAUTERIVE Neuchâtel — Tél. 3 11 44

Garage du Rallye
W. DUMONT
Le Locle
Tél. (039) 5 44 55

OCCASIONS

	Année	Acompte	Par mois, intérêt compris en 18 mois
Fiat 1800	1962	700.—	86.10
Opel Record Caravan	1962	800.—	92.50
Opel Kadett	1963	850.—	101.80
VW de luxe	1962	900.—	104.80
Opel Kadett, toit ouvrant	1964	1050.—	126.45
Fiat 1100.—	1964	1100.—	138.60
Floride Renault S	1963	1100.—	138.60
Opel Record 2 portes	1964	1150.—	141.75
Lancia Fulvia, 4 portes	1964	1400.—	169.45
Opel Record Caravan	1964	1700.—	201.65
Peugeot 404 commerciale	1966	2100.—	245.50
Opel Record Caravan	1969	3150.—	373.90

FACILITÉS DE PAIEMENT ESSAIS SANS ENGAGEMENT

Dem. à acheter

PIANO

On demande à acheter, bas prix, paiement comptant, piano brun, en bon état, pour école de jeunes gens du Jura vaudois.

Faire offres avec indication de prix et marque, sous chiffres P 11-460206 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Prof. médicales

P. Berthoud
Médecin dentiste
DE RETOUR

Dr Muller,
Seyon 9
ABSENT
jusqu'au 15 septembre

FAN

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Tarif des abonnements

SUISSE :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50

ÉTRANGER :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24 —	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

MOTS CROISES

Problème No 873

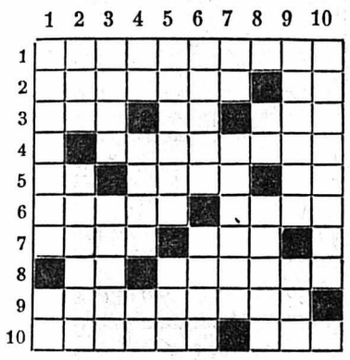

HORIZONTALEMENT

1. Fictif. 2. Colère d'Eole. — Désinence verbale. 3. Canton de Suisse. — Qui ne peut être divisé. — Opéré. 4. Certains font des courses. 5. Pronom. — Mettre en communication. — Pour faire une addition. 6. Un autre signe ce qu'il fait. — Lettre grecque. 7. Abattis. — Vécu. 8. Initiales d'un journaliste qui fut tué par Pierre Bonaparte. — Cardinal d'Académie. 9. Canapé à deux places. 10. Ouvrages littéraires fort sérieux sous un titre modeste. — Sa tenue est légère.

VERTICALEMENT

1. Chantent à la tyrolienne. — Pronom. 2. Ses oreilles vous écoutent. — Originales. 3. Embarras. — Ils se font à la main. 4. Symbole. — Suffisamment médités. — Initiales de l'auteur de **la Mascotte.** 5. Grand reptile saurien. — Qui a son plumet. 6. Pourvu. — La Grèce fut leur mère. 7. Tout le calendrier. — Placée en station verticale. 8. Article. — Frottée d'une substance grasse. 9. Il tourmente celui qui se mord les doigts. — Se jette dans la Méditerranée. 10. Grosse mouche qui ressemble à une abeille.

Solution du No 872

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	A	L	L	U	C	I	N	E	S
2	A	■	A	U	T	O	R	I	S	A
3	T	R	U	C	■	D	I	■	E	L
4	A	A	R	■	T	E	S	T	■	I
5	N	I	E	C	E	■	A	I	M	E
6	T	N	■	H	O	P	■	T	E	R
7	■	E	M	I	S	S	A	I	R	E
8	I	T	O	N	■	O	I	S	E	■
9	O	T	T	O	M	A	N	■	A	A
10	N	E	■	N	A	S	E	A	U	X

HOROSCOPE

La matinée sera terne et monotone. L'après-midi favorisera l'invention, la soirée incitera à la rêverie.
Naissances : Les enfants de ce jour seront calmes, équilibrés et francs, mais souvent lymphatiques et peu soucieux.

BÉLIER (21/3-19/4)
Santé : Vous êtes trop sur les nerfs. **Amour:** Vous êtes un peu trop instable. **Affaires :** Vos projets seront sensiblement modifiés.

GÉMEAUX (21/5-21/6)
Santé : Soignez votre nourriture. **Amour :** Laissez-vous guider. **Affaires :** Etudiez soigneusement les problèmes.

CANCER (22/6-22/7)
Santé : Redoutez l'humidité. **Amour :** Méprisez les futilités. **Affaires :** N'engagez pas de grandes dépenses.

LION (23/7-23/8)
Santé : Digestion difficile. **Amour :** Essayez d'obtenir plus d'indépendance. **Affaires :** Excellente période.

VIERGE (24/8-23/9)
Santé : Vivez le plus possible au grand air. **Amour :** Ne vous laissez pas surprendre. **Affaires :** Faites preuve d'initiative.

BALANCE (24/9-23/10)
Santé : Articulations un peu rouillées. **Amour :** Ne dissimulez pas vos sentiments. **Affaires :** Repartez sur des bases plus solides.

SCORPION (24/10-22/11)
Santé : Circulation médiocre. **Amour :** On vous porte des sentiments profonds. **Affaires :** Il faut aller de l'avant.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)
Santé : Ne buvez pas froid. **Amour :** Ayez confiance en vous. **Affaires :** Ne manquez pas d'audace.

CAPRICORNE (22/12-19/1)
Santé : Attention aux rhumes. **Amour :** Redoutez les erreurs d'étourderie. **Affaires :** Prenez le temps de réfléchir.

VERSEAU (20/1-18/2)
Santé : Soins esthétiques très utiles. **Amour :** Quelques prévenances amélioreront le climat. **Affaires :** La situation a besoin d'être débrouillée.

POISSONS (19/2-20/3)
Santé : Respirez plus amplement. **Amour :** Ne cédez pas par faiblesse. **Affaires :** Il faudra éviter d'hésiter.

TAUREAU (20/4-20/5)
Santé : Vous avez besoin de calme. **Amour :** Vous arriverez à vos fins. **Affaires :** La patience est recommandée.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

OBLIGATIONS	15 août	18 août
3 % Fédéral 1949	92.— d	92.— d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	93.75 d	93.75 d
3 % Féd. 1955, juin	90.—	89.75 d
4 ¼ % Fédéral 1965	93.75	93.75 d
4 ½ % Fédéral 1966	95.—of	94.—
5 % Fédéral 1967	100.—	100.—
ACTIONS		
Swissair nom.	720.—	730.—
Union Bques Suisses	4740.—	4740.—
Société Bque Suisse	3350.—	3345.—
Crédit Suisse	3415.—	3410.—
Bque Pop. Suisse	2080.—	2080.—
Bally	1290.— d	1285.—
Electro Watt	1640.—	1650.—
Indelec	1440.—	1430.—
Motor Colombus	1310.—	1325.—
Italo-Suisse	224.—	224.—
Réassurances Zurich	2210.—	2215.—
Winterthour Accid.	990.—	985.—
Zurich Assurances	5900.—	5875.— d
Alu. Suisse nom.	1490.—	1475.—
Brown Boveri	2120.—	2100.—
Saurer	1410.— d	1410.— d
Fischer	1250.—	1250.—
Lonza	2280.—	2260.—
Nestlé porteur	3280.—	3270.—
Nestlé nom.	2090.—	2070.—
Sulzer	3825.—	3825.—
Oursina	2850.—	2810.—
Alcan-Aluminium	113 ½	114.—
American Tel & Tel	228 ½	229 ½
Canadian Pacific	289.—	291.—
Chesapeake & Ohio	270.—	272 ½
Du Pont de Nemours	537.—	543.—
Eastman Kodak	324.—	325.—
Ford Motor	191.— d	192.— d
General Electric	356.—	359.—
General Motors	307.—	314.—
IBM	1453.—	1459.—
International Nickel	147.—ex	146.—
Kennecott	168 ½	167.—
Marcor	227 ½	233 ½
Std Oil New-Jersey	299.—	300.—
Union Carbide	184.—	185.—
U. States Steel	167.—	170.— d
Machines Bull	83 ¼	83 ½
Italo-Argentina Cia	35.—	34 ¾
Philips	74 ½	75 ½
Royal Dutch Cy	197 ½	198 ½
Sodec	168 ½	167.—
A. E. G.	241 ½	245.—
Farbenfabr. Bayer AG	209.—	211.—
Farbw. Hoechst AG	278.—	281.—
Mannesmann	167 ½	165.—
Siemens	293 ½	294.—

BALE

ACTIONS		
Ciba, porteur	11400.—	11575.—
Ciba, nom.	9850.—	9725.—
Sandoz	8825.—	8750.—
Geigy, porteur	10800.—	10750.—
Geigy, nom.	7040.—	6990.—
Hoff.-La Roche (bj)	158750.—	158500.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	1110.—	1110.—
Crédit Fonc. Vaudois	1000.—	1005.—
Innovation S.A.	310.— d	310.—
Rom. d'électricité	360.—	365.—
Ateliers constr. Vevey	610.—	600.— d
La Suisse-Vie	3000.—	2900.— d

Cours communiqués, sans engagement, par la **Banque Cantonale Neuchâteloise**

HORS-BOURSE

Fund of funds	21.30	21.41
Int. inv. trust	8.59	8.59

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	15 août	18 août
Banque Nationale	533.— d	2075.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	740.— d	740.—
La Neuchâteloise as. g.	1600.— o	1600.— o
Appareillage Gardy	230.— d	230.— d
Câbl. élect. Cortaillod	8500.— d	8500.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	2800.— d	2800.— d
Chaux et cim. Suis. r.	540.— d	540.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1600.— o	1600.— o
Ciment Portland	4000.— o	4000.— o
Suchard Hol. S.A. «A»	1420.— o	1420.— o
Suchard Hol. S.A. «B»	7300.— d	7300.— d
Tramways Neuchâtel	390.— o	390.— o
Sté navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuch. 3½ 1933	94.50 d	94.50 d
Etat Neuch. 4¾ 1965	95.50 d	95.50 d
Etat Neuch. 3½ 1949	91.50 d	91.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	97.— d	97.— d
Com. Neuch. 3% 1951	94.50 d	94.50 d
Chx-de-Fds 3½ 1946	94.— d	94.— d
Le Locle 3½ 1947	98.— d	94.— d
Châtelot 3¼ 1951	99.50 d	99.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	96.— d	97.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	93.50 d	93.50 d
Tabacs N.-Ser 4% 1962	93.— d	93.— d
Raffinerie Cressier 66	97.50 d	97.50 d

Cours des billets de banque étrangers
du 14 août 1969

	Achat	Vente
France	75 —	80.—
Italie	—.6750	—.6950
Allemagne	107.—	109.50
Espagne	6.05	6.30
U. S. A.	4.27	4.33
Angleterre	10.15	10.45
Belgique	7.50	8.—
Hollande	117.50	120.50
Autriche	16.55	16.85

Marché libre de l'or

Pièces suisses	56.—	59.—
Pièces françaises	55.—	58.—
Pièces angl. anc.	51.—	54.—
Pièces angl. Elisabetn	45.—	49.—
Pièces américaines	275.—	295.—
Lingots	5675.—	5745.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Téléphonez-nous, écrivez-nous !

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53a, tél. (032) 2 17 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 5 65 02. Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discrétion assurée.

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 19 AOUT

SUISSE ROMANDE

18.30 Bulletin de nouvelles.
18.35 (C) L'art de bien filmer.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.05 Rocambole
Feuilleton.
19.40 Carrefour.
20.00 Téléjournal.
20.25 (C) Chapeau melon et bottes de cuir.
21.15 Progrès de la médecine, Les poisons.
22.30 Carola.
Le trio Pierre Cavalli et Loys Choquart.
22.50 Téléjournal.

FRANCE 1re CHAINE

12.30 Laure
Feuilleton.
13.00 Télé-midi.
13.20 Alice où es-tu
Feuilleton.
13.35 Cours de la bourse.
13.40 Je voudrais savoir.
18.25 Dernière heure.
18.30 Zéro un Londres.
19.00 Eté magazine.
19.15 Actualités régionales.
19.35 Eté magazine.
19.55 Annonces.
20.00 Télé-soir.
20.30 Les Illusions perdues
Film.
22.15 Eurêka.
22.35 Championnat du monde de cyclisme sur route.
23.25 Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE

18.55 Colorix.
19.15 Actualités régionales
Court métrage.
19.35 Télé-soir.
19.55 Gustave.
20.00 D'Iberville.
20.30 Point contrepoint.
22.00 Thomas l'imposteur
Film.
23.30 Coda.

SUISSE ALÉMANIQUE

18.45, fin de journée. 18.55, téléjournal. 19 h, où le vent nous chasse-t-il. 19.25, Dis la vérité. 20 h, téléjournal. 20.20, Le Carosse d'or, film. 21.50, les heures chaudes de Montparnasse. 22.20, téléjournal.

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Que fait-il. 21 h, le gros lot. 22.20, Che Guevara, mythe et réalité. 23.05, téléjournal, commentaires, météo.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, Ulrich et Ulrike. 18.05, plaque tournante. 18.40, divertissement alsacien. 19.10, Jeannie l'enchanteresse. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, le fédéralisme allemand est-il dans une impasse. 21 h, High Chaparral. 21.50, aspects de la vie culturelle. 22.35, informations, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 7 h, miroir-première. 8 h, informations. 8.30, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, heureux de faire votre connaissance. 10 h et 11 h, informations. 11.05, mon pays, c'est l'été. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui 12.25, quatre à quatre. 12.30, miroir-midi. 12.45, L'Homme à l'oreille cassée. 13 h, musicolor. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, photo-souvenir. 20 h, magazine 69. 20.25, intermède musical. 20.30, Le Voyage de monsieur Perrichon, comédie d'Eugène Labiche et Edouard Martin. 21.55, chansons de la nuit. 22.30, informations. 22.35, le tour du monde des Nations unies. 23.05, prélude à la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera, musique pour la suisse, un programme musical léger. 20 h, informations. 20.15, play time. 20.30, les nouveautés de l'enregistrement. 21.30, la vie musicale. 21.50, encyclopédie lyrique, Lucia di Lammermoor, extrait Gaetano Donizetti. 22.20, Capriccio, Mendelssohn. 22.30, jazz USA. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, réveil en musique. 7.10, auto-radio. programme récréatif. 8.30, concerto. 9 h, souvenirs musicaux. 10.05, chansons et danses populaires d'Espagne. 11.05, divertissement musical. 11.30, musique populaire. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, l'histoire du jour. 14.30, disques suisses. 15.05, Fortunio, opérette, A. Messager.

16.05, visite aux malades. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, Herzliebehen mein unterm Redenbach ou les divertissements au XIXe siècle. 21.15, orchestre récréatif de Beromunster. 21.45, la tragédie tchécoslovaque, documentaire. 22.15, informations, commentaires. 22.25, les aspects du jazz. 23.30, variétés 69.

critique TV

Cinéma, vacances et télévision

LES PLAISIRS DU CINÉMA (Suisse romande). — Toni, carrier italien, est venu travailler dans un petit village de Provence. Il est devenu très rapidement l'amant de la logeuse, Marie. Cependant, cette liaison s'effrite dès l'instant où il rencontre une jeune et belle Espagnole. Malheureusement, cette dernière sera conquise par le contremaître de la carrière. Toni n'aura plus qu'à épouser sa logeuse. Mais, aucun des couples n'est heureux. Toni quitte Marie et Joséphа, la belle Espagnole, tue son mari. Toni s'accusera du meurtre pour sauver celle qu'il a toujours aimée. Dans sa fuite, il sera tué par un propriétaire terrien qui participait bénévolement à la battue organisée par la police. A leur retour, la belle Espagnole avouera être la meurtrière.

Bien que ce qui précède puisse le laisser penser, « Toni », un film de Jean Renoir réalisé en 1934, n'est pas un méldrame. Un crime passionnel, une erreur judiciaire et l'assassinat d'un innocent : une histoire vraie, reconstituée d'après le récit des témoins, sans vedettes et sans trucs dans des décors naturels. Renoir, par sa méthode pleine de simplicité, de discrétion et proche de la vie, de la réalité ouvrait une nouvelle voie au « septième art » et annonçait le néo-réalisme italien d'après la guerre. Le film captive non pas tellement par l'intrigue maispar tout ce que lesimages expriment.

L'intérêt des « Plaisirs du cinéma » réside tout d'abord dans le choix des films présentés qui tous sont de qualité supérieure et nous changent des « navets » régulièrement programmés en semaine. Ensuite, s'il est vrai que la majorité des longs métrages diffusés ne sont pas de réalisation récente, il n'en demeure pas moins qu'ils paraissent rarement dans le circuit commercial. Ainsi, chacun a l'occasion de parfaire ses connaissances cinématographiques. Enfin, le film étant présenté par un spécialiste, nous y prenons un plaisir supplémentaire. En effet, l'œuvre étant préalablement placée dans son contexte social et cinématographique, nous comprenons mieux les intentions de son auteur, ses ambitions. Il serait bon que l'on essaye de présenter plus longuement le film en animant visuellement cette présentation.

Souhaitons que les « Plaisirs du cinéma » paraissent aussi régulièrement que possible sur nos petits écrans. Le sport ne devrait pas perturber leur programmation et le plaisir des cinéphiles.

INSTANTS DE LOISIRS (Suisse romande). — Nous ne parlerons pas du contenu de la dernière apparition de cette émission. Elle n'a qu'une ambition, distraire. Cependant, nous nous étonnons que la Télévision suisse romande ne puisse pas adapter ses programmes aux conditions météorologiques pendant la période estivale. La diffusion d'un film, en début de l'après-midi, aurait agréablement complété les programmes d'une journée pluvieuse. Si nous pouvons admettre qu'il est impossible financièrement de pratiquer ainsi, s'il y a lieu, tous les jours de la semaine, comme le fait l'ORTF, il semble bien que le dimanche devrait être un jour privilégié. De toute évidence, la commission régionale des programmes devrait s'attaquer au problème de la grille des mois chauds. Nous y reviendrons.

J.-Cl. LEUBA.

BIENTÔT L'AN 2000

Les deux tiers des gens qui vivent actuellement passeront le seuil du XXIe siècle. Les enfants nés en 1969 commenceront, à cette époque, à s'installer aux postes de direction que leur abandonneront les hommes qui y accèdent aujourd'hui. L'an 2000 n'appartient donc plus au domaine de l'anticipation ; sur la base d'une étude approfondie du présent et de l'évolution qui s'est manifestée jusqu'ici, il est en effet possible de savoir ce que sera, dans ses grandes lignes, l'avenir dans 30 ans. C'est le travail auquel s'est livré l'archiduc Otto de Habsbourg — l'histoire ne s'oppose pas au futur — en préparant une série de conférences qui ont fait l'objet d'un ouvrage récemment publié et dont cet article reprend précisément le titre.

LE MONDE EN ACCÉLÉRATION

Ce qui frappe dans le développement du monde, c'est l'extraordinaire accélération qui le caractérise. La phase agraire ou primitive a duré près de 18 siècles. Moins de 150 ans après ce que l'on a appelé la révolution industrielle, l'immédiat après-guerre a marqué le début de la troisième période : la révolution technologique. Ce phénomène d'accélération peut être illustré par quelques exemples particulièrement frappants. Ainsi le temps qui s'écoule entre une invention et son application est en constante régression : 56 ans pour le téléphone, 35 ans pour la radio, 15 ans pour le radar, 12 ans pour la télévision, 5 ans pour le transistor. Tous les jours ou presque, de nouveaux produits sont lancés sur le marché : en 1965, 14 % des articles vendus aux Etats-Unis n'existaient pas trois ans plus tôt ; on estime que, dans 10 ans, 40 % des biens de consommation qui seront offerts dans ce même pays sont encore inconnus actuellement.

L'avènement de la science et de la technique apparaît dans cette autre proportion : 90 % de la totalité des savants et chercheurs que le monde ait jamais comptés vivent aujourd'hui. Or les effectifs des scientifiques et des techniciens, sans cesse en augmentation, souffrent numériquement d'une insuffisance chronique ; il en faudra donc toujours davantage.

Le progrès technique est étroitement lié au savoir. Dans ce domaine, l'évolution est également impressionnante : la masse des connaissances acquises des origines de l'humanité à la Première Guerre mondiale a doublé au cours des 50 années suivantes, soit entre 1914 et 1964 ; elle doublera encore avant 1988, soit en 24 ans, puis une nouvelle fois avant 2004, soit en 16 ans.

LA RECHERCHE ET LES CHERCHEURS

La recherche, sans laquelle le savoir ne saurait s'acquérir, prend nécessairement une importance toujours plus grande. En 1966, les Etats-Unis y ont consacré 3,6 % de leur produit social brut ; ce taux aura passé à 4,6 % en 1970 alors qu'en Europe — déjà très en retard aujourd'hui — il atteindra avec peine 2,5 %. A l'heure actuelle, 350,000 à 400,000 personnes travaillent dans ce domaine, tant outre-Atlantique qu'en URSS ; on en compte 150,000 seulement pour la Communauté économique européenne et la Grande-Bretagne réunies. Si l'Europe ne réagit pas, l'écart technologique continuera à s'accroître et l'équilibre des forces dans l'économie mondiale pourrait être alors complètement modifié d'ici à quelques dizaines d'années. L'ancien ministre français Alain Peyrefitte a justement dit : « Le développement scientifique et technique et le progrès général ont pris aux Etats-Unis une cadence si rapide, si fantastique, que nous risquons de nous retrouver à la même distance de l'Amérique que celle qui sépare aujourd'hui les pays sous-développés de l'Europe. »

Or, l'effort de l'Europe en matière de recherche est gravement compromis par l'hémorragie de matière grise dont elle souffre au profit des Etats-Unis, lesquels exercent un pouvoir d'attraction presque irrésistible sur les savants, les hommes de science et les techniciens de l'Ancien Monde. En 1965, 16,000 personnes appartenant aux professions libérales, scientifiques et techniques ont immigré aux Etats-Unis ; en 1975, ce chiffre pourrait être quatre fois supérieur. Entre 1956 et 1961, 25 étudiants européens sur 1000 sont partis chaque année s'établir aux Etats-Unis. Dans certains pays, la proportion a été beaucoup plus importante ; elle a atteint 6 % en République fédérale allemande, 7,9 % aux Pays-Bas et a dépassé 10 % en Suisse.

L'URSS exerce d'ailleurs une même force d'attraction pour les chercheurs des autres pays socialistes et on constate un phénomène identique dans les relations entre l'Afrique et l'Europe. Les étudiants du continent noir bénéficiant de bourses dans les universités européennes préfèrent souvent leur diplôme en poche, rester dans les pays où ils ont fait leurs études. C'est tout le problème des pays en voie de développement qui se pose. Là encore, d'énormes efforts sont à entreprendre pour maintenir dans le monde un équilibre indispensable à son développement harmonieux.

ÉDUCATION : LA FIN D'UN PRIVILÈGE

Dans la plupart des pays industriels, l'accès à un enseignement supérieur n'est plus exclusivement réservé à la classe privilégiée ; la démocratisation des études se généralisera d'autant plus qu'elle est une nécessité pour la collectivité. Il semble d'ailleurs bien à ce propos que les progrès spectaculaires réalisés par l'économie américaine trouvent en grande partie leur explication dans l'effort entrepris aux Etats-Unis dans le domaine scolaire. En 1967 ainsi, 6,200,000 jeunes Américains, dont 100,000 étaient âgés de 20 à 24 ans, fréquentaient les collèges ou les universiéts ; à la même époque, on en comptait 4 millions en Union soviétique, alors qu'il y en avait moins d'un million au total en France, en République fédérale allemande et en Grande-Bretagne, 78,000 étudiants, toujours aux Etats-Unis, terminent chaque année leurs études scientifiques avec succès, ce qui représente une proportion de 3,9 % par classe d'âge ; dans les pays du Marché commun, le nombre des diplômes scientifiques et techniques décernés annuellement n'est que de 25,000, soit 1,1 %. Il est vrai que ces chiffres ne tiennent pas compte de la qualité de l'enseignement ; il faut souligner à ce propos qu'il existe aux Etats-Unis, à côté d'universités réputées qui forment une élite de premier ordre, d'un niveau sans doute très supérieur à celui de la moyenne mondiale, un très grand nombre d'écoles ou d'instituts dont le degré de préparation reste malgré tout sommaire, mais suffisant pour tous ceux qui ne sont pas, par la suite, appelés à occuper des postes de direction dans les entreprises ou l'administration.

Il faut encore préciser qu'il ne s'agit pas, pour un pays, de former le plus grand nombre d'étudiants possible ; il faut que l'enseignement soit très proche de la vie pratique et orienté vers les professions d'avenir, qu'elles soient techniques, scientifiques ou économiques. Les Américains sont sur ce point plus réalistes que nous ; la productivité du travail est en conséquence sensiblement plus élevée qu'en Europe : 100 hommes font, aux Etats-Unis, le même travail que 160 en Allemagne, 170 en France, 180 en Grande-Bretagne et bien davantage encore dans les pays à régime totalitaire.

Ces quelques données et les brèves considérations qui les accompagnent constituent pour Otto de Habsbourg la matière d'une réflexion prospective. Cependant, même privées de leur contexte, elles sont suffisamment significatives pour qu'on puisse imaginer tout ce qui nous sépare encore de l'an 2000 apparemment si proche.

R. J.

CARNET DU JOUR

DU MARDI 19 AOUT

NEUCHATEL

EXPOSITIONS. — **Musée des beaux-arts,** rez-de-chaussée : œuvres de peintres neuchâtelois.

Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du-Peyrou) : Exposition.

Musée d'ethnographie : Exposition Japon, théâtre millénaire vivant.

TPN, centre de culture : Exposition Théodore Bally.

CINÉMAS. — **Bio :** 18 h 15 et 20 h 45, Vivre pour vivre. 16 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Un colt nommé Gannon. 16 ans.

Palace : 20 h 30, La Traite des blanches. 18 ans.

Arcades : 20 h 30, Les Canons de Navarone. 16 ans.

Rex : 20 h 45, Alors, tu veux rester vierge toute ta vie ? ! (18 ans.)

Studio : 20 h 30, Marius. 16 ans.

Danse et attractions
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Spot bar, jusqu'à 24 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : K. Kreis, Seyon - Trésor.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 30: Wanted... recherché.

Pharmacie de service : Dr W. Gauchat, jusqu'à 21 h ; ensuite le No 11 renseigne.

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux,** relâche.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — **Royal,** relâche.

LE LANDERON

CINÉMA. — **Cinéma du Château,** relâche.

la ROTONDE BAR DANCING

SUPERMAN

DONALD DUCK

Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

Régions : Les Pradières - Mont-Racine (carte nationale suisse au 1 : 50,000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232).

Armes : infanterie avec LANCE-MINES (jours soulignés = avec lance-mines).

Dates et heures :

Lundi	1. 9. 69	de 1400 à 1800
Mardi	2. 9. 69	de 0800 à 2300
Mercredi	3. 9. 69	de 0800 à 1800
Jeudi	4. 9. 69	de 0800 à 2300
Vendredi	5. 9. 69	de 0800 à 1200
Lundi	8. 9. 69	de 1400 à 1800
Mardi	9. 9. 69	de 0800 à 2300
Mercredi	10. 9. 69	de 0800 à 1800
Jeudi	11. 9. 69	de 0800 à 2300
Vendredi	12. 9. 69	de 0800 à 1200

Zones dangereuses :
Limitées par les régions les Petites-Pradières - pt 1430 - crêtes jusqu'au Mont-Racine - la Motte - lisières forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières

Limite verticale des projectiles : 3000 m s/m.

No de téléphone du poste de cmdt pendant les tirs : (038) 7 10 60 ou 6 32 71.

MISE EN GARDE:

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces.
La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. PROJECTILES NON ÉCLATÉS
   — En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
   — La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
   — Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés :
Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15

Le commandant de troupe :
Tél. (038) 6 32 71.

Lieu et date :
Neuchâtel, le 5 août 1969.

Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel - Tél. (038) 5 49 15

Excursions FISCHER

MARDI 19 AOUT
Départ : 13 h 30 **CHASSERAL** Fr. 10.—

MERCREDI 20 AOUT
COL DU KLAUSEN
GLARIS - AXENSTRASSE
Départ : 5 heures Fr. 34.50

GRUYÈRES
Départ : 13 h 30 Fr. 15.—

JEUDI 21 AOUT
LES 2 TUNNELS
Mont-Blanc et Grand-Saint-Bernard
Départ : 6 h 30 Fr. 40.—
(passeport ou carte d'identité)

VENDREDI 22 AOUT
GRIMENTZ VAL D'ANNIVIERS
Départ : 6 h 30 Fr. 32.—

LES 6 COLS
(Grisons - Tessin)
26-27 août 2 jours Fr. 105.—

Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

Fiancés

Pour vos trousseaux, importation directe de fabrique, renseignements :

Z. BESSON
Maître tailleur
Louis-Favre 6 Tél. 5 68 29
NEUCHATEL

Ciao
Le nouveau grand succès des usines Vespa

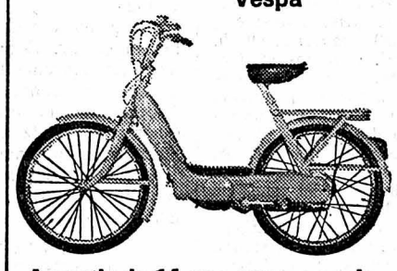

A partir de 14 ans sans permis.
Nombreuses teintes modernes.
dès fr. 595.—
Prospectus et démonstration:
MAISON G. CORDEY & FILS
CYCLES-MOTOS
Ecluse 47-49 - ✆ 5 34 27
NEUCHÂTEL

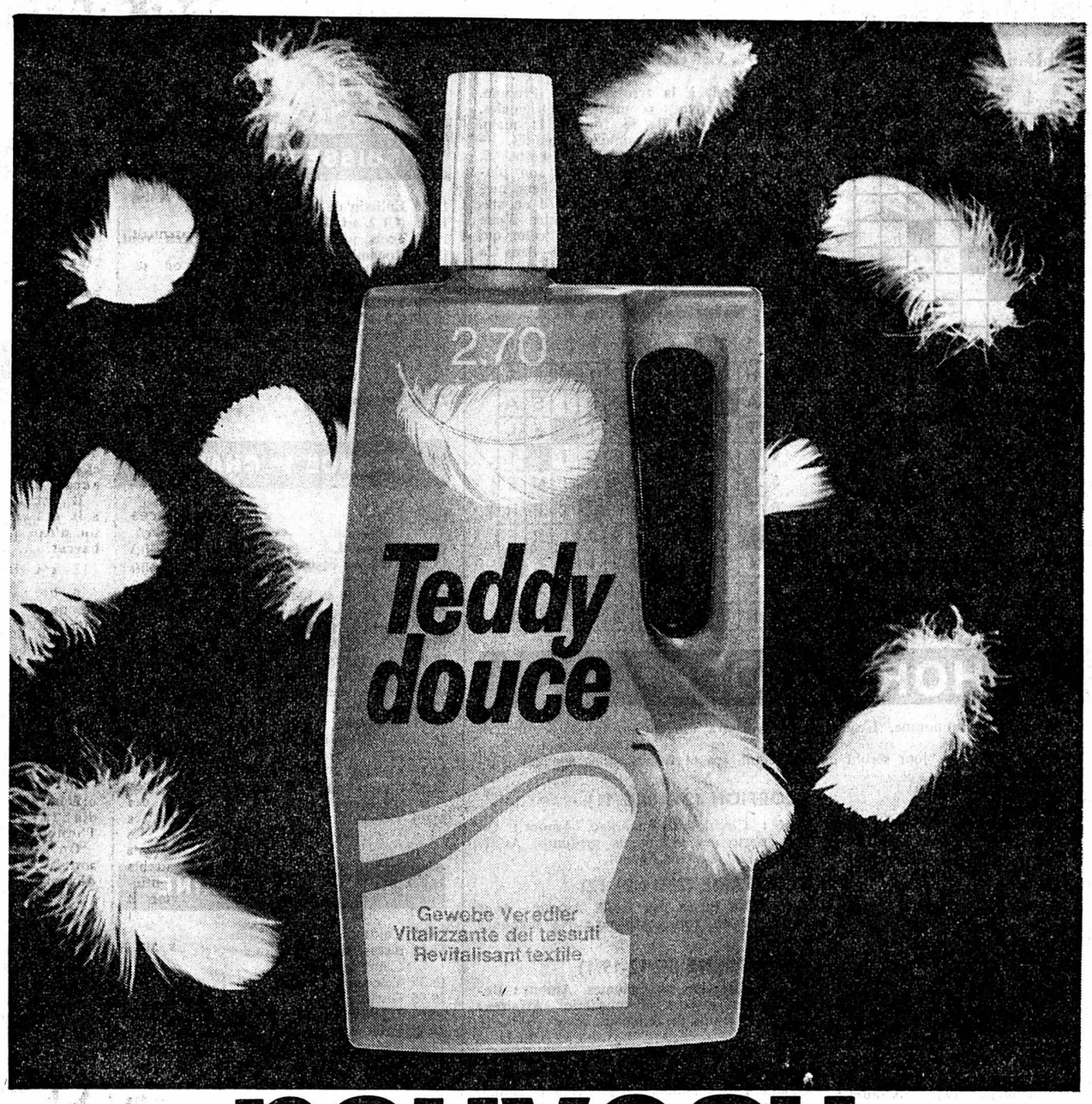

nouveau

Pour le lancement 2.- au lieu de 2.70

Teddydouce, revitalisant textile en flacon économique d'un litre. Dès maintenant, vous pourrez donner à beaucoup plus de linge la belle douceur qui rend le repassage si facile!

coop

Teddydouce, le fameux revitalisant textile en flacon économique d'un litre dans tous les magasins Coop. Evidemment avec timbres Coop et points Coop

Modèles
pour permanentes et colorations sont demandés.
Haute coiffure Stähli
vis-à-vis de la poste
tél. 5 40 47

L'ÉPICERIE ZIMMERMANN S. A.
cessant son activité remercie sa fidèle clientèle de la confiance qu'elle lui a toujours témoignée.

Fondée en 1840, l'entreprise a été reprise en 1912 par M. Edmond Berger qui l'a développée en créant, au cours des années suivantes, jusqu'à 32 succursales. En 1954, la direction a été assurée par son fils André Berger qui, pour raison d'âge, se retire des affaires. Ses fils s'orientant vers d'autres professions, il se voit contraint de fermer une entreprise qui a vécu 130 ans et qui a pris une part notable dans l'activité économique de Neuchâtel.

Z. BESSON
maître tailleur, rue Louis-Favre 6
Tél. 5 68 29 Neuchâtel

Pantalons térylène

gris moyen, belle qualité.
Prix : Fr. 45.—

Pavillon des Falaises
Tél. 5 84 98
Friture et palée en sauce

L'ÉPICERIE ZIMMERMANN S. A.
de Port-Roulant 1a remercie sa fidèle clientèle de la confiance qu'elle lui a toujours témoignée et l'informe qu'elle a remis sa succursale à Madame O. CEPPI, sa gérante depuis de nombreuses années. Nous recommandons vivement Madame Ceppi à tous nos clients.

J'avise la clientèle de l'Epicerie Zimmermann S. A. que j'ai repris à mon compte le magasin de Port-Roulant 1a, et qu'elle sera servie comme par le passé, avec des marchandises de qualité.

Madame O. Ceppi.

extrême orient

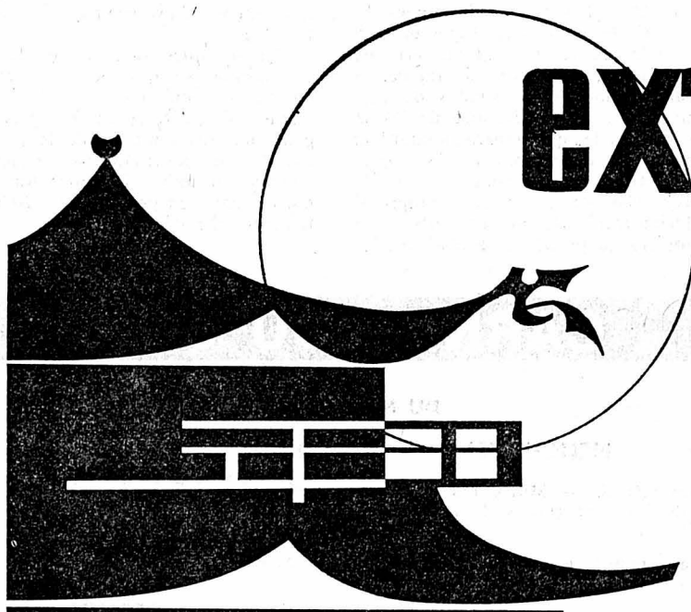

Bangkok - Hong-Kong - Tokyo - Kyoto
21 jours à partir de Fr. 4995.—
(Groupe accompagné, minimum 15 personnes)
12 départs de Suisse,
dès le 30 mars 1969

Bangkok - Angkor - Phnom-Penh-Tokyo - Hakone - Hamamatsu - Toba - Kashikojima - Ise - Kyoto - Taipei-Hong-Kong
25 jours: Fr. 6590.—
(Minimum 4 personnes)
2 départs de Suisse:
les 11 avril et 26 septembre 1969

Veuillez m'envoyer le prospectus «Extrême-Orient»
Nom :
Rue :
Lieu :
Découper et envoyer à :
Wagons-Lits Cook, Mont-Blanc 16, 1201 Genève

VOYAGES COOK

Renseignements et programmes détaillés auprès de :
Organisation internationale de voyages Wagons-Lits//Cook
1211 Genève Rue du Mont-Blanc 4 Tél. 31 21 30
1002 Lausanne-Ville Grand-Chêne 7 Tél. 22 72 12
1001 Lausanne-Gare Tél. 22 72 18
1820 Montreux Avenue du Casino 47 Tél. 61 28 63

COUPE HARDY
Service soigné et rapide
FRANÇOIS *coiffeur de PARIS*
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

Dettes = Soucis
débarassez-vous en par la gestion de dettes
Arrangements financiers
1700 Fribourg
7, rue Chaillet
Tel. 037 / 9 24 04

SOLITAIRES

Cette invitation s'adresse à vous !
IC
INTER-CONTACT S.A.
Choix moderne du conjoint
4, rue des Terreaux
1003 LAUSANNE.
Tél. (021) 23 68 42
organise, dans une ambiance de gaieté et d'amitié, un

DINER DANSANT AUX CHANDELLES

le samedi 6 septembre 1969, de 20 h à 3 h du matin
vous offrant toutes les possibilités de réaliser un

HEUREUX MARIAGE

Les semaines, les mois, les années passent et vous restez là solitaires, vous enlisant jour après jour dans votre solitude qui vous retranche du monde. Vous aussi, pourtant, plus que tout autre, vous aspirez aux joies de la vie, à la chaleur d'un foyer et, ce rêve, nous le réaliserons rapidement en vous faisant rencontrer, parmi nos nombreux adhérents, celui ou celle que vous cherchez et qui vous cherche.
Renseignez-vous immédiatement pour adhésion, documentation, inscription directement.

Veuillez m'adresser discrètement et sans engagement de ma part la documentation I. C.
Nom :
Prénom : Année de naissance :
Rue : Localité : NS

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
- de Fr. 1 000.— à Fr. 25 000.—
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: Prénom:
Adresse:
Domicile:

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 53 V/344

Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

Région : Les Pradières - Mont Racine (carte nationale suisse au 1 : 50,000, Vallon de Saint-Imier, feuille No 232).

Armes : infanterie **sans lance-mines.**

Dates et heures :

Mercredi 20.8.69 de 0730 à 1600
Vendredi 22.8.69 de 0730 à 1600.

Zones dangereuses :
Limitées par les régions les Petites Pradières - pt 1430 - crêtes jusqu'au Mont Racine - la Motte - lisières forêts Est du Mont Racine jusqu'aux Petites Pradières.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs :
Mercredi 20.8.69 tél. (038) 7 80 98 ou (032) 83 22 09.
Vendredi 22.8.69 tél. (032) 86 21 73.

MISE EN GARDE :

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces.
La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. PROJECTILES NON ÉCLATÉS :
   — En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
   — La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
   — Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectiles pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés :
Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15
Office de coordination de la place de tir des Pradières, Cp Gardes-Fortifications 2. 2006 Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15

Le commandant de troupe :
Tél. (032) 83 22 97

Lieu et date :
Neuchâtel, le 30.7.69.

Actualité suisse et romande

L'Office fédéral de l'air étudie le développement du trafic aérien

De notre correspondant à Berne par intérim :

Depuis un certain temps, l'Office fédéral de l'air étudie l'évolution de la navigation aérienne au cours des dix prochaines années. Le résultat de cette étude, encore provisoire, vient de paraître. Il s'agit de matériaux bruts qui devront servir de base à des réflexions ultérieures, donc d'un document interne, et non d'une analyse complète et définitive. Ces pronostics seront mis à la disposition d'un cercle très large d'intéressés qui pourront les utiliser pour leurs propres travaux.

En effet, une politique nationale en matière de navigation aérienne ne peut être définie que si les autorités compétentes disposent des éléments chiffrés qui serviront de bases à l'élaboration des mesures pratiques qu'il s'impose de prendre pour parer à toute éventualité.

L'horizon 1980 est bien entendu encore assez lointain. Aussi, l'Office fédéral de l'air laisse entendre que l'incertitude des chiffres absolus qu'elle énonce est grande. Mais l'examen critique des hypothèses qu'il émet, comme des méthodes qui ont été utilisées pour leur élaboration, sera sans doute plus fécond que la discussion des seuls résultats chiffrés qu'il publie.

TENDANCES

Ce sont donc avant tout des tendances, tenant compte des facteurs suivants : produit social, trafics ferroviaire et routier, tarifs, taxes, tourisme, technique aéronautique et transporteurs suisses à l'étranger, qui se dégagent de l'examen officiel publié hier à Berne.

Voici quelques données de ce rapport extrêmement technique. De 1970 à 1980, compte tenu d'une marge d'erreur de + ou — 30 %, l'aéroport de Genève devrait enregistrer l'arrivée et le départ de 2,6 millions de passagers en 1970, de 4,4 millions en 1975 et de 6,3 millions en 1980.

Pendant le même temps, Zurich recevrait 4,4 millions de passagers en 1970, 7,3 en 1975 et 10,5 en 1980.

Le trafic non régulier (vols charters, etc.) verra son pourcentage passer de 6,4 % en 1967 à 10 % en 1980, à Zurich, et de 3,2 % à 5,8 % à Genève. Ainsi, compte tenu encore de l'aéroport de Bâle, il faut s'attendre à la progression totale suivante pour ces trois aéroports :

1970 : 7,82 millions de passagers.
1975 : 13,1 millions de passagers.
1980 : 18,87 millions de passagers.

PRÉCAUTION

Ces chiffres doivent cependant être interprétés avec précaution. Car deux directions différentes peuvent se présenter dans le développement du matériel de vol. D'abord, les « Jumbo-Jets », les appareils à grande capacité, pourraient transporter le double, voire le triple de l'effectif de passagers actuel. En outre, les avions supersoniques, avec des vitesses dépassant deux ou trois fois celle qui ont cours aujourd'hui, pourraient augmenter le nombre des vols. On a tenu compte de ces données, mais jusqu'à un certain point seulement.

Quant au trafic du fret, qui s'est accru en moyenne de 18,8 % entre 1960 et 1970. l'Office de l'air, d'accord en cela avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) table sur un accroissement annuel de 15 %.

Ainsi, pour Genève, la progression en tonnes serait la suivante :

1970 : 29,600.
1975 : 59,500.
1980 : 119,800.

Dans le même laps de temps, le trafic de fret passerait à Zurich de 72,100 à 291,500 tonnes sur l'ensemble des trois aéroports intercontinentaux suisses, il s'inscrirait de 112,000 tonnes en 1970 à 455,500 tonnes en 1980. En gros, donc, ce trafic quadruplerait.

Les vols privés avec avions à moteur donnent lieu à un tableau très significatif :

Année	Vols locaux	Vols de voyage	Total	Passagers	Heures de vol
1970	675,000	130,000	805,000	200,000	110,000
1975	800,000	180,000	980,000	250,000	140,000
1980	920,000	230,000	1,150,000	300,000	170,000

Pour ce qui est du trafic aérien par hélicoptères, il est permis d'admettre qu'en 1980, 100 pilotes feront 9500 heures de vol au moyen de 31 appareils.

Reste la croissance du vol à voile. Là aussi, progrès importants quoique plus modestes : 60,000 heures pour 1800 pilotes en 1970 contre 80,000 vols pour 2800 pilotes en 1980.

GENÈVE

Une remarque essentielle de ce rapport concerne l'aéroport de Genève. Il faudrait que la capacité actuelle de la piste (environ 110,000 mouvements par année) puisse être utilisée sans entrave. D'ici à 1973, il faudra disposer d'une nouvelle piste en dur, longue tout d'abord de 800 mètres pour le vol à vue des petits avions. Pour les gros porteurs, un quatrième satellite devra être construit d'ici à 1971. De plus, il y a lieu d'édifier un nouveau bâtiment d'environ 10,000 mètres carrés pour le frêt qui permettra de traiter 120,000 tonnes en 1980. Une seconde piste principale devrait être disponible au cours de la période 1979-1982.

En ce qui concerne les aéroports régionaux et les champs d'aviation, la courbe des mouvements d'avions montre que le trafic aérien privé peut être maîtrisé par un certain accroissement du potentiel des aérodromes existants, à condition que les aérodromes supprimés soient remplacés. Le nombre croissant des vols aux instruments en trafic aérien privé rendra souhaitable l'aménagement de deux aérodromes entièrement équipés en vue de l'instruction à cette sorte de vol.

A ce sujet, on peut noter l'évolution du trafic de l'aviation légère sur les places romandes (mouvements en une année) :

	Chaux-de-Fonds	Lausanne	Samedan	Sion
1960	10,273	25,964	3961	10,321
1970	27,000	51,000	4500	13,000
1975	34,500	51,000	5500	16,000
1980	40,000	51,000	7000	20,000

On notera la stagnation de Lausanne. La raison doit en être cherchée dans l'incertitude qui règne encore quant au remplacement de la place de la Blécherette par un terrain meilleur à Etagnières. Le rapport relève enfin que l'emploi des gros porteurs ne déchargera pas sensiblement le service de la sécurité aérienne, et que la mise en exploitation d'avions supersoniques intensifiera encore les tâches de ce service.

A plus ou moins bref délai, il faudra aussi automatiser les informations météorologiques.

Comme en outre, le parc des avions doit s'accroître sensiblement, il ne fait pas de doute que l'effectif du personnel naviguant, de contrôle et des services de terre verra son effectif progresser parallèlement.

INTÉRIM

La tragédie sur le Léman

De notre correspondant :

C'est une véritable tragédie qui s'est produite hier après-midi sur le lac Léman, entre Evian et Lausanne, mais plus près de la côte française.

Un ancien remorqueur, aménagé en bateau de promenade, en vedette, a fait naufrage pour des raisons qui ne sont pas encore clairement déterminées.

Le bateau s'est enfoncé brusquement par l'arrière alors que, son circuit terminé, il s'approchait du port de Thonon, après avoir contourné le promontoire de Saint-Disdille. Selon les premiers renseignements, une voie d'eau se serait déclarée. Le pilote changea de cap, mais cette manœuvre aurait fait chavirer la vedette.

Il est possible qu'un coup de bise soit à l'origine de la catastrophe, mais on n'exclut pas la possibilité que l'embarcation ait heurté un rocher.

UNE TRENTAINE D'ENFANTS

A bord, il y avait une cinquantaine de personnes dont 33 enfants, 4 monitrices, des passagers et l'équipage.

Les enfants étaient des vacanciers en provenance de Metz, et étaient pensionnaires de l'Institut Saint-Joseph, à Thonon-les-Bains.

Une heure après le naufrage, la gendarmerie de Thonon avait déjà retiré de l'eau cinq cadavres. Trois autres furent recueillis plus tard. Quatorze passagers sont portés disparus.

Il est difficile de faire le point avec précision sur le bilan de cette tragédie tant est grande l'émotion entre Thonon et Evian.

On sait toutefois que les victimes sont essentiellement des enfants, une douzaine.

EN ÉTAT DE MARCHE

L'embarcation sinistrée appartenait à l'entreprise Richard, de Thonon. Elle était en service depuis plusieurs années, à la satisfaction générale. Elle venait de subir, très récemment, un contrôle officiel qui l'avait proclamée en parfait état de marche...

Quantité de naufragés ont pu regagner la rive à la nage. Mais il s'agissait d'adultes.

D'autres furent retirés du lac in extremis, par des bateaux de sauvetage.

La Compagnie générale de navigation, dont le siège est à Ouchy, n'a pas eu la possibilité, dit-on, d'intervenir dans ces sauvetages.

On assure que des corps ont été repérés au fond du lac. (profondeur à cet endroit : dix mètres environ). D'Evian à Thonon, c'est la consternation générale, on s'en doute.

LES RECHERCHES

Des pêcheurs se sont portés immédiatement au secours des victimes. Ils ont transporté les rescapés sur un terrain de camping proche. Il semble que les victimes transportées encore en vie à l'hôpital d'Evian aient pu être ranimées.

Puis, on se mit en devoir de ramener le navire près de la rive. Dans la coque, on devait retrouver trois cadavres, celui de Mme Jeanne Seneclauze, âgée de 77 ans, de Saint-Chamond, d'un enfant, Jean-Michel Fournier, 8 ans, probablement de la colonie de vacances de Metz et d'un autre enfant qui n'a pas été immédiatement identifié.

A la nuit tombante, des plongeurs continuaient leurs recherches autour de l'épave.

M. Raymond Mondon, ministre français des transports, s'est rendu sur les lieux de la catastrophe. R. T.

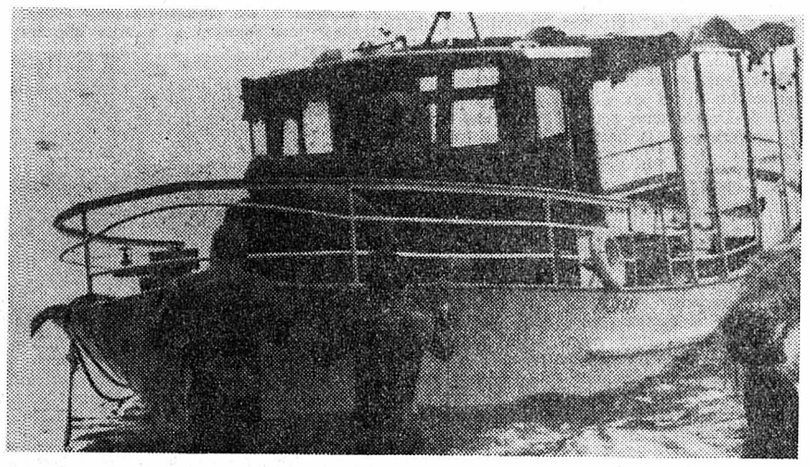

L'épave du « Froidieu » entourée de plongeurs. (Téléphoto AP)

L'ÉTAT DE NOTRE SYSTÈME DE DÉFENSE AÉRIENNE
Chambres fédérales : exposé de M. Gnaegi en septembre sur le problème Florida

De notre correspondant de Berne par intérim :

L'affaire Florida connaîtra en septembre un nouveau tournant, lors d'une séance des Chambres fédérales, au cours de laquelle le chef du département militaire, M. Gnaegi, renseignera les parlementaires sur l'état exact de l'acquisition de ce système de défense aérienne.

Il y fera bien sûr abstraction des secrets militaires à destination exclusive des commissions ad hoc, mais le plenum sera tenu au courant du déroulement de l'affaire, après les accusations lancées, en juin, par le député socialiste bâlois Helmut Hubacher.

C'est à l'issue de la séance de la commission militaire du Conseil national, hier matin à Berne, qu'on a pu apprendre cette nouvelle importante. Ainsi, dans la mesure du possible, le public sera renseigné sur les origines et conséquences de cette affaire. Seules les informations intéressant strictement la défense nationale seront réservées à un cercle plus restreint.

Mais la commission parlementaire avait encore d'autres projets à entériner. A l'unanimité, elle a approuvé la réorganisation du service territorial qui vise essentiellement à une meilleure coordination entre autorités civiles et militaires.

LES MIRAGES

Elle a également accepté le Xe rapport sur l'état de l'acquisition des avions Mirage. Tout va bien dans ce domaine, à part l'écolage.

C'est ainsi que la commission s'est demandée s'il ne convenait pas d'acheter un nouvel appareil à double commandes pour remplacer celui qui était tombé en avril. Ni le département, ni la commission n'ont formulé de demande précise quant à l'acquisition d'un avion de remplacement, mais il paraît d'ores et déjà que l'instruction des pilotes se ressentirait très sensiblement d'une plus longue attente.

Aussi le Conseil fédéral devrait-il, sous peu, adresser un message aux Chambres à l'appui d'un crédit supplémentaire qui sera, vraisemblablement, accepté sans peine.

Quant à l'acquisition d'un nouvel avion de combat, elle n'a pas fait l'objet de la discussion des parlementaires. Le Conseil fédéral, on le sait, doit encore trancher entre deux appareils, le Fiat et le Corvair. Les données techniques remplissant un épais dossier, il n'a pas voulu, en juillet, précipiter sa décision. D'ailleurs, il doit tenir compte de plusieurs considérants politiques. Il n'en reste pas moins que le choix de tel ou tel appareil peut avoir des conséquences non négligeables sur le sort de l'industrie aéronautique suisse.

C'est pourquoi, il est prévu que la commission militaire élargie du Conseil national et la commission ad hoc du Conseil des Etats tiendront une séance d'informations commune au début de septembre afin de se renseigner sur les nécessités de conserver une industrie aéronautique forte en notre pays et sur les conséquences militaires, économiques et politiques du choix de tel avion de préférence à tel autre. Comme des éléments très divers entreront en ligne de compte, nombreux sont les hauts fonctionnaires des départements de l'économie, des finances, de l'office des arts et métiers et du travail, de l'économie privée et de l'armée qui ont été convoqués pour ces « hearings ». INTÉRIM

Le nombre des morts sur la route est en progression

BERNE (ATS). — Au cours des six premiers mois de cette année, le nombre des accidents de la circulation sur les routes de Suisse a augmenté de 8 %, celui des blessés de 5 % et celui des morts de 10 %.

C'est ce qu'a révélé le Bureau fédéral des statistiques, à Berne, qui indique qu'il y a eu sur les routes de Suisse, pendant le premier semestre de cette année, 30,782 accidents signalés à la police, 15,163 blessés et 664 morts. Ce sont les piétons, les cyclistes et les cyclistes motorisés qui ont été le plus fréquemment victimes d'accidents mortels.

Faut-il incriminer un relâchement de la discipline chez les usagers des routes pour expliquer cette multiplication des accidents? Une étude devra être faite à ce sujet. Mais on peut tout de même affirmer que les excès de vitesse, l'inattention, les dépassements téméraires et l'imprudence sont souvent des causes d'accidents. L'abus d'alcool a de nouveau joué un rôle néfaste puisque 89 personnes sont mortes à la suite d'accidents dans lesquels des conducteurs ou des piétons étaient en état d'ivresse. Les quatre cinquièmes de ces accidents sont arrivés de nuit.

Parmi les 664 personnes qui ont perdu la vie, il y a 236 automobilistes, 222 piétons, 112 cyclistes motorisés et cyclistes 67 motocyclistes et scootéristes et 27 conducteurs de tracteurs agricoles, de camions ou d'autres véhicules.

Dans les cantons de Berne, de Bâle-Ville, de Vaud, de Neuchâtel et de Genève, de même qu'en Suisse centrale, cependant, les accidents mortels ont été moins nombreux que durant les six premiers mois de 1968, et cela bien que le parc automobile se soit agrandi dans tous les cantons.

SUISSE ALÉMANIQUE

Ouverture des traditionnelles Semaines internationales de musique de Lucerne

Comme l'écrivait récemment Denis de Rougemont : « Un festival, c'est d'abord une fête... à laquelle contribuent, non seulement la qualité des œuvres et de leur exécution, mais le paysage, l'ambiance d'une cité, la tradition musicale d'une région. »

Une définition qui s'applique fort bien aux Semaines lucernoises. D'une part, en effet, des concerts de qualité exceptionnelle, de l'autre le charme de la ville elle-même ; la beauté du cadre qui l'entoure ; les nombreuses manifestations annexes — concours Haskil, cours d'interprétation, expositions diverses ; le souvenir des premières années du festival, avec Toscanini, Furtwängler, Edwin Fischer : en un mot tout ce qui contribue à donner une âme à ce festival, à le différencier d'un quelconque festival « touristique ».

En fait de tradition, n'oublions pas la fidèle compagne des Semaines lucernoises : la pluie ! Une fois encore, quelques minutes avant le concert d'ouverture, une averse diluvienne s'est abattue sur Lucerne. Et ce n'est sans doute que le début...

QUALITÉ ET DIVERSITÉ

Nullement spécialisé comme celui de Bayreuth, ou d'avant-garde comme celui de Darmstadt, le festival de Lucerne se veut aussi éclectique que possible. A cet égard, le programme 1969 est d'une rare richesse. De la Messe de Tournai qui date du XIVe siècle, à Penderecki ; de Purcell à Sibelius ou Bartok : presque chaque pays, chaque époque sont représentés. Deux concerts sont réservés cette année aux œuvres contemporaines. Sans compter le concert du 22 août consacré à quelques partitions instrumentales et vocales de Walter Schulthess, compositeur et impresario zuricois bien connu.

Même diversité en ce qui concerne les interprètes. Parmi les ensembles qui se produiront pour la première fois à Lucerne, mentionnons l'orchestre de Radio-Cologne, le trio Stradivarius, les Percussions de Strasbourg, le Deller Consort, le Quatour de Copenhague.

Toujours aussi cordiale et chaleureuse la réception de la presse suisse et étrangère — 206 personnes au total ! — eut lieu cette année dans le ravissant château de Schauensee. Ce château, qui appartient depuis peu à la municipalité de Kriens, fut habité, deux siècles durant, par une même famille : les Meyer de Schauensee. Famille musicienne s'il en est, et dont le plus illustre représentant : le copositeur F.-J. Leonti Meyer, a joué un rôle important dans la vie musicale de notre pays, au XVIIIe siècle.

LE CONCERT D'OUVERTURE

C'est au chef hongrois Istvan Kertesz que revenait l'honneur d'ouvrir le festival. Honneur redoutable, car il est difficile d'obtenir que l'Orchestre suisse du festival (ensemble occasionnel comme chacun le sait) soit parfaitement « rodé » dès le premier concert.

Toujours est-il que le résultat fut étonnant, qu'on pouvait difficilement souhaiter plus de souplesse de couleur et de précision. Pour commencer, une brève et pimpante Marche de Mozart. Puis, toujours de Mozart, le Concerto pour violon en la majeur, dont Arthur Grumiaux nous donna une de ces versions lumineuses, élégantes et racées dont il a le secret. Evidemment, on aurait pu souhaiter, par moments, des accents plus dramatiques, notamment dans le dernier mouvement, dont les contrastes et certaine « fébrilité » annoncent déjà le Finale de la symphonie en sol mineur.

LE « CHATEAU DE BARBE-BLEUE »

L'une des premières partitions (1911) et l'un des grands chefs-d'œuvre de Béla Bartok. Pour comprendre la signification de cet étrange opéra en un acte, qui ne met en scène que deux personnages : Judith et Barbe-Bleue, il convient d'abord d'oublier le héros brutal et sanguinaire des contes de Perrault...

Dans le livret de Balasz, tout se passe sur le plan psychologique, voire symbolique. Judith aime Barbe-Bleue. En ouvrant les sept portes interdites, elle découvrira chaque fois un nouvel aspect de sa personnalité, avec ses lumières (les trésors, le jardin) et ses ombres (le sang). Mais elle détruira elle-même l'amour en voulant tout connaître : la septième porte lui révèle les femmes que Barbe-Bleue a déjà aimées et Judith les rejoindra pour toujours, dans la nuit.

A la version de concert, donnée à Lucerne, je préfère évidemment la version scénique, avec ses décors et surtout ses éclairages intimement liés au sens de l'œuvre. Il n'en demeure pas moins qu'à elle seule, la musique possède une force de suggestion extraordinaire. Une musique parfois influencée par Debussy, plus souvent encore d'une violence, d'une intensité descriptive ou pathétique qui rejoint l'expressionnisme d'un Berg ou d'un Schœnberg.

L'admirable interprétation d'I. Kertesz — un digne successeur du regretté F. Fricsay — devait encore souligner cette magie des sonorités, cette aptitude à créer, sur l'instant, le climat requis : de rêve, de mystère, de passion ou d'angoisse.

Et l'on ne peut que féliciter l'Orchestre suisse du festival et ces deux excellents chanteurs de l'opéra de Budapest : Olga Szönyi, soprano, et Andras Farago, baryton.

(A suivre.)

L. de Mv.

Le concert d'ouverture avec A. Grumiaux et I. Kertesz. (Photo awp)

VALAIS

Les deux premiers prix du Festival Tibor Varga décernés à des Roumains

Le 3me concours international de violon organisé par l'Association du festival Tibor Varga, à Sion, a connu un brillant succès, avec une participation record de 15 concurrents. A l'issue des éliminatoires, six candidats d'un niveau particulièrement élevé ont été admis aux épreuves finales. Pour la première fois cette année la qualité des concurrents et le haut niveau d'exécution ont permis l'attribution de tous les prix. En outre, un prix spécial (diplôme avec distinction) a également été accordé. Voici le palmarès de cette importante compétition artistique :

1er prix :

Centenaire Charles Haenni, 5000 fr., offerts par la famille Haenni, décerné à l'unanimité du jury à M. Ladislau Kiss, né en 1937, originaire de Cluj (Roumanie). Après avoir suivi dès l'âge de 6 ans des cours de violon et de piano à l'Ecole de musique de TG-Mures (Roumanie), M. Kiss a eu l'occasion de perfectionner son art au Conservatoire de Cluj sous la direction de professeurs réputés tels que Ana Baharé Birekne et Francisc Balogh. Professeur au Conservatoire de Cluj dès 1964, M. Kiss a joué en soliste diverses œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, brahms, Bruch et Tchaïkovsky avec 18 orchestres symphoniques de son pays. Il a déjà participé au concours international de Munich en 1966 et au concours international Georges Enesco de Bucarest en 1964 où il a obtenu le 4me prix.

2me prix :

2500 fr. offerts par l'Etat du Valais à M. Silvian Iticovici, né en 1950 à Jassy (Roumanie). Ce virtuose a commencé ses études de violon et de piano à l'âge de 9 ans à l'Ecole de musique de Jassy. A 10, 12 et 14 ans, il obtenait déjà un diplôme de lauréat au concours national de l'Institut d'arts de Bucarest. Soliste de l'Orchestre philharmonique de Jassy, M. Iticovici a interprété de nombreuses œuvres symphoniques de compositeurs différents.

3me prix :

2000 fr. offerts par la ville de Sion à Mlle Teiko Mathashi, née en 1943, originaire de Tokio (Japon). Dès l'âge de 6 ans, Mlle Mathashi a suivi des cours de violon à l'Ecole musicale de Tokio. Puis, dès 17 ans, elle poursuit ses études à Leningrad sous la direction du professeur Weiman. En 1968, elle s'inscrit à la « Juillard School » de New-York (professeur Robert Mann).

4me prix :

500 fr. offerts par M. Alexandre Theler à M. Niagoul Tumangulov, qui a suivi des cours de violon dès l'âge de 7 ans à l'Ecole de musique internationale et au Conservatoire de Sofia.

Diplôme avec distinction :

A M. Janos Negyesy, né le 13 septembre 1938 à Budapest (Hongrie) actuellement domicilié à Hanovre ; à M. Negyesy, qui a interprété avec brio des œuvres de Bach, Mozart, Brahms et Paganini.

La remise officielle des prix et des diplômes aux lauréats a eu lieu lors du concert d'hier à la grande salle de la Matze à Sion.

GENÈVE

Automobiliste grièvement blessé

(c) Une violente collision s'est produite hier matin au chemin Guignard, près de la croisée de Cologny.

Un automobiliste qui circulait à une allure trop rapide, M. Bruno Bertholdi, domicilié 63 route de Lyon, a perdu la maîtrise de son véhicule.

Ce dernier, après une spectaculaire embardée, alla s'écraser contre l'avant d'un camion savoyard, sous lequel il s'encastra à demi.

Il fallut faire appel aux pompiers pour dégager le conducteur, qui était grièvement blessé et qui fut hospitalisé d'urgence.

TESSIN

Trains à l'heure pour « Ferragosto »

CHIASSO (ATS). — Le trafic ferroviaire a été caractérisé ces derniers jours de « Ferragosto » par la ponctualité, et cela malgré la forte augmentation des trains en service. La moyenne quotidienne des trains supplémentaires et spéciaux a été de 25. Le « Adria-express » dans la nuit de samedi à dimanche a été doublé jusqu'à Pesaro.

Des trains complets pour Ancône, en provenance de Stuttgart, n'ont fait à Chiasso que le plus court arrêt nécessaire. D'autre part, de nombreux mineurs venant de la Belgique ont passé par Chiasso en train pour se rendre en vacances en Italie. Au début de la semaine, un train spécial provenant de Londres, occupé par des réfugiés polonais, a transité par Chiasso. Il s'agissait d'anciens combattants qui se rendaient avec leurs familles à Cassino pour un pélerinage de commémoration de la fameuse bataille.

FRANCE VOISINE

Atroce drame de la montagne au-dessus de Saint-Gingolph

De notre correspondant :

Au petit village montagnard de Novel-Saint-Gingolph, deux jeunes gens avaient laissé leurs cyclomoteurs et n'avaient pas reparu. On s'inquiéta, d'autant plus que les deux excursionnistes n'avaient pas caché leur intention d'entreprendre, sans équipements appropriés, l'ascension périlleuse du couloir rocheux du Vanny, que seuls les varappeurs expérimentés osent affronter.

On redoutait donc un drame. On n'avait pas tort.

Celui-ci s'est produit en soirée, samedi. Des équipes de secours se mirent en marche. L'une d'elles, formée par des douaniers suisses du poste de Saint-Gingolph, fouilla le massif rocheux et finit par faire une funeste découverte : le cadavre d'un Algérien âgé de 20 ans, Bougessa Duoibi, sourd-muet, domicilié à Mion (Isère) gisait, le crâne écrasé, au pied d'une masse rocheuse.

Un peu plus haut, suspendu dans le vide par un vêtement accroché à une racine qui avait miraculeusement arrêté sa chute, un prêtre allemand d'Annemasse, frère Walter, appelait faiblement au secours.

Il avait la colonne vertébrale fracturée en plusieurs endroits, mais il n'avait pas perdu connaissance, malgré l'atroce souffrance résultant de ses terribles blessures.

L'ecclésiastique a été hospitalisé d'urgence à Monthey. Les sauveteurs pensent que les deux audacieux alpinistes d'occasion ont été entraînés par une chute de pierres. Le sourd-muet algérien a fait une chute de 40 mètres.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'Irlande du Sud demande l'envoi d'une force de l'ONU en Ulster

NATIONS UNIES (AP). — La République d'Irlande a demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité, pour envisager l'envoi d'une force des Nations unies en Irlande du Nord.

Cette demande a été présentée par l'ambassadeur Gremin, chef de la délégation irlandaise, à la suite d'un entretien avec M. Hillery, ministre des affaires étrangères, arrivé de Dublin.

La requête a été remise à M. de Pinias, ambassadeur d'Espagne, président du Conseil de sécurité pour le mois d'août.

M. Cremin rappelle notamment, la série d'incidents qui se sont produits la semaine dernière en Irlande du Nord, et déclaré que la police irlandaise, ainsi que les troupes britanniques, ne sont pas tolérables pour la population irlandaise.

Rappelant que certaines propositions de la République d'Irlande ont été rejetées par la Grande-Bretagne, M. Cremin ajoute : « Mon gouvernement s'estime contraint de lancer un appel au Conseil de sécurité, en vue de l'envoi dans cette région d'une force de maintien de la paix des nations unies. »

PIS ENCORE

M. Cremin déclare dans sa lettre, que la République irlandaise ne saurait voir des hommes, des femmes et des enfants irlandais être blessés, ou pis encore, dans les six comtés de l'Irlande du Nord. Elle ne peut tolérer les tensions créées le long de la frontière.

« Nous redoutons, en vérité de graves troubles dans notre pays, à la suite des événements dans les six comtés. »

L'ambassadeur demande que l'Irlande soit autorisée à assister au débat du conseil, « pour présenter plus en détail » les motifs de sa requête.

VETO BRITANNIQUE

Il semble peu probable que le Conseil décide d'envoyer la force de paix réclamée par Dublin. Même si une résolution dans ce sens réunissait le nombre de voix nécessaire, la Grande-Bretagne y opposera son veto.

Un porte-parole de la délégation britannique a déclaré, en effet, que la Grande-Bretagne était opposée à la réunion du Conseil, ainsi qu'à l'inscription de la demande irlandaise à l'ordre du jour et à l'envoi d'un contingent de l'ONU.

RENFORTS ANGLAIS

Le général Freeland, commandant les troupes britanniques en Ulster, a annoncé qu'un renfort de 2000 hommes va être envoyé en Irlande par l'armée britannique d'ici à trois jours.

Les effectifs britanniques envoyés en Irlande du Nord, qui étaient de 4000 hommes, seront donc portés à 6000 hommes, a précisé le général. C'est la première fois que le nombre exact de soldats britanniques envoyés en Ulster est révélé officiellement.

Le général a reconnu qu'il ne pouvait pas dire combien de temps les « tommies » resteront.

CONFÉRENCE DE LA PAIX

Les dirigeants des communautés religieuses et de nombreuses personnalités d'Irlande du Nord, convoqués par le premier ministre, le major Chichester - Clark, se sont réunis lundi soir dans le château du « Stormont » (le parlement) pour tenter de trouver une solution à la crise que traverse le pays.

De nouvelles troupes seront envoyées dans les secteurs troubles indique le communiqué publié à l'issue de la réunion. La conférence se réunira de nouveau aujourd'hui pour étudier des mesures de maintien de l'ordre.

L'IRA INTERVIENT

D'autre part, l'armée républicaine irlandaise, l'IRA, a annoncé à Dublin qu'elle avait mis ses militants en état d'alerte, et avait envoyé en Irlande du Nord des unités dotées d'un équipement militaire complet.

L'IRA « avertit » également les troupes britanniques que « si elles acceptaient d'être utilisées pour lutter contre les exigences légitimes du peuple qui veut se défendre contre les auxiliaires de la police et contre les bandes de meurtriers sectaires de l'Ordre d'Orange, elles en subiraient les conséquences ».

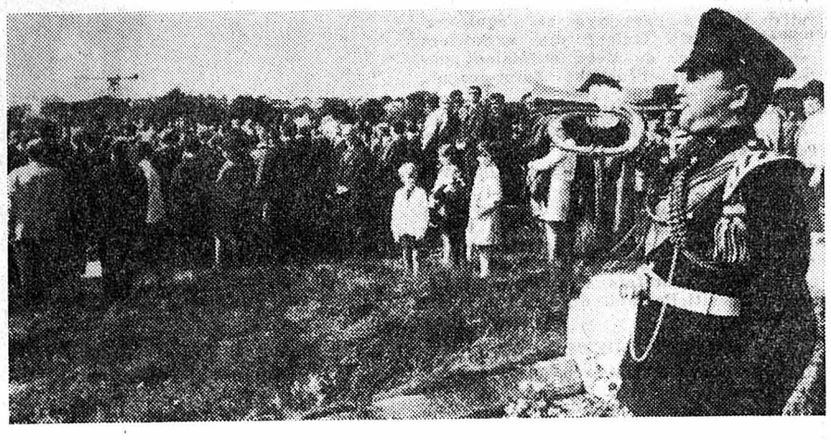

La sonnerie aux morts à l'occasion des obsèques du soldat britannique de religion catholique.

(Téléphoto AP)

L'émeute gronde à Dublin et Belfast enterre ses morts

DUBLIN (ATS-REUTER). — De violents incendies ont été allumés aux premières heures de l'après-midi d'hier dans le centre de Dublin par des manifestants qui protestaient contre le traitement infligé aux catholiques lors des émeutes d'Irlande du Nord.

Des vitrines de magasins ont été brisées à coups de pierres, des poubelles renversées, des autobus incendiés et une pharmacie a été, en outre, pillée tandis que la police tentait de disperser des manifestants qui s'étaient assis au milieu de la rue O'Connel, artère commerçante de la capitale irlandaise.

Parmi les manifestants se trouvaient de nombreuses personnes qui, au cinéma, avaient vu des actualités sur les émeutes d'Irlande du Nord.

UN SOLDAT DE 20 ANS

Pendant ce temps à Belfast, environ 800 personnes ont assisté hier aux funérailles d'un jeune catholique de 20 ans, Hugh McCabe, première victime connue des émeutes de la semaine dernière.

Le jeune homme, soldat britannique stationné en Allemagne, était en permission dans sa famille à Belfast lorsqu'il a été tué vendredi de sept balles de la police.

Une controverse est née sur les circonstances de sa mort.

Le pasteur Ian Paisley, leader extrémiste protestant, a affirmé dimanche que la jeune victime tirait à la mitraillette sur la police et sur des maisons protestantes lorsqu'elle a été abattue. Mais le père du militaire a déclaré aux journalistes avant d'entrer dans l'église où allaient se dérouler les funérailles :

« Paisley raconte des mensonges. Mon fils a été tué devant notre porte. Si Paisley veut venir me parler en face, je lui expliquerai ».

Il a précisé que son fils était sorti pour venir en aide à un homme qui venait d'être touché à la jambe par une balle, et qu'il avait été lui-même touché sept fois dans le dos.

Un officier britannique suivait le cercueil avec la famille. La bière était couverte de fleurs, au lieu du drapeau britannique qui normalement recouvre la dépouille d'un militaire.

Affaire Kennedy : Mme Kopechne veut en savoir plus...

NEW-YORK (AP). — Dans une interview accordée à un magazine, Mme Joseph Kopechne a déclaré que les autres jeunes femmes qui avaient participé au dîner le 18 juillet dernier, devraient sortir de leur silence et dire clairement ce qui s'est passé la nuit où sa fille trouva la mort dans l'accident de voiture du sénateur Edward Kennedy.

Elle a ajouté qu'elle pensait que les gens prenaient parti pour les « Kennedy ».

« Ces jeunes femmes, a-t-elle fait remarquer, savent qu'elles pourraient réduire ma peine en fournissant quelques réponses. Il y a deux côtés dans cette affaire. M. Kopechne et moi de l'un, et le nom des Kennedy de l'autre. Tout le monde est de ce côté ».

Mme Kopechne a déclaré également qu'une autopsie serait inutile et que toute l'affaire s'était transformée en un problème politique.

Tentative de coup d'Etat au Mali

DAKAR (AFP). — Une tentative de coup d'Etat visant à renverser le régime militaire actuel du Mali, et à rétablir M. Modibo Keita dans ses fonctions présidentielles, a été déjouée à Bamako dans la nuit du 12 au 13 août. La nouvelle est rapportée de bonne source par des voyageurs arrivés à Dakar en provenance de Bamako.

Mystérieux voyage en Angola de M. Valery Giscard d'Estaing

LISBONNE (AP). — On s'interrogeait lundi, dans les milieux officiels portugais, sur le voyage « privé » de M. Valery Giscard d'Estaing, ministre français des finances, en Angola.

Le ministre est arrivé samedi après-midi sans crier gare pour une brève escale, en route pour Luanda, capitale de l'Angola. Son arrivée à l'aéroport international de Portela à Lisbonne a pris tout le monde au dépourvu. L'ambassade de France au Portugal n'était pas alertée, non plus que les autorités portugaises.

M. Giscard d'Estaing, qui était accompagné de sa femme, a aussitôt quitté l'aéroport à bord d'une automobile privée pour Estoril, où il a attendu, dans le hall d'un hôtel, le moment de revenir à l'aéroport pour prendre l'avion de Luanda. Seuls les officiels de la compagnie aérienne étaient là pour l'accueillir lorsqu'il est monté à bord de l'appareil à destination de l'Angola.

« Nous ne savons pas ce qu'il va faire en Angola », déclarait-on de source gouvernementale à Lisbonne. « Actuellement, nous ne pouvons que croire qu'il est allé passer là-bas des vacances ».

CEPENDANT

De source française, on s'en tenait aussi à l'explication donnée par le ministre lui-même : bref séjour de détente en Afrique pour se délasser des tensions qui ont précédé et suivi la décision de dévaluer le franc français.

D'une autre source, cependant, on se demandait si M. Giscard d'Estaing ne s'est pas rendu à Luanda pour y rencontrer secrètement une personnalité officielle sud-africaine, afin de s'entretenir des ventes illégales d'or sud-africain qui auraient eu lieu sur le marché mondial.

ARMES, OR

Par ailleurs, « Le Progrès », journal de Kinshasa, écrit que le ministre est allé en Angola dans le but de conclure avec des personnalités sud-africaines un accord portant sur un échange d'armes contre de l'or.

Mais à l'ambassade de France à Kinshasa, on déclare n'avoir aucune connaissance de ce voyage.

Paris : la CGT et ses revendications

PARIS (ATS-AFP). — Dans un texte de plus de 15,000 mots, intitulé « projet de document d'orientation », publié par son mensuel confédéral « Le Peuple », la confédération générale du travail (CGT) de tendance communiste définit la stratégie et la tactique qu'elle entend utiliser au cours des deux ans à venir et que le congrès prévu pour novembre discutera.

La CGT présente tout d'abord une série de revendications immédiates telles que la réduction de la durée du travail, l'abaissement de l'âge de la retraite, le plein emploi, mais elle estime qu'à côté de la lutte pour ces revendications, il faut mener une action pour des changements « décisifs » sur le plan politique, les objectifs restant la suppression du capitalisme et la fin du « pouvoir personnel ».

La CGT réclame notamment la « nationalisation démocratique » des secteurs clés de l'économie.

Relations plus étroites entre l'URSS et la Tchécoslovaquie ?

MOSCOU (ATS-REUTER). — On annonce officiellement lundi à Moscou que la question de l'établissement de relations plus étroites entre l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie a fait l'objet à la fin de la semaine de pourparlers entre MM. Katouchev, secrétaire du parti communiste d'URSS et Bilak, membre du praesidium du parti communiste tchécoslovaque.

M. Bilak, représentant de la ligne « dure » et qui était à la tête du parti slovaque au temps de Novotny, est rentré à Prague par avion à l'issue des entretiens au sujet desquels aucun détail n'a été publié.

M. Katouchev doit avoir rencontré dimanche un autre « vieux » communiste tchécoslovaque : Aloïs Indra, secrétaire du parti.

Selon des indications officielles, M. Indra aurait passé quelques semaines de vacances en Union soviétique. M. Husak, chef du parti communiste tchécoslovaque, le président Svoboda et le ministre des affaires étrangères Marko, qui se trouvaient également en congé en URSS au cours de ces dernières semaines, ont profité de l'occasion pour s'entretenir avec leurs collègues soviétiques.

Le président Svoboda et M. Husak prononceront ce matin un discours radio-télévisé en direct au cours d'une réunion des dirigeants du parti communiste qui se tiendra dans la capitale tchécoslovaque.

D'autres réunions seront organisées dans les principales villes du pays, apparemment dans le but de convaincre la population de s'abstenir de toute manifestation antisoviétique lors du premier anniversaire de l'intervention militaire des pays du Pacte de Varsovie.

RETOUR EN SUISSE

Bruno Schlaeppi, correspondant de plusieurs journaux suisses et de la radio suisse à Prague, rentrera en Suisse dans le courant de cette semaine. Son accréditation en Tchécoslovaquie avait été annulée vendredi, et il a été prié de quitter le pays sans délai. Il serait cependant autorisé à rester encore quelque temps, selon les dernières informations.

L'opinion de Zatopek

PRAGUE (ATS-DPA). — L'ancien champion olympique tchécoslovaque Emile Zatopek estime que la marche de protestation que les étudiants veulent organiser pour commémorer le premier anniversaire de l'invasion soviétique est inutile.

« Nous espérons tous que cette marche n'aura pas lieu, car une telle manifestation n'a pas de sens aujourd'hui, a déclaré à un journal autrichien l'ancien champion olympique de course de fond et de marathon : nous ne pouvons lutter comme un éléphant dans un magasin de porcelaine, nous devons lutter par l'esprit. »

Week-end du 15 août : 140 morts en France et 76 en Espagne

PARIS (ATS-AFP). — Cent quarante morts, 1390 blessés dont 566 grièvement, tel est le bilan — officieux et provisoire des accidents de la route du week-end de l'Assomption de vendredi 0 h à dimanche minuit).

L'an dernier, le bilan « officiel » s'était élevé (du jeudi 15 août à 0 heure au dimanche 18 août à minuit) à 154 morts et 4887 blessés.

Au cours des quatre derniers jours, les accidents de la circulation en Espagne ont fait 76 morts et 44 blessés. Dans ces chiffres sont comprises les victimes de l'accident de Fraga où un camion chargé d'acier est entré dans le patio et la salle à manger de l'hôtel « Galicia », où sept personnes ont trouvé la mort et 14 ont été blessées.

Le nombre des victimes, par jour, communiqué par la police de la route est le suivant : 14 août, 13 morts et 4 blessés — 15 août, 37 morts et 12 blessés — 16 août, 12 morts et 12 blessés — 17 août, 14 morts et 16 blessés.

Selon la police, l'importance de ce bilan provient, d'abord du fait que, pour les Espagnols, ce week-end avait trois jours, et ensuite de ce qu'on est actuellement au plus fort de la saison touristique.

Les policiers s'attendent, à une autre vague d'accidents à la fin du mois lorsque des milliers d'autres Espagnols reviendront de vacances.

Un avion Egyptien est dérouté vers l'Arabie séoudite

LE CAIRE (AP). — Un avion « Antonov » des lignes intérieures égyptiennes a été dérouté au-dessus de Louxor, hier, et a atterri à l'aéroport d'El-Wadjh, en Arabie séoudite, a annoncé un porte-parole de la « United Arab Airlines ».

L'appareil transportait 21 étrangers et neuf Egyptiens, ainsi que six membres d'équipage.

L'« Antonov » a quitté en début d'après-midi l'aérodrome d'El Wadjh pour Louxor.

On précise que les autorités séoudites ont accordé toutes les facilités aux passagers de l'avion. On ne donne cependant aucune précision jusqu'à présent sur l'identité et le sort des deux passagers qui, sous la menace de leurs armes, ont contraint le pilote de l'avion à se diriger vers l'Arabie séoudite.

Oder-Neisse : désaccord Kiesinger-Schutz

BONN (ATS-AFP). — Le chancelier Kiesinger a indiqué, dans une lettre adressée à la fédération des expulsés de l'Est, qu'il ne partage pas les conceptions du bourgmestre régnant de Berlin-Ouest, M. Schutz, sur la reconnaissance de la ligne Oder-Neiss.

Le bourgmestre social-démocrate de Berlin-Ouest s'était prononcé, après sa récente visite en Pologne, pour une reconnaissance de la ligne Oder-Neisse avant la signature d'un traité de paix entre l'Allemagne et ses voisins.

UN FAIT PAR JOUR

« BELLE À VOIR »

C'est le surnom que Nehru donnait à sa fille, une fille qui se nomme Indira Gandhi, et est encore chef du gouvernement indien.

Encore... Car, il se pourrait, que Mme Gandhi succombe aux assauts qui lui sont actuellement donnés. Dans quelques heures, on connaîtra le nom du nouveau président de l'Inde. Si le candidat du parti du Congrès triomphe, les amis politiques de Mme Gandhi lui reprocheront de ne pas l'avoir soutenu. Si le candidat de la gauche est élu, on lui reprochera, non sans raison d'ailleurs, d'avoir aidé à son élection.

En fait, le départ de Mme Gandhi ne surprendrait pas les observateurs. Depuis qu'elle a remplacé Shastri comme chef du gouvernement indien, les « féodaux » du Congrès n'ont cessé de mener contre elle une guerre d'usure. Il n'était pas facile de remplacer Nehru. Shastri ne fut qu'un entracte.

Dès son arrivée au pouvoir, le combat entre Mme Gandhi et les chefs du parti du Congrès fut incessant. C'est que les grands maîtres ne voulaient pas un chef mais un paravent. Ils voulaient bien que Mme Gandhi règne, mais non qu'elle gouverne. Pour ceux qui tirent les ficelles à la Nouvelle-Dehli, l'intermède Gandhi devait durer juste le temps de trouver un premier ministre plus docile, un chef de gouvernement qui ait le bon goût de ne pas avoir de politique.

L'espoir des adversaires de Mme Gandhi a été jusqu'ici déçu. Mais, ceux de Mme Gandhi ont subi le même sort. Car, si elle a pu survivre, et, jusqu'à maintenant au moins préserver son « trône » elle n'a pu, comme elle l'aurait désiré, imposer un renouvellement du personnel politique, qui aurait permis au parti du Congrès de faire peau neuve.

Les maquignonnages de couloirs ne sont pas l'anapage des démocraties occidentales. Et, à la Nouvelle-Dehli, ceux qui disaient le matin : « Mme Gandhi est le meilleur premier ministre possible », se prenaient à murmurer le soir : « Le complot est au point et la lady va être exécutée. »

Elle ne l'est pas encore, mais il n'est pas facile de gouverner un pays aux 500,000 villages dont la moitié dit un récent rapport, n'a ni médecin, ni bureau de poste. La moitié des Indiens, il faut quand même s'en souvenir, ne savent pas ce que c'est qu'un autobus, un poste de radio ou un chemin de fer.

Il n'est pas facile non plus d'essayer de faire de l'Inde autre chose que ce qu'elle est. Et pourtant, l'écho nous dit que Mme Gandhi s'est attaquée à bien des problèmes que l'on croyait insolubles : la réforme des structures politiques de l'Assam pour y défendre les montagnards qui se plaignaient d'être « colonisés » par les Hindous, le problème linguistique du Pendjab. Le même écho nous révèle que face aux fanatiques de l'hindi, elle a sauvé la suprématie de la langue anglaise dans de vastes régions du pays. Les faits nous apprennent qu'elle eut le courage de faire libérer le chef des autonomistes du Cachemire, le cheik Abdallah, qui était en prison depuis 14 ans.

Elle a fait surgir « les nouveaux temples de l'Inde » comme disait Nehru, c'est-à-dire qu'avec elle les campagnes ont commencé à « fleurir ». C'est grâce à Mme Gandhi si les paysans indiens commencent à avoir un peu moins faim. Rien n'est facile dans un pays où plus d'un tiers des dépenses du plan a été financé par des crédits étrangers dont 40 % doivent, d'ores et déjà être consacrés au remboursement de dettes anciennes.

On dit qu'elle a certaines faiblesses pour la gauche : c'est vrai. Allant plus loin, on a dit qu'elle était « la candidate de Kossyguine ». Il est vrai qu'elle fut l'amie de Khrisna Menon dont les sympathies pour Moscou n'étaient pas feintes. Socialiste, qui ne l'est pas dans « la plus grande démocratie du monde » (..?), un pays où les intouchables, alors que les astronautes d'Apollo-XII commencent leur entraînement, n'ont pas le droit de prendre de l'eau au même puits que les Indiens de caste.

On saura cette semaine si Mme Gandhi est vaincue. Mais, on saura aussi, si l'autre jour, Nixon aura fait en Inde une escale pour rien. Car, Mme Gandhi comptait, dans le plan américain, d'une nouvelle Asie.

L. GRANGER

SUITE

LE BICENTENAIRE DE NAPOLÉON

L'ancienne France si admirablement une et diverse disparaissait. Elle avait besoin assurément d'être remodelée. Mais coupée entièrement de son passé ?

Et les libertés n'y ont rien gagné, pas plus les libertés telles que nous les concevons aujourd'hui que celles qui fleurissaient autrefois sous le pouvoir royal par l'octroi des franchises. Il est vrai que Napoléon n'avait appris au peuple qu'à s'intéresser à la gloire de la nation, à sa grandeur, comme on dit aujourd'hui ; et que lui-même, par rapport à tant de despotes modernes, a toujours fait figure relativement libérale, ménageant bien des ennemis. Pourtant, des taches pèsent sur sa mémoire : ainsi l'assassinat du duc d'Enghien dont Talleyrand disait : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute. ».

Les écrivains, il ne les persécutait point en les envoyant, tels les nazis et les Soviétiques, périr dans les camps d'extermination. Il les écartait ou les exilait. Quant à la presse, il y aurait toute une étude à écrire à ce sujet. Il en pressentait la puissance, mais il en fit, à la manière des dictateurs d'aujourd'hui, un instrument de sa propagande, y allant souvent de sa propre plume qui était vive et bien trempée. Napoléon journaliste, c'est encore un aspect de ce génie multiple !

Des générations ont voué un culte à l'homme de guerre. Nul doute que ce général qui croyait en son étoile et remporta tant de victoires éclatantes, n'ait été un des plus grands de tous les temps. Pourtant, ici encore, il faut faire la part des choses. Héritier des guerres révolutionnaires, il en étendit le champ d'action, se livrant pour finir à des conquêtes insensées qui le conduisirent à sa perte. Seulement, s'il éprouvait assurément le sentiment de sa propre gloire, il avait la prescience de l'Europe, ainsi que l'a rappelé M. Georges Pompidou à Ajaccio, étant par là encore en avance sur son temps. Son tort, bien plus son drame, toutefois, fut de vouloir l'Europe sous la domination française. Sa passion européenne n'était pas dénuée d'idéologie. Plus sage avait été la politique des rois qui se bornait à la défense du pré carré. Et c'est Charles Maurras qui a émis le jugement le plus juste sur Napoléon et qui, quand on lui représentait que la France avait besoin d'un homme fort pour lutter contre les excès du parlementarisme, dénonçait le césarisme (remplaçant la légitimité), comme aboutissant fatalement à Waterloo ou à Sedan.

On ne saurait conclure ces lignes en omettant de parler de Napoléon face à la Suisse. Ici, l'on ne peut qu'admirer sa connaissance de nos traditions authentiques. « La nature, disait-il, Premier consul, a fait de votre pays un Etat fédéraliste ». Et, en 1803, il nous imposait l'Acte de médiation, remplaçant la stupide et fumeuse république unitaire, née de l'occupation française. Ce document, c'est le point de départ de l'évolution qui allait aboutir, en 1848, à la création de l'Etat fédératif moderne, faisant le partage des compétences entre la Confédération et les cantons.

René BRAICHET

SUITE

Mort de Philippe Blaiberg

Les résultats de l'autopsie pratiquée dans les heures qui ont suivi le décès ne sont pas encore connus mais, selon le professeur, il ne fait pas de doute qu'il s'agit d'un rejet du greffon.

« Nous avons toujours pensé, a-t-il ajouté, que les greffes du cœur n'étaient qu'un palliatif. »

Le professeur Barnard a souligné que le corps médical ne devait pas être découragé et renoncer dans cette voie.

STATISTIQUES

« Nous avons opéré cinq patients, a-t-il fait remarquer. Ceux-ci ont vécu pendant 1101 jours. Ce qui signifie une survie de 200 jours par patient. Sans ces greffes, les patients n'auraient pas vécu plus de 30 jours. Grâce aux greffes du cœur, nous avons pu accroître cette durée jusqu'à 200 jours, ce qui constitue une amélioration de 600 %. »

Deux des cinq patients opérés par le professeur Barnard sont toujours en vie, M. Pieter Smith, 53 ans, qui a subi une greffe le 7 septembre 1968 et Mlle Dorothy Fisher qui a été opérée le 17 avril et autorisée à rentrer chez elle voici quelques semaines.

Comme on lui demandait si, étant donné le taux élevé de mortalité, il était utile de pratiquer de telles opérations, le professeur Barnard a répondu que, personnellement, il estimait que ces greffes en valaient la peine. La meilleure réponse, vous l'obtiendrez de mes patients », a-t-il ajouté.

Quant à Blaiberg, il avait un jour déclaré à un journaliste que l'opération était utile parce que, dans la demi-heure qui avait suivi, il avait pu respirer sans difficulté.

Le professeur Barnard a rendu hommage également au médecin personnel de Blaiberg, le Dr Bosman.

Le professeur Barnard a annoncé son intention de continuer à procéder à des transplantations cardiaques en dépit du décès de son patient.

« Nous allons poursuivre les opérations de transplantation cardiaque. Nous n'avons certainement pas l'intention de ralentir. En fait, nous allons probablement en réaliser d'autres, a-t-il déclaré au cours de sa conférence de presse.

« IL LUTTAIT... »

« Je ne pensais pas vraiment qu'il allait mourir. Il se rétablissait toujours et continuait à lutter sans jamais renoncer », a déclaré Mme Blaiberg, le visage ruisselant de larmes.

« Je savais qu'il approchait de la fin. Pour la première fois depuis son opération, il avait parlé de sa mort, et pour la première fois il avait admis qu'il était gravement malade.

» Au cours de ces derniers jours, il continuait à dire : « Je ne me sentais pas très bien hier, mais je me sens mieux maintenant. » Chaque jour, il faisait allusion à la veille, jusqu'à hier soir. C'était la première fois et ses mots étaient à peine audibles. »

Mme Blaiberg, qui recevait les journalists, a souligné que son mari ne s'était pratiquement pas alimenté dimanche.

« J'ai quitté l'hôpital vers sept heures pour aller lui faire du consommé de volaille. Je venais d'arriver à la maison lorsque l'hôpital m'a téléphoné. Il est mort subitement. Il a demandé un verre d'eau et il a succombé pendant qu'il le buvait... »

SUITE

Ouragan

Plusieurs centaines de voitures étaient parquées aux alentours de la base navale où de nombreuses personnes étaient venues se réfugier avec les militaires et leurs familles, mais bien peu de ces voitures ont encore des vitres.

Trois gros cargos qui se trouvaient dans le port, ont été soulevés et jetés sur les quais et sur la plage. Selon un officiel du port, ils sont maintenant bons pour la ferraille.

L'hôpital de Gulfport a donné des soins à une cinquantaine de personnes qui ont pu ensuite repartir.

Gulfport qui est une localité balnéaire de 30,000 habitants a durement souffert. « Camille » a dévasté la plage. Les vagues ont déferlé au-delà du front de mer. Les dégâts infligés aux constructions sont si graves que, dans les rues, les tas de détritus en certains points arrivent jusqu'au sommet des feux de circulation.

SÉISMES

L'institut de technologie de Californie a annoncé qu'un séisme d'intensité 6,5 sur l'échelle Richter s'est produit dimanche dans l'océan Pacifique à environ 2000 km au sud-est de Los-Angeles.

L'institut-sismologique de Washington a annoncé de son côté que deux séismes, d'intensité 6,9 et 7,1, se sont produits dans le sud du golfe de Californie, entre les villes mexicaines de Los Mochis et La Paz.

Mont-Blanc : des alpinistes sauvés

CHAMONIX (ATS-AFP). — Deux hélicoptères ont achevé d'évacuer, hier matin, les alpinistes bloqués depuis cinq jours dans le massif du Mont-Blanc.

La tempête qui sévit sur le Mont-Blanc depuis le 11 août avait obligé une quinzaine d'alpinistes allemands, américains, suisses et italiens, à s'abriter dans deux refuges, le refuge Vallot sur le versant français du Mont-Blanc, et celui de l'Aiguille-du-Gouter.

Les cinq derniers alpinistes évacués sur Chamonix se trouvaient au refuge Vallot. Il s'agit de trois Allemands qui tentaient une ascension du Mont-Blanc par les arêtes de Peuterey, d'un Italien et d'un médecin allemand qui a soigné tout le monde sur place.

SUITE

Drame de Bel-Air

Les inspecteurs chargés de l'affaire demeurent obstinément muets, et c'est aux autorités canadiennes que l'on doit l'annonce de cette nouvelle piste. On ignore si cette piste a un rapport avec les déclarations prêtées à un indicateur, le réfugié polonais ami de Woyciek Frokowski, l'une des victimes des massacres de Cielo Drive.

Mais c'est surtout un autre hippie Thomas Stephen Harrigan qui intéresse les policiers de Los-Angeles : selon un renseignement en leur possession Harrigan se serait rendu à la villa de Roman Polanski dans la nuit du crime.

Le fait que Harrigan soit connu de la police pour avoir été impliqué dans une affaire de drogue, a été rapporté par le lieutenant Helder. Un des trois compagnons de Harrigan est aussi connu, cette fois de la police canadienne, pour la même raison.

IDYLLE ?

Néanmoins cette piste n'est pas considérée par les policiers de Los-Angeles comme la seule qu'ils doivent suivre. « Il y a plusieurs aspects de ce crime sur lesquels nous travaillons à fond, indépendemment du côté canadien de l'affaire », a déclaré l'un des inspecteurs de la brigade des homicides de Los-Angeles, les sergent Abel-Armas.

Par ailleurs l'enquête sur l'assassinat de Sharon Tate s'est étendue à Rome.

Un inspecteur de la police de Los-Angeles, ainsi qu'un fonctionnaire et un agent du « narcotic bureau » sont arrivés dans la capitale italienne où ils vont enquêter sur le séjour que l'actrice et Woycie Frokowski, ami de Roman Polanski, y ont fait au printemps dernier.

Un suspect se rend à la police

LOS-ANGELES (AP). — L'un des quatre hommes que la police souhaitait interroger dans l'affaire du mystérieux meurtre de Sharon Tate, s'est présenté lundi dans un commissariat de police accompagné d'un avocat.

M. Thomas Michael Harrigan, 27 ans « n'est en aucune façon mêlé au malheureux homicide de Bel-Air, a déclaré Me Paul Caruso. Nous nous sommes rendus au commissariat de police volontairement, non en tant que prisonnier. M. Harrigan y va comme une personne qui est désireuse de contribuer à la vérité ».

Les inspecteurs chargés de l'enquête sur le quintuple crime du quartier Bel-Air désiraient en effet interroger le jeune homme sur une visite qu'il aurait faite à la villa du crime la nuit précédent le meurtre.